

Rapport
d'activité
2009



- avril 2010 -

Table des matières

La vie de l'association	3
1. Les adhérents	5
2. Le Conseil d'administration.....	6
3. L'Assemblée générale du 5 mai 2009.....	7
4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008.....	9
5. Le personnel de l'ADRC en 2009.....	11
Département Etudes et Conseils	13
1. L'action du département Etudes et Conseils.....	15
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2009.....	17
3. Consultations, études de projets et concours en 2009	18
4. Assistance à projet et études de faisabilité.....	19
5. Demandes d'informations et de conseils	21
6. Etudes de parc	22
7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics.....	23
8. Documents et journées de réflexion.....	23
9. Participation à des actions de formation	24
Information - Animation – Formation	27
1. Information des exploitants – Prévisionnements	29
2. Centre-ressources : site Internet, photothèque	30
Mission Patrimoine	33
1. Missions et services	35
2. Bilan des actions 2009 – Aide à la diffusion	36
3. Bilan des actions 2009 – Accompagnement	47
4. Service à destination des salles – Centre-ressources	50
5. Annexes	57
L'accès au film (Tirage et circulations de copies supplémentaires)	61
1. Pour l'accès des territoires au cinéma.....	63
2. Localités desservies	71
3. Contextes de l'accessibilité aux films.....	73
4. Répartition géographique des copies par région ADRC.....	81
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures	97
6. Répartition par nationalité des films.....	99
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film	101
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films.....	102
9. Art et Essai.....	103
10. Répartition par distributeur	104
11. Répartition des entrées	108
Annexes	111
• Tableau général : films – copies – résultats	
- Procédure Petites Villes	
- Procédure Villes Moyennes et procédure Art et Essai	
• Liste des localités ayant bénéficié de la procédure Petites Villes	
• Modes d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film	

La vie de l'association

Année 2009

- 1. Les adhérents**
- 2. Le Conseil d'administration**
- 3. L'Assemblée générale du 5 mai 2009**
- 4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008**
- 5. Le personnel de l'ADRC en 2009**

1. Les adhérents

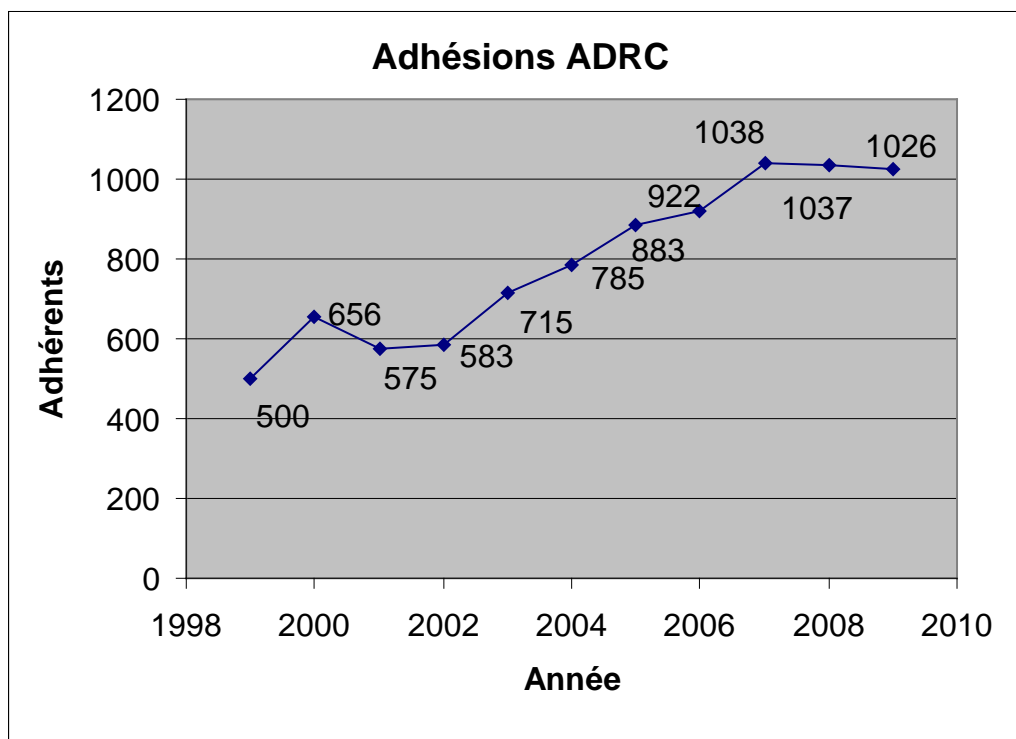
Au 31 décembre 2009, l'Agence pour le développement régional du cinéma comptait 1.026 adhérents, contre 1.037 adhérents en 2008 et 1.038 en 2007, soit une stabilité du nombre total des adhérents par rapport aux années précédentes :

- 792 exploitants (794 en 2008 et 806 en 2007) ;
- 14 ententes ou groupements de programmation (14 en 2008 et 13 en 2007) ;
- 49 sociétés de distribution (46 en 2008 et 35 en 2007) ;
- 34 producteurs (34 producteurs en 2008 et 42 en 2007) ;
- 34 réalisateurs (40 en 2008 et en 2007) ;
- 103 collectivités locales (109 en 2008 et 102 en 2007).

Les adhésions sont ainsi stables ou en progression dans toutes les catégories à l'exception de celle des réalisateurs.

Dans le collège des collectivités, il faut noter comme l'année précédente que les communes de moins de 10.000 habitants ne forment plus aujourd'hui que 45 % du total des collectivités adhérentes, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10.000 à 20.000 habitants ; de 20.000 à 50.000 habitants ; et collectivités de plus de 50.000 habitants) représentent maintenant 55 % des adhésions de cette catégorie, confirmant la tendance des dernières années.

L'évolution du nombre total d'adhésions de 1999 à 2009 montre une augmentation totale de plus de 105 %.



L'évolution du nombre d'adhérents de 2002 à 2009 pour chacune des catégories se présente ainsi :

Statistiques adhésions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Exploitants	455	557	630	693	724	806	794	792
Programmateurs	14	11	15	13	16	13	14	14
Distributeurs	15	17	26	34	36	35	46	49
Producteurs	13	10	16	25	25	42	34	34
Réalisateurs	32	41	34	28	27	40	40	34
Collectivités	53	79	64	90	94	102	109	103
Total	582	715	785	883	922	1.038	1.037	1.026

2. Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration élu en mai 2008 s'est réuni à deux reprises en 2009 : les 31 mars et 8 octobre 2009.

31 mars 2009

Le Conseil d'administration a examiné les états financiers pour 2008 et le rapport financier qui mettent en évidence un résultat positif de 40.674 € et une évolution positive de 36.639 € du fonds de roulement qui s'établit à 275.537 €. Les administrateurs ont approuvé le projet de rapport moral élaboré par le Président et le Bureau, afin qu'il soit soumis avec le rapport financier à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée générale.

Le Conseil a défini ensuite les modalités d'organisation de l'Assemblée générale du 5 mai 2009 et retenu pour thème de débat de l'Assemblée le sujet de la projection numérique.

Les administrateurs ont été informés des tirages de copies opérés lors des trois premiers mois de l'année. Ils ont arrêté ensuite de nouvelles modalités de remboursement des copies pour le dispositif Villes Moyennes.

Enfin, la Direction de l'association a présenté la situation des adhésions au 31 mars 2009 et les résultats de l'étude de parc des salles de la région Centre.

8 octobre 2009

Les administrateurs ont fixé les cotisations et les tarifs d'intervention de l'Agence pour les années 2010 et 2011. Ils ont ensuite entendu le bilan des interventions des neuf premiers mois de 2009, avant d'adopter les bases de préparation des budgets de l'ADRC pour 2010, afin que les demandes budgétaires soient soumises au CNC au début du mois de novembre.

Le Conseil a engagé en outre un débat sur les prises de position des exploitants lors du congrès de la Fédération des cinémas français à Deauville et les perspectives de la transition à la projection numérique.

Après avoir été informés de l'analyse effectuée par l'Agence sur les coûts des projets de salles soumis à la Commission d'aide sélective à la distribution en 2008, les administrateurs ont renouvelé à l'unanimité pour trois ans le mandat de Président de l'ADRC de Lucas BELVAUX.

3. L'Assemblée générale du 5 mai 2009

Sous la présidence de Bertrand van EFFENTERRE, les adhérents de l'Agence se sont réunis en Assemblée générale à la FÉMIS – Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son.

Le trésorier de l'association, Patrick BROUILLER, a donné lecture du rapport financier pour 2008 dont les éléments essentiels sont les suivants.

Les produits de fonctionnement ont augmenté à 1.429.073 €, et particulièrement les cotisations des adhérents (92.909 €) et les autres recettes (64.968 €). Les subventions de fonctionnement reçues du CNC ont été de 1.248.278 €

Les achats et charges externes et les dotations aux provisions augmentent au même rythme. Les dépenses de personnel, et les charges sociales et fiscales qui y sont liées, évoluent positivement tandis que les dotations aux amortissements sont stables.

Ainsi, le résultat courant non-financier est similaire à celui de l'année précédente, négatif de 29.470 €. Compte tenu d'un résultat financier important grâce aux placements en SICAV de trésorerie, le compte de résultat conduit à un résultat positif de 40.674 €

Le fonds de roulement évolue positivement de 36.639 € et s'établit à 275.537 €, alors qu'il avait diminué en 2007.

Le commissaire aux comptes, Yves LE BIHAN, a certifié les comptes de l'Agence dont il confirme la gestion prudente et efficace afin d'aboutir au résultat positif de 40.674 €

Le rapport financier et les résolutions financières ont été adoptés à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

Bertrand van EFFENTERRE a donné ensuite lecture du rapport moral en mettant particulièrement l'accent sur :

- la stabilité à un niveau élevé du nombre des adhérents de l'Agence qui passe de 1.038 en 2007 à 1.037 en 2008, avec un nombre d'adhérents dans le collège des collectivités croissant ;
- l'important débat engagé au cours de l'année 2008 pour la pérennisation des budgets de l'Agence et les discussions menées à bien avec les laboratoires pour permettre de rétablir la capacité d'intervention de l'Agence au niveau souhaité de 1.750 à 1.800 copies ;
- la fréquentation de l'année 2008 avec une progression globale, mais un contexte général défavorable à la diversité qui conduit l'Agence à intervenir de manière toujours fortement majoritaire pour des titres de diffusion réduite ou moyenne pour 91 % des titres et 79 % des copies ;
- l'action entamée à La Réunion dont les salles ont pu bénéficier de 12 titres dans le secteur Art et Essai grâce à l'Agence ;
- la vigilance accrue quant à la pertinence des interventions, qui s'est traduite par 150 circulations de copies organisées par l'Agence mais alimentées par des copies distributeurs déprogrammées le lundi ;

- le travail concret poursuivi par l'Agence pour mieux apprécier les coûts d'une transition vers la projection numérique, notamment par une étude d'ampleur menée avec la région Centre sur son parc de salles et pour déterminer, d'autre part, les conditions permettant d'assurer, de manière raisonnée et respectueuse de la diversité des salles et des films, cette transition, à travers la participation de l'ADRC en tant qu'expert associé aux travaux du Collectif des Indépendants pour le Numérique – CIN.

Les adhérents ont adopté à l'unanimité le rapport moral.

À l'issue de la partie statutaire de l'Assemblée, les adhérents ont débattu sur le thème « Projection numérique, diversité des films et des salles » qui a fait l'objet d'une synthèse disponible sur le site Internet de l'Agence.

4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008

Agence pour le Développement Régional du Cinéma Conseil d'administration élu le 6 mai 2008

Président : - M. Lucas BELVAUX (depuis le 07/12/2006), Réalisateur de films

Membres de droit :

- | | |
|---------------------------|---|
| - M. Roch-Olivier MAISTRE | · Médiateur du Cinéma |
| - M. Philippe LEVRIER | · Président de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma |
| - M. Claude MILLER | · Président de la FÉMIS (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son) |
| - M. Pierre-William GLENN | · Président de la CST (Commission supérieure technique de l'image et du son), représenté par Mme Romaine LEGARGEANT |

Membre d'Honneur : · M. Alain AUCLAIRE

Élus des membres adhérents

Collectivités Territoriales :

- | | |
|--------------------------|---|
| - M. Serge LAGAUCHE | · Sénateur, élu municipal de Créteil
[suppléant : M. Jean-François BURGOS, élu municipal de Gennevilliers (92)] |
| - M. Alexandre TACHDJIAN | · Conseiller Général de l'Ain (01)
[suppléant : M. François HUWART, Ancien Ministre, Maire de Nogent-le-Rotrou (28)] |

Distributeurs :

- | | |
|---------------------|---|
| - Mme Mima FLEURENT | · Société de distribution Colifilms
[suppléant : M. Eric VICENTE, Sophie Dulac Distribution] |
| - M. Didier LACOURT | · Société de distribution Diaphana
[suppléant : M. Eric LAGESSE, Pyramide Distribution] |

Réalisateurs :

- Mme Emilie DELEUZE · Réalisatrice de films
[suppléante : Mme Solveig ANSPACH, réalisatrice]
- M. Bertrand van EFFENTERRE · Réalisateur de films
[suppléant : M. Michel FERRY, réalisateur]

Producteurs :

- M. Christophe ROSSIGNON · Nord-Ouest Production
[suppléant : M. Serge LALOU, Les Films d'Ici]

Programmateurs :

- M. Francis FOURNEAU · Cinexpansion du Val-de-Loire (41)
[suppléant : M. François BOUTONNET, programmeur, Cinémaginaire (66)]

Exploitants :

- M. Patrick BROUILLER · Exploitant à Marly-le-Roi (78), Nanterre (92)
[suppléant : M. Alain BOUFFARTIGUE, exploitant à Auch (32)]
- Mme Catherine CAVELIER · Exploitante à Nantes (44)
[suppléant : M. Bertrand DAUFOUY, exploitant à Bouguenais(44)]
- M. Gilles RADIGUE · Exploitant à Acigné (35)
[suppléante : Mme Marie-Louise TROADEC-LE QUÉRÉ, exploitante à Perros-Guirec (22)]
- Mme Maïthé VIALLE · Exploitante à Sarlat (24)
[suppléant : M. Bernard DUROUX, exploitant à Brive-la-Gaillarde (19)]

Un représentant du Ministre de la Culture, le Contrôleur d'Etat auprès du CNC et le Directeur Général du CNC, ou son représentant, assistent également de droit aux séances du Conseil d'Administration, avec voix consultatives, ainsi qu'un représentant des CTP (Comités Techniques Professionnels) de l'Agence, M. Thierry TABARAUD.

5. Le personnel de l'ADRC en 2009

Délégué général Jean-Michel GÉVAUDAN

Secrétaire général Pierre GRAS

Département diffusion – correspondants régionaux :

- Solenne BIANCO
- Cécile CAMILLERI
- Laurence FIÈRE
- Benoît GAURIAU
- Burçak TARAN
- Nicolas VILLETTE
- Base de données : Louis BÈGUE

Département Patrimoine Rodolphe LERAMBERT
Anne RIOCHE, assistante
Andy RAJARISON (du 20 avril au 30 novembre 2009),
en remplacement de Anne RIOCHE en congé maternité

Département Etudes et Conseils Christian LANDAIS, Architecte-conseil,
Responsable des études
Matthieu BOURRIER, Architecte
Sébastien MORVAN, assistant

Gestion Ngoc Suong GRAS

Secrétariat Sylvie LECAMUS
Catherine MARCHAND

Département

Etudes et Conseils

1. L'action du département Etudes et Conseils
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2009
3. Consultations, études de projets et concours en 2009
4. Assistance à projet et études de faisabilité
5. Demandes d'informations et de conseils
6. Etudes de parc
7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics
8. Documents et journées de réflexion
9. Participation à des actions de formation

1. *L'action du département Etudes et Conseils*

a) Principes d'action

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement, celui de l'aménagement culturel du territoire.

Les deux missions qui lui ont été confiées, et qui fondent la pertinence de ses interventions, ont toujours été indissociables : le maintien et le développement de la salle de cinéma sur l'ensemble des régions et l'amélioration de son accès au film.

Ainsi, l'ADRC réunit depuis plus de vingt ans la fonction **Etudes et conseils** et la fonction **Accès au film**.

Depuis sa création, le domaine d'expertise de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales, sur l'orientation de la programmation.

Les interventions peuvent concerner un **projet précis** (modernisation, réhabilitation ou création de salle), ou être orientées vers l'analyse transversale des besoins d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité) ou être étendues à l'expertise des études de marché et aux programmations culturelles.

Elles peuvent aussi contribuer à **l'élaboration de politiques cinématographiques locales** et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du **parc de salles** de leur territoire.

Dans ce cas, elles se situent dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes, le Tarn, la Guadeloupe) ou régional :

- le projet de mini-réseaux de salles en Limousin en 2004 ;
- l'étude avec la région Centre en 2008/2009 ;
- l'étude de la région Rhône-Alpes en 2009/2010.

Il faut noter enfin que les interventions de l'Agence peuvent se dérouler en France métropolitaine comme dans les départements et territoires d'Outre-Mer (mission en Guadeloupe et Martinique en 2002 et en 2007).

Outre ces interventions, l'Agence élabore au service des exploitants, des collectivités et de tous ceux qui participent à des opérations d'aménagement cinématographique un ensemble de **documents d'études** (ressource, d'analyse, d'assistance) publiés annuellement (le rapport sur les coûts prévisionnel des projets de salles soumis à la commission d'aide sélective du CNC) ou ponctuellement (le guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma; le guide pratique d'étude des projets de salles en 2007) et organise des colloques scientifiques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque *Le cinéma dans la cité* à Paris en 2000 ; journée d'études *Collectivités territoriales et salles de cinéma* à Auch en 2003).

Enfin, elle participe et initie en collaboration avec des organismes de **formation** (FNCC, UFOLIM, FÉMIS...) des sessions destinées aux élus, aux fonctionnaires territoriaux, aux professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers.

b) Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée le plus souvent avant la mise au point du projet architectural, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du meilleur site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarios de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités, ou entre services techniques et cabinets d'architecte. Et l'Agence est amenée aujourd'hui à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales et à participer, à la demande des porteurs de projet, au choix du maître d'œuvre.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même.

L'avis de l'Agence est également sollicité sur le cahier des charges des études de marché ou pour l'expertise des résultats de ces études.

Une nouvelle tarification de ces interventions du département Etudes a été arrêtée par le Conseil d'administration en octobre 2009.

c) Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de la préconisation impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, dans les phases pré-opérationnelles d'étude d'opportunité du projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC, et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque ses services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, non-viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2009

En 2009, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvres, formation ou jury de concours.

Les interventions (consultations, études et avis sur projets, assistance et études de faisabilité) ont été réalisées à la demande :

- d'exploitants pour 1 dossier ;
- d'exploitants et collectivités pour 2 dossiers ;
- d'associations pour 5 dossiers ;
- de collectivités territoriales pour 29 dossiers ;
- de collectivités et d'associations pour 5 dossiers.

Cinq remarques générales peuvent être formulées :

- l'année 2009 est marquée par le nombre toujours élevé des missions d'assistance, plus complexes et s'inscrivant dans la durée ;
- un nombre important d'interventions continue d'être effectuées à la demande d'exploitants ou de collectivités pour des établissements nécessitant l'adjonction d'écrans supplémentaires afin de les adapter aux évolutions de la diffusion. Cette restructuration du parc concerne toutes les strates d'exploitation et les unités urbaines de toute taille, depuis les grandes agglomérations avec des salles à programmation spécifiquement Art et Essai jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'équipements culturels à vocation large reste nécessaire à la dynamique locale ;
- dans tous les cas, l'adaptation de ces établissements aux normes techniques, aux normes d'accessibilité handicapés et aux exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou récemment rénovés, est particulièrement difficile. Les salles ne disposant que d'un ou deux écrans, qui forment la majorité des salles concernées par les interventions, rencontrent à cet égard des difficultés particulières ;
- les projets de salles recevant l'appui des collectivités s'intègrent fréquemment aujourd'hui à des projets de rénovation urbaine ;
- l'évolution vers la projection numérique apparaît comme une préoccupation croissante des divers porteurs de projets qui suscite en règle générale une réflexion globale sur l'aménagement et l'évolution de l'établissement.

Les données suivantes présentent de manière détaillée les interventions de chaque type.

3. Consultations, études de projets et concours en 2009

Consultations

Le département études est intervenu dans 19 sites pour une consultation consistant dans le diagnostic architectural des salles existantes et une analyse du projet de création, rénovation ou restructuration envisagée.

Consultation	Acigné	Le Foyer	Rénovation + Adjonction
Consultation	Aniche	Idéal	Rénovation
Consultation	Auterive	L'Oustal	Adjonction
Consultation	Bourg-la-Reine	Création	Création
Consultation	Charlieu	Les Halles	Rénovation
Consultation	Chauffailles	Action Palace	Rénovation + Adjonction
Consultation	Digoin	Majestic	Transfert + Création
Consultation	Equeurdreville	Palace	Adjonction
Consultation	Erquy	L'Ancre des Mots	Restructuration ou Réhabilitation
Consultation	Gisors	Jour de Fête	Rénovation + Adjonction
Consultation	Lunéville	Impérial	Restructuration
Consultation	Mayenne	Vox	Rénovation
Consultation	Noisiel	La Ferme du Buisson	Rénovation
Consultation	Poix-de-Picardie	Le Trianon	Rénovation
Consultation	Ruoms/Vallon Pont d'Arc	Foyer	Transfert + Création
Consultation	Saint-Chély-d'Apcher	Rex	Rénovation + Adjonction
Consultation	Saint-Quay-Portrieux	Arletty	Réhabilitation
Consultation	Tournus	La Palette	Rénovation
Consultation	Valence	Lux Scène Nationale	Rénovation

Le département Etudes est intervenu en outre en 2009 pour assurer le suivi des consultations réalisées l'année précédente dans les villes suivantes :

- Chilly-Mazarin (Essonne)
- Hauteville / Montmartin-sur-Mer (Manche)
- Montmorency (Val d'Oise)
- Nice (Villa Arson) (Alpes-Maritimes)
- Oyonnax (Ain)
- Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales)
- Ris-Orangis (Essonne)
- Saint-Martin d'Hères (Isère)
- La Tranche-sur-Mer (Vendée)

Enfin, les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de réunions d'études des projets réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants et les collectivités qui s'associent au projet.

En 2009, une réunion de ce type a eu lieu pour l'examen du projet de reconstruction de la salle de Bois-Colombes.

4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus approfondies et permettent aux porteurs du projet d'être accompagnés dans le temps de l'élaboration du projet.

Les études peuvent porter sur les domaines suivants :

- les choix urbanistiques : site potentiel d'implantation et projet urbain,
- le choix du programmiste et la validation et le contrôle du programme,
- la faisabilité de l'opération et l'estimation financière du projet,
- la participation au jury de concours et à la commission technique,
- l'information sur les modes de financement des projets,
- l'avis aux phases APS et APD.

En revanche, le département Etudes n'assure pas de mission de maîtrise d'œuvre et ne peut participer au choix des entreprises. De même, il n'assure pas de conduite d'opération au sens de la loi MOP.

Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

L'année 2009 se caractérise par un nombre élevé de dossiers d'assistance dont la nature est plus complexe. 13 dossiers de ce type ont été traités durant l'année, faisant aujourd'hui, de manière systématique, l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

Assistance	Agen	Création	Création d'un multiplexe et d'une exploitation Art et Essai
Assistance	Ajaccio	Création	Création
Assistance	Antony	Select Louis Daquin	Reconstruction
Assistance	Blagnac	Rex	Réhabilitation
Assistance	Coutances	Les Drakkars	Transfert
Assistance	Douchy-les-Mines	Centre des Arts	Transfert
Assistance	Lons-le-Saunier	Création	Création
Assistance	Melle	Le Méliès	Adjonction
Assistance	Nogent-le-Rotrou	Le Rex	Transfert-extension
Assistance	Plaisance-du-Touch	Ecran 7	Transfert-extension
Assistance	Saint-Michel-sur-Orge	Marcel Carné	Réhabilitation lourde
Assistance	Sarrebourog	Création	Transfert + Création
Assistance	Ugine	Chantecler	Rénovation

En outre, le département Etudes a assisté la Société des compositeurs et artistes dramatiques (SACD) pour le projet de rénovation de sa salle de projection.

5. Demandes d'informations et de conseils

De nombreux contacts ont été pris avec le service Etudes et conseil en 2009 par des exploitants, des associations ou des collectivités en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

Citons par exemple les contacts avec des collectivités ou des exploitants des communes suivantes :

- Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne)
- Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine)
- Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)
- Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
- La Charité-sur-Loire (Nièvre)
- Les Contamines-Montjoie (Haute-Savoie)
- Doullens (Somme)
- Falaise (Calvados)
- Givors (Rhône)
- Ham (Somme)
- Lannemezan (Hautes-Pyrénées)
- Lège-Cap-Ferret (Gironde)
- Montreuil (Seine-Saint-Denis)
- Mourenx (Pyrénées-Atlantiques)
- Nice (Alpes-Maritimes)
- Orthez (Pyrénées-Atlantiques)
- Périgueux (Dordogne)
- Pontarlier (Doubs)
- La Rochelle (Charente-Maritime)
- Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
- Rumilly (Haute-Savoie)
- Saint-Égrève (Isère)
- Saint-Vigor-le-Grand (Calvados)
- Trévoux (Ain)
- Vernoux-en-Vivarais (Ardèche)
- Villeurbanne (Rhône)

Au premier trimestre de l'année 2010, un certain nombre de ces contacts a conduit à des consultations ou à la signature de convention d'assistance.

6. Etudes de parc

a) Etude 2008/2009 région Centre

En 2008, la région Centre a demandé à l'Agence de réaliser en partenariat avec elle une étude relative à la transition vers la projection numérique, à l'accès des personnes à mobilité réduite et à la qualité architecturale des salles. Le périmètre de l'étude s'étendait à 46 établissements des 6 départements de la région Centre :

- Cher : 6 établissements ;
- Eure-et-Loir : 4 établissements ;
- Indre : 7 établissements ;
- Loiret : 9 établissements ;
- Loir-et-Cher : 7 établissements ;
- Indre-et-Loire : 13 établissements.

L'étude a été achevée et présentée aux salles et à la région en avril 2009, lors d'une réunion professionnelle à Vierzon en présence de la Vice-présidente du Conseil Régional. Elle a permis d'analyser pour chaque établissement et chaque cabine la possibilité de double équipement 35 mm et numérique et les coûts d'équipement et d'adaptation induits. Elle a, d'autre part, étudié la situation des salles au regard de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en définissant les grandes typologies d'adaptation nécessaires et le coût global régional. Enfin, elle a expertisé l'aménagement architectural actuel des établissements visités et leurs besoins d'évolution.

Les résultats de l'étude sur la projection numérique ont permis de mettre en évidence la variabilité des coûts d'aménagement des cabines, et tout particulièrement en ce qui concerne les équipements sonores. Le coût global hors maintenance a été estimé pour le parc étudié à 7,6 M€

La situation des salles au regard de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite et des travaux à réaliser à ce sujet s'est révélée elle aussi très diverse. Le coût estimatif à engager pour parvenir à une accessibilité au moins partielle de toutes les salles examinées (à l'exception de deux salles dont la situation est particulière) a été fixé à 950.000 €

b) Etude Rhône-Alpes

L'Agence a engagé au 4^{ème} trimestre 2009 une étude sur la transition à la projection numérique du parc des salles indépendantes de la région Rhône-Alpes (208 établissements ; 416 écrans). L'analyse de terrain a été menée par des équipes régionales mises sur pied par les associations de salles et le syndicat lyonnais des exploitations cinématographiques, après une réunion de formation de tous les participants avec l'Agence à Lyon le 30 octobre 2009.

Les architectes-conseil et le délégué général effectueront dans les premiers mois de l'année 2010 la synthèse des données techniques et économiques recueillies afin de dégager un coût global prévisionnel du passage de ce parc de salles à la projection numérique.

7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics

À l'occasion de chaque réunion de la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles, le département Etudes de l'Agence transmet au service exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers en commun qui seront étudiés lors de la prochaine commission.

Des réunions régulières avec les chargés d'études du service exploitation du CNC ont été mises en place depuis 2007 et le département Etudes de l'Agence a formulé en 2009 plusieurs avis, à l'occasion des commissions d'aide sélective, sur les projets suivis par l'Agence et ceux transmis pour avis par le secrétariat de la commission.

D'autre part, en 2009 un diagnostic de deux établissements de Chambéry a été effectué à la demande des services du CNC en relation avec une demande d'aide sélective. L'étude a porté sur les besoins de modernisation de deux établissements (Le Forum et L'Astrée) d'un même exploitant, compte tenu de l'ouverture imminente d'un multiplexe EuroPalaces dans le projet urbain des Halles de Chambéry.

8. Documents et journées de réflexion

a) Coûts prévisionnels en 2008

L'ADRC réalise chaque année un document qui analyse les coûts prévisionnels des projets aidés par la commission d'aide sélective du CNC. Selon ce document, 2008 apparaît comme une année atypique au regard du nombre de projets soumis à la commission. Le nombre d'opérations diminue (37 contre 57), en raison certainement des échéances électorales et de leurs conséquences pour les décisions publiques. Le montant total des investissements est aussi en forte réduction passant de 58 M€ en 2007 à 29 M€ en 2008. Par type d'opération, on observe une diminution du nombre des créations, une stabilité des restructurations et une progression du nombre des rénovations. L'ensemble des projets se répartit en 7 créations, 9 restructurations, 10 rénovations, et 11 améliorations légères. La moyenne des coûts par projet retrouve son niveau de 2004 à 0,8 M€ par projet contre 1 M€ l'année précédente. Cependant, cette diminution du coût moyen s'accompagne d'une poursuite de l'augmentation générale des coûts de construction par fauteuil, tant pour les projets publics que pour les projets privés.

Depuis plusieurs années, les ratios plafond au m² et au fauteuil des créations deviennent les ratios moyens des années suivantes. L'analyse des données 2008 confirme cette tendance puisque les ratios augmentent sensiblement. Compte tenu du petit nombre de projets examinés cette année par la commission, l'analyse a porté sur une liste de projets enrichie d'autres projets publics et privés. L'échantillon d'une vingtaine de projets de création montre que 53 % de ceux-ci ont un ratio au fauteuil compris entre 3.500 et 5.000 € et 25 % un coût au fauteuil supérieur à 5.000 €. Le document complet édité par le département Etudes est disponible pour nos adhérents et partenaires professionnels sur demande.

b) « Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude des projets

La première édition de l'ouvrage « **Créer ou transformer un cinéma** », diffusé par correspondance par l'Agence depuis le 4^{ème} trimestre 2003, a été épuisée en fin d'année 2006, ce qui a démontré l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités.

La seconde édition est parue en octobre 2007, avec une mise à jour de plusieurs chapitres en fonction des évolutions apparues et des remarques formulées auprès de l'Agence. Cette nouvelle édition a été enrichie de plus d'un cinquième de la pagination initiale.

Comme en 2003, l'ouvrage propose une analyse méthodique des questions communes à toute création ou transformation de salle de cinéma. Huit chapitres font le point sur les réglementations administratives et la recherche des financements, mais aussi sur les aspects culturels, architecturaux et urbanistiques, comme les aspects économiques et techniques, qui seront abordés sous forme de fiches pratiques.

D'octobre 2007 à décembre 2009, près de 240 exemplaires du Guide ont été diffusés.

9. Participation à des actions de formation

Afin de sensibiliser les divers publics qui peuvent être amenés à intervenir, ou à étudier, en matière d'équipements cinématographiques (gestionnaires de salles, collectivités, exploitants, enseignants), l'architecte-conseil de l'Agence participe régulièrement à des sessions de formation.

Ainsi, depuis de nombreuses années, l'ADRC intervient lors du stage de formation de l'UFOLIM organisé à Limoges et à Paris pour de futurs professionnels de l'exploitation, animateurs et gestionnaires de salles de cinéma. L'architecte-conseil et le délégué général de l'Agence sont ainsi intervenus successivement et ont pris en charge deux journées de formation, l'une sur les aspects architecturaux et le montage d'un projet de salle de cinéma, l'autre sur la diffusion des films en salles et la place de la salle dans l'économie du cinéma.

L'architecte-conseil de l'Agence a participé avec les responsables de la FÉMIS à l'organisation du module d'enseignement consacré en mai et juin 2009 à la salle de cinéma et son architecture, à destination de la section « exploitants » pour la troisième promotion des élèves de la filière « Distribution – Exploitation ».

Sont intervenus notamment dans ce module pour les aspects architecturaux et urbains :

- des architectes spécialisés, A. Cattani, J-C. Pourtier ;
- un architecte-urbaniste, G. Cladel ;
- la directrice du CAUE des Yvelines, E. Rojat-Lefevre ;
- le directeur du bureau d'études Accèsmétrie, J-P. Serrus.

Le module a débuté, pour l'ensemble de la filière, par deux journées d'immersion à Lyon qui ont permis aux élèves de visiter une diversité de cinémas et de contextes urbains : le Comoedia, les CNP Terreaux et Odéon, les Pathé Cordeliers et Bellecour à Lyon, le Pathé Vaise, l'UGC Part-Dieu et les Alizés à Bron. Ces journées, co-organisées par Christian Landais pour l'ADRC et Roger Sicaud pour la DRAC Rhône-Alpes, ont conduit les étudiants à rencontrer différents intervenants, et notamment Roger Sicaud, conseiller cinéma à la DRAC ; Marc Bony du Comoedia ; Marc van Maele des Alizés.

L'architecte-conseil est intervenu auprès des étudiants « exploitants » en présentant d'une part, un panorama de l'histoire des salles, d'autre part des exemples de réalisations architecturales de salles de proximité particulièrement remarquables et une information sur l'évolution des coûts de projets.

Par ailleurs, le délégué général de l'ADRC a présenté à l'ensemble de la promotion (distribution et exploitation) un exposé sur la diffusion des films en 2009 et l'action de l'Agence.

Enfin, lors du Festival de Cannes 2009, Jean-Michel Gévaudan, Christian Landais et Pierre Gras ont participé à plusieurs rencontres avec des élus locaux, et particulièrement une délégation de l'Assemblée des départements de France, afin de mieux les informer sur nos actions et sur les évolutions récentes de la diffusion du film.

Information

Animation

Formation

1. **Information des exploitants – Prévisionnements**
2. **Centre-ressources : site Internet, photothèque**

1. Information des exploitants – Prévisionnements

Le choix des lieux de projection correspond à des critères de décentralisation et de commodité d'accès région par région. Les localités suivantes ont accueilli des prévisionnements en 2009, qui ont été organisés par l'ADRC seule ou en partenariat avec les organismes suivants :

- Arras (Nord) les 12 et 13 novembre avec Le Festival du Film d'Arras – Plan Séquence
- Auch (Gers) le 15 octobre avec l'ACREAMP
- Auzielle (Haute-Garonne) le 24 septembre au cinéma Studio 7 avec l'ACREAMP
- Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) les 29 et 30 juin avec De La Suite dans les Images, l'AFCAE
- Blagnac (Haute-Garonne) le 26 mars au cinéma Rex avec l'ACREAMP
- Brive-la-Gaillarde (Corrèze) le 26 février au cinéma Rex avec l'ACREAMP
- Charlieu (Loire) les 17 et 18 septembre avec le GRAC, l'ACRIRA, les CIB, les ECRANS, Plein Champ, l'Association au Fil du Temps et l'AFCAE
- Château-Renard (Loiret) les 27 et 28 août avec l'ACC
- Contis (Landes) les 17 et 19 septembre au cinéma Select avec l'ACREAMP, l'ACPG et l'ACPA
- Istres (Bouches-du-Rhône) le 12 février au cinéma le Coluche avec l'AFCAE
- La Ciotat (Bouches-du-Rhône) le 27 mars au cinéma Le Lumière avec Cinémas du Sud
- La Garde (Var) le 19 novembre au cinéma le Rocher avec Cinémas du Sud
- Mers-les-Bains (Somme) les 10 et 11 septembre avec l'ACAP
- Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne) les 29 et 30 janvier au cinéma Liberty avec l'ACREAMP
- Muret (Haute-Garonne) le 19 novembre
- Orthez (Pyrénées-Atlantiques) le 23 avril au cinéma Studio avec l'ACREAMP
- Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 12 novembre au cinéma le Castillet avec l'AFCAE
- Pont-Saint-Espirit (Gard) le 24 septembre au Ciné 102 avec l'AFCAE
- Privas (Ardèche) le 9 juillet avec les ECRANS et l'AFCAE
- Ramonville (Haute-Garonne) les 18 et 19 juin au cinéma L'Autan avec l'ACREAMP
- Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime) du 2 au 4 octobre avec CLAP Poitou-Charentes
- Vendôme (Loir-et-Cher) le 10 décembre avec l'ACC
- Vizille (Isère) le 5 février avec l'ACRIRA et l'AFCAE
- Yssingeaux (Haute-Loire) le 2 avril avec Plein Champ et l'AFCAE

2. Centre-ressources :

Site Internet, Photothèque

Le site Internet ADRC

1) Statistiques de consultation

Le site Internet de l'ADRC a reçu chaque mois en 2009 en moyenne près de 1.100 visiteurs qui ont consulté au total 49.000 pages, soit mensuellement environ 4.150 pages, ce qui manifeste une forte progression de fréquentation notamment durant la deuxième partie de l'année après les améliorations apportées au site durant l'été.

Il est à noter que les « newsletters » du département Répertoire diffusées par Internet et renvoyant aux pages du site contribuent largement à sa fréquentation en incitant régulièrement à sa consultation.

2) Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé selon six parties :

- l'**ASSOCIATION ADRC** : comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses statuts.
- les **MISSIONS et SERVICES** : présente les différentes missions confiées par les pouvoirs publics à l'Agence, de même que les départements qui constituent son organisation et par lesquels elle intervient.
- les **FILMS et COPIES** : comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposés les divers modes et principes d'intervention de l'Agence en réponse aux demandes des salles, et les données statistiques relatives à ces interventions réparties selon plusieurs critères d'analyse.

Dans cette partie, l'accès aux informations peut se faire selon les types d'intervention ADRC (Petites villes, Villes moyennes et Art et essai) et selon les régions ADRC où les informations sont spécifiées selon les régions ADRC concernées.

Par ailleurs, des liens vers d'autres sites permettent dans cette partie d'accéder à des informations relatives au calendrier de sortie des films.

- la **SALLE DE CINEMA** : présente tous les types d'intervention et de prestation de l'ADRC concernant la salle de cinéma :
 - . les études,
 - . les conseils et l'assistance architecturale,
 - . les manifestations et parrainages,
 - . la documentation et la photothèque.

Sont ainsi présentés des exemples d'études et d'interventions, et diverses illustrations, relatives à cette mission fondamentale et constitutive de l'ADRC.

- le **REPERTOIRE** : correspond à toutes les actions et les services mis en place par l'Agence sur la diffusion des films du patrimoine, mission qui a été confiée à l'ADRC en 1999 par le Ministère de la Culture.

Six chapitres structurent maintenant cette partie : principes généraux d'action ; différents films proposés ; diffusion des copies et ses modalités ; conditions de circulation des copies ; recherche des ayants droit des films, notamment en liaison avec le site de la BIFI ; Bulletins du répertoire et informations.

- la section **ACTUALITES** propose un agenda des actions, les publications disponibles, y compris la Lettre d'information, et la liste des dernières nouveautés du site.

Le site a été régulièrement mis à jour en 2009 et plusieurs modifications y ont été apportées en ce qui concerne notamment la présentation des pages, la mise à jour des documents pdf (contacts régionaux), l'amélioration des outils statistiques.

D'autre part des documents d'actualités y ont été ajoutés pour améliorer l'information des adhérents : synthèse des débats de l'Assemblée générale 2009 sur la projection numérique ; Lettre d'information de l'Agence.

Le début de l'année 2010 a été caractérisé par une augmentation très nette des visites du site : plus de 1.750 visites en janvier et plus de 2.000 visites en février (+ 100 % d'augmentation par rapport à l'année 2009).

La Photothèque

La photothèque de l'ADRC comprend en 2009 des clichés concernant plus de 210 établissements de 166 villes pour un total de plus de 20.000 diapositives qui présentent les établissements de jour et de nuit dans leur insertion urbaine, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, comme les détails les plus significatifs de leur architecture et de leur aménagement.

Les photographies issues de ce fonds, **libres de droits de reproduction**, ont été utilisées en 2009 par des associations, par le CNC et d'autres organismes du secteur de la Culture, et par le site Internet de l'Agence. Citons particulièrement l'ACPA (Association des Cinémas de Proximité en Aquitaine), l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) pour l'illustration de son site web et le CNC.

Elles servent également à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle.

Mission

Patrimoine

1. **Missions et services**
2. **Bilan des actions 2009**
 - ...⇒ **Aide à la diffusion**
3. **Bilan des actions 2009**
 - ...⇒ **Accompagnement**
4. **Service à destination des salles**
 - ...⇒ **Centre-ressources**
5. **Annexes**

1. Missions et services

La mission Patrimoine de l'ADRC, créée en 1999 à l'initiative du Centre National de la Cinématographie et du Ministère de la Culture, est la seule structure d'intervention qui apporte aux salles une possibilité d'accès aux films du patrimoine par l'édition de copies neuves à des conditions aménagées (absence de minimum garanti, partage des recettes à hauteur de 50 %). La programmation de ces films à destination principalement des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes (moins de 215.000 entrées annuelles par ville) est réalisée avec l'accord des distributeurs.

Ses interventions comprennent également :

- > L'édition de documents d'accompagnement sur les films, gratuitement mis à disposition des salles et des publics.
- > Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements dans les salles.
- > La diffusion de films muets et la proposition de ciné-concerts à des conditions aménagées.
- > La proposition d'ateliers Jeune public à des conditions aménagées.
- > L'organisation de visionnements professionnels de films de Répertoire en régions.
- > Une fonction de centre-ressources au bénéfice des professionnels. La mission Répertoire assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, qui lui permettent de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec l'ensemble des professionnels concernés et le CNC. Les crédits dont dispose l'ADRC pour sa mission Patrimoine sont répartis en 2009 en fonction des modes d'action suivants.

Évolution des budgets par année

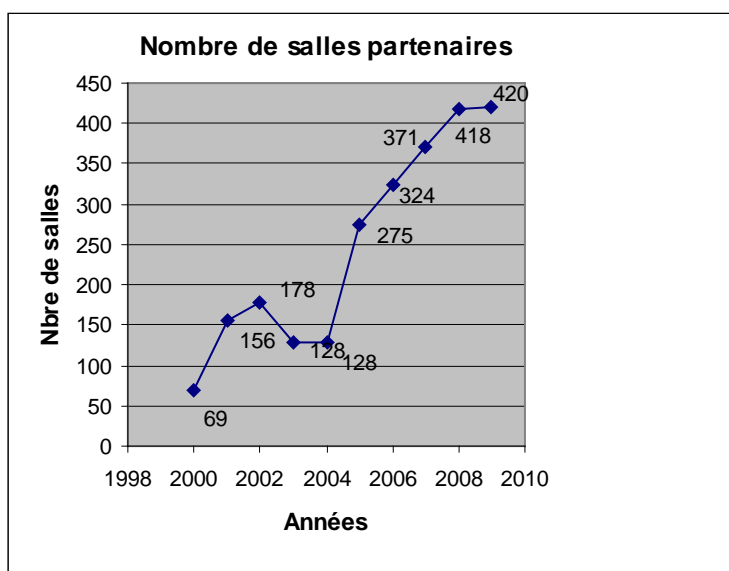
Budget / Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Copies	104.000	82.100	72.000	73.000	80.000	80.000
Missions animations	12.000	10.000	7.000	7.000	9.000	9.000
Documents d'accompagnement	10.000	10.000	7.000	7.000	7.000	7.000
TOTAL	126.000 €	102.100 €	86.000 €	87.000 €	96.000 €	96.000 €

2. Bilan des actions 2009

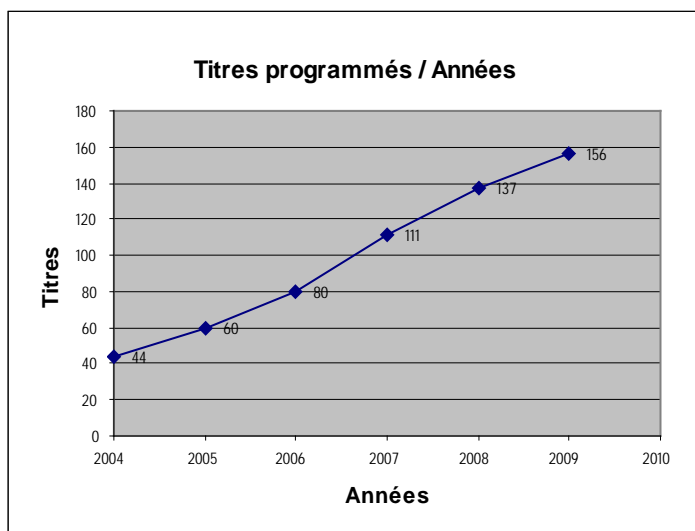
→ Aide à la diffusion

L'année 2009 en chiffres

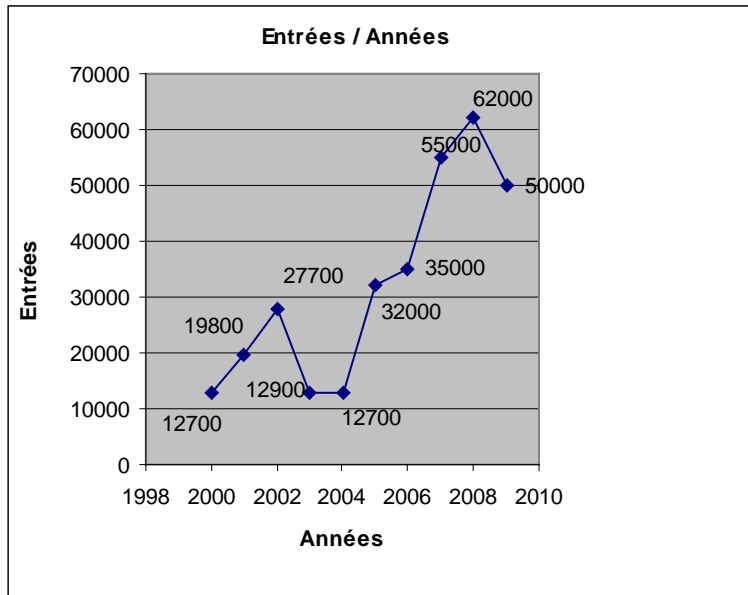
Au total, depuis la création de la mission en 2000, 789 établissements ont bénéficié des copies ADRC Répertoire dont 420 en 2009, en légère augmentation par rapport à 2008. Près de 90 % des programmations sont effectuées par des salles de Petites Villes et Villes Moyennes (dénominations définies selon les critères ADRC, villes réalisant moins de 215.000 entrées annuelles). Rappelons que la plupart de ces salles étaient peu prises en compte, voire pas du tout, par les distributeurs actifs sur le secteur Répertoire. L'année 2009 voit la confirmation des efforts engagés par l'ADRC depuis 10 ans avec une activité qui a nettement progressé depuis 2004.



Le nombre de salles qui ont eu recours aux copies Répertoire est en augmentation dans 18 régions, particulièrement en Bretagne, Lorraine et Rhône-Alpes. 58 nouvelles salles ont fait appel à la mission Répertoire en 2009 dans le cadre de l'activité « Accès au film ». [Voir tableau en annexe page 58.]



156 titres ont été diffusés en 2009. La notion de « catalogue » prend ici tout son sens. En effectuant régulièrement un renouvellement des conventions (initialement prévues pour une durée de trois ans) avec ses partenaires distributeurs, la mission Patrimoine propose aujourd'hui en effet **un fonds de plus de 200 longs métrages disponibles à des conditions aménagées**. C'est un aspect fondamental du travail de la mission qui s'inscrit dans la durée.



La baisse relative du nombre d'entrées en 2009 peut s'expliquer notamment par le nombre plus réduit de titres proposés dans le cadre de partenariats avec les distributeurs (11 nouveaux titres en 2009 contre 21 en 2008) et la diminution des circulations des films destinés au Jeune public alors qu'en 2008, ces films avaient été particulièrement demandés **Depuis 2000, 315.000 entrées ont été réalisées tous cycles confondus.**

Les copies 2009

31 nouveaux titres ont été diffusés en 2009. Les réservations des copies 2009 se poursuivront bien entendu en 2010.

19 copies financées par l'ADRC

- **Cycle Comédies italiennes** : *Le Fanfaron* (1962), *Les Monstres* (1963) de Dino Risi, *Affreux sales et méchants* (1976) de Ettore Scola, *Ces messieurs dames** (1965) de Pietro Germi. Solaris Distribution, Carlotta Films (4 copies*, dont 1 copie mise à disposition par le distributeur)
- **Cycle Nanni Moretti** : *Ecce Bombo* (1978), *Sogni d'Oro* (19), *Je suis un autarcique* (1976). Le Pacte (3 copies)
- **Cycle Sergio Leone** : *Il était une fois la révolution* (1971), *Et pour quelques dollars de plus** (1965). Carlotta Films (2 copies,* dont 1 copie mise à disposition par le distributeur)
- **Beetlejuice** (1988) de Tim Burton. Mission Distribution (1 copie)
- **Brigadoon** (1954) de Vincente Minnelli. Swashbuckler Films (1 copie)
- **Capitaine Blood** (1935) de Michael Curtiz. Flash Pictures (1 copie)
- **Duel** (1971) de Steven Spielberg. Solaris Distribution (1 copie)
- **Harold et Maude** (1971) de Hal Hashby. Madadayo Films (1 copie)
- **L'Invasion des profanateurs de sépultures** (1955) de Don Siegel. Théâtre du Temple (1 copie)
- **La Machine à explorer le temps** (1960) de George Pal. Splendor Films (1 copie)
- **Le Signe de Zorro** (1940) de Rouben Mamoulian. Swashbuckler Films (1 copie)
- **Les Poupées du diable** (1936) de Tod Browning. Carlotta Films (1 copie)
- **Les Sept Mercenaires** (1960) de John Sturges. Carlotta Films (1 copie)
- **Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?** (1962) de Robert Aldrich. Flash Pictures (1 copie)
- **The Molly Maguires** (1969) de Martin Ritt. Swashbuckler Films (1 copie)

11 titres mis à disposition aux conditions ADRC

- **À bout de course** (1988) de Sidney Lumet. Splendor Films (1 copie)
- **Ces messieurs dames** (1965) de Pietro Germi. Carlotta Films (1 copie).
- **Et pour quelques dollars de plus** (1965) de Sergio Leone. Carlotta Films (1 copie)
- **Jugement à Nuremberg** (1961) de Stanley Kramer. Swashbuckler Films (1 copie)
- **L'Aventure de Mme Muir** (1947) de Joseph Mankiewicz. Swashbuckler Films (1 copie)
- **L'Etrangleur de Boston** (1968) de Richard Fleischer. Swashbuckler Films (1 copie)
- **La Maison de la rue Troubnaïa** (1928) de Boris Barnet. Arkéion Films (1 copie)
- **Les Douze salopards** (1967) de Robert Aldrich. Swashbuckler Films (1 copie)
- **Les Vacances de Monsieur Hulot** (1951) de Jacques Tati. Carlotta Films (1 copie)
- **Pique-nique à Hanging Rock** (1975) de Peter Weir. Splendor Films (1 copie)
- **Spartacus** (1960) Stanley Kubrick. Swashbuckler Films (1 copie)

1 titre financé par le dispositif Petites Villes de l'ADRC

- **Le Petit fugitif** (1953) de Ruth Orkin, Morris Engel, Ray Ashley. Carlotta Films (3 copies)

Ces partenariats avec les distributeurs se sont poursuivis en 2009. Ils ont permis en effet, en complément des **20 tirages de copies** financées par l'ADRC, la mise à disposition de **11 titres** sur l'année 2009. Ils témoignent d'une collaboration intelligente et efficace visant à répondre aux attentes des salles dans la limite des budgets de l'ADRC. En effet, lorsqu'une copie d'un film n'est pas financée par l'Agence, les distributeurs peuvent mettre à disposition une copie qui sera programmée par la mission Répertoire aux conditions ADRC.

Un nouveau partenaire distributeur

En 2009, nous nous sommes associés à un nouveau distributeur avec lequel nous n'avions jamais travaillé. Il s'agit de :

- Flash Pictures
Capitaine Blood de Michael Curtiz
Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? de Robert Aldrich

L'Agence poursuit par ailleurs son travail avec les distributeurs suivants :

- Action Cinémas - Théâtre du Temple - Acacias - Ad Vitam - Arkeion - Artédis - Bis Repetita - BVI - Carlotta Films - Ciné Classic - Ciné Sorbonne - Cinéma Public Films - Gaumont - Gebeka Films - Le Pacte - Les Films de Mon Oncle - Les Films du Losange - Les Films du Paradoxe - Films Sans Frontières - Les Grands Films Classiques - Madadayo Films - Mission Distribution - MK2 - Pyramide Distribution - Shellac - Solaris Distribution - Sophie Dulac Distribution - Splendor Films - Swashbuckler Films - Tamasa Distribution - Warner Bros - Zootrope Films.

Les contacts pris avec ces distributeurs ont par ailleurs permis d'avoir un accès privilégié à leurs catalogues et à l'ensemble de leurs activités de diffusion.

Total des titres et des copies par année

Nombre de titres et de copies ayant intégré le catalogue durant l'année 2009 :

2009	Longs métrages	Courts-métrages
Nombre de titres	31	-
Nombre de copies	33	-

Détail des programmations par films

Copies 2009

Les films entrés au catalogue en 2009 ont généré 23 % des programmations globales.

Titre du cycle / Film	2009
Comédies italiennes	83
Nanni Moretti	33
Sergio Leone	9
À bout de course	31
Beetlejuice	7
Brigadoon *	2
Capitaine Blood *	1
Duel	10
Harold et Maude	13
Jugement à Nuremberg ** (MD)	-
L'Aventure de Mme Muir	42
L'Etrangleur de Boston **	-
L'Invasion des profanateurs de sépultures *	5
La Machine à explorer le temps	11
La Maison de la rue Troubnaïa (MD)	-
Le Petit fugitif	14
Le Signe de Zorro	25
Les Douze salopards ** (MD)	-
Les Poupées du diable	3
Les Sept Mercenaires	8
Les Vacances de Monsieur Hulot * (MD)	1
Pique-nique à Hanging Rock	7
Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?	9
Spartacus **	-
The Molly Maguires	16
Total	330

* Début de circulation ADRC : décembre 2009

** Début de circulation ADRC : 2010

(MD) Mise à disposition

Copies 2008

Films entrés au catalogue en 2008 - nombre de programmations de 2008 à 2009 :

Titre du cycle / Film	2008 à 2009
Alfred Hitchcock	81
James Whale	124
Accident	-
Aguirre, la colère de Dieu	59
Autour des pionniers de l'animation	30
Barry Lyndon	59
Brazil	23
Coups de feu dans la Sierra	11
De l'influence des rayons gamma sur le comportement des petites marguerites	53
Elmer Gantry, le charlatan	2
L'Auberge rouge	1
L'Île nue	15
La Dernière Chasse	-
La Flèche brisée	4
La Maison du diable	6
La Meilleure Façon de marcher	1
La Rivière rouge	3
La Vallée de la poudre	-
Le Bal des vampires	25
Le Fils du désert	3
Le Reptile	4
Le Vaisseau fantôme	-
Les Jeux de l'amour et de la guerre	-
Let's get lost	44
Lola Montès	79
Mariage à l'italienne	30
Mark Dixon détective	1
Network	-
Parfum de femme	44
Sergent York	1
Serpico	36
The Offence	10
Trois (més)aventures d'Harold Lloyd	28
Un homme est passé	1
Total	778

Copies 2007

Films entrés au catalogue en 2007– nombre de programmations de 2007 à 2009 :

Titre du cycle / Film	2007 à 2009
Alain Resnais	100
Maurice Pialat	112
Carl Th. Dreyer	22
Elle et lui	57
L'Éventail de Lady Windermere	51
L'Homme à la caméra	23
La Femme des sables	39
La Nuit américaine	40
Le Jardin des Finzi-Contini	34
Les Aventures du Prince Ahmed	107
Moi Pierre Rivière	13
Pink Floyd The Wall	60
Punishment Park	35
Sa Majesté des mouches	38
The Party	7
THX 1138	47
Zabriskie Point	51
Total	836

Copies 2006

Films entrés au catalogue en 2006 – nombre de programmations de 2006 à 2009 :

Titre du cycle / Film	2006 à 2009
Jean Eustache	34
Richard Fleischer	160
Louis Malle	157
Courts-métrages Chaplin et Keaton	39
Cria Cuervos	71
En vitesse	24
Été violent	33
Faut pas s'en faire	9
Gentleman Jim	41
La Charge fantastique	21
La Drôlesse	56
La Fièvre dans le sang	62
L'Aigle des mers	18

Le Cauchemar de Dracula	14
Les Aventures de Tom Pouce	43
Les Deux orphelines	31
Les Rapaces	6
Nausicaä la vallée du vent	0
Ninotchka	35
Pee Wee's big adventure	27
Planète interdite	42
Point Blank	20
Profession reporter	65
Riz amer	104
Vera Cruz	43
Vive le sport !	101
West side story	107
Total	1.363

Copies 2005

Films entrés au catalogue en 2005 – nombre de programmations de 2005 à 2009 :

Titre du cycle / Film	2005 à 2009
John Ford	217
Jean-Luc Godard	79
Jean Renoir	133
Cette sacrée vérité	18
Edvard Munch	44
Gosses de Tokyo	38
Haute pègre	43
Il était un père	31
La Femme de Seisaku	27
La Fille à la valise	25
La Fureur de vivre	36
La Règle du jeu	59
Le Cameraman	84
Le Rebelle	33
Matador	26
Monte là-dessus	134
Orfeu Negro	38
Tatouage	31
Total	1.096

Copies 2004

Films entrés au catalogue en 2004 – nombre de programmations de 2004 à 2009 :

Titre du cycle / Film	2004 à 2009
Ingmar Bergman	192
Rainer Werner Fassbinder	200
Charley Chase Follies	95
La Flibustière des Antilles	34
L'Aurore	107
Le Temps des Gitans	78
Les Trois Mousquetaires	39
Ordet	36
Rendez-vous avec la peur	48
Un mariage à Boston	29
Total	858

Copies tirées de 2000 à 2003

Cycles : Robert Bresson*, Louise Brooks*, Luis Buñuel*, Federico Fellini*, Stanley Kubrick*, Max Ophuls, Yasujiro Ozu, Pier Paolo Pasolini I et II (années 60), Otto Preminger, Andrei Tarkovski, Jacques Tati, François Truffaut I, II (Doinel) et III (polars).

Titres uniques : *The Blues Brothers**, *Le Bon la brute et le truand*, *Les Contes de l'horloge magique*, *Dark Crystal*, *Le Dirigeable volé*, *Impression de montagne et d'eau*, *Love Streams*, *Rencontres du 3ème type**, *Le Roi et l'oiseau*, *Les Temps modernes*, *Un enfant de Calabre*.

* Films et cycles sortis du catalogue.

Une mémoire en courts

Présentation

L'opération *Une mémoire en courts*, inaugurée en 2001 avec neuf films produits par Pierre Braunberger dans les années 1950 et 1960, a permis d'associer le travail de la mission Répertoire de l'ADRC à celui de L'Agence du Court Métrage. Une convention a permis de définir les compétences et les missions respectives des deux associations. La deuxième édition a été consacrée en 2002 aux films courts de Jacques Tati dont les copies ont été mises à disposition par le distributeur. Le troisième volet, disponible depuis le mois de mars 2004, est consacré aux productions Anatole Dauman (Argos).

Les trois volets de cette opération réalisée depuis 2001 sont toujours disponibles. La programmation est assurée par l'Agence du Court Métrage.

Les films

9 films produits par **Pierre Braunberger** : *Toute la mémoire du monde* **Alain Resnais** 1956 / *Tous les garçons s'appellent Patrick* **Jean-Luc Godard** 1957 / *Le Chant du styrène* **Alain Resnais** 1958 / *L'Amour existe* **Maurice Pialat** 1961 / *À la mémoire du rock* **François Reichenbach** 1963 / *Drame du taureau* **Lucien Clergue** 1965 / *Les Veuves de quinze ans* **Jean Rouch** 1966 / *La Sixième face du Pentagone* **Chris Marker** 1967 / *La Direction d'acteurs par Jean Renoir* **Gisèle Braunberger** 1968. En partenariat avec Les Films du Jeudi.

5 films autour de **Jacques Tati** : *Cours du soir* **Nicolas Ribowski** 1967 / *Soigne ton gauche* **René Clément** 1936/ *L'École des facteurs* **Jacques Tati** 1947 / *Au-delà de Playtime* montage d'archives 2002 / *Forza Bastia 78 ou l'île en fête* **Jacques Tati** et **Sophie Tatischeff** 1978-2000. En partenariat avec Les Films de Mon Oncle.

6 films produits par **Anatole Dauman** : *Symphonie mécanique* **Jean Mitry** 1955 / *Les oiseaux sont des cons* **Chaval** 1965 / *Broadway by Light* **William Klein** 1957 / *La Première Nuit* **Georges Franju** 1957 / *Vive la baleine* **Mario Ruspoli** et **Chris Marker** 1972/ *À Valparaiso* **Joris Ivens** 1963. En partenariat avec Argos Films et Connaissance du cinéma (Tamasa Distribution).

Accompagnement

Un document spectateur conçu par L'Agence du Court Métrage en concertation avec l'ADRC et le distributeur est disponible gratuitement pour les salles diffusant les films de l'opération.

L'ADRC et L'Agence du Court Métrage ont établi une liste commune de personnes susceptibles d'accompagner le programme. Rappelons que l'ADRC finance les frais de déplacement de ces intervenants (universitaires, critiques) qui animent des débats en salles.

Résultats

Nombre de programmations réalisées :

<i>En programme</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
BRAUNBERGER	71	27	15	3	4	3	1	1	1	126
TATI		81	21	14	3	6	3	2	6	136
DAUMAN				23	3	6	1	0	1	34

Les films constituant ces programmes sont également disponibles à la carte.

En 2009, 36 programmations ont été effectuées.

Les copies Jeune public

Les films destinés au Jeune public sont particulièrement bien représentés au sein du catalogue ADRC Répertoire : plus de 50 titres courts et longs métrages confondus. En 2009, l'ADRC est intervenue sur les titres suivants :

- *Beetlejuice* (1988) de Tim Burton. Mission Distribution.
- *Brigadoon* (1954) de Vincente Minelli. Swashbuckler Films.
- *Capitaine Blood* (1935) de Michael Curtiz. Flash Pictures.
- *La Machine à explorer le temps* (1960) de George Pal. Splendor Films.
- *Le Petit fugitif* (1953) Ruth Orkin, Morris Engel, Ray Ashley. Carlotta Films.
- *Le Signe de Zorro* (1940) de Rouben Mamoulian. Swashbuckler Films.
- *Les Poupées du diable* (1936) de Tod Browning. Carlotta Films.
- *Les Vacances de Monsieur Hulot* (1951) de Jacques Tati. Carlotta Films.

L'ADRC prolonge par ailleurs depuis 2004, avec l'accord des distributeurs (une nouvelle convention étant établie), la disponibilité des copies ADRC de films de Répertoire destinés particulièrement au Jeune public. Ces copies (*Impression de montagne et d'eau, Le Dirigeable volé, Le Roi et l'oiseau, Les 400 coups, Les Contes de l'horloge magique, Les Temps modernes, Nausicaä la vallée du vent*), financées dans le cadre du dispositif Petites Villes, viennent ainsi compléter les copies existantes du département Répertoire. La liste complète des films issus des différents dispositifs est consultable sur le site Internet de l'ADRC.

Ces copies disponibles pour des séances Jeune public peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels, ou d'ateliers proposés à des conditions économiques aménagées. L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant (conditions valables uniquement sur les copies ADRC).

3. Bilan des actions 2009

→ Accompagnement

Les documents édités en 2009

Pour chaque circulation de cycles ou certains films le nécessitant, l'Agence édite des documents mis gratuitement à disposition des salles et des publics. Un texte original est rédigé spécialement pour l'occasion par un spécialiste qui peut également intervenir en salles pour animer un débat. Les frais de déplacement sont alors pris en charge par l'ADRC. En 2009, le document consacré au cycle « Comédies italiennes » a été réalisé en collaboration avec le réalisateur Emmanuel Barnault qui est intervenu à plusieurs reprises à Antony (Le Select), Romainville (Le Trianon), Callac (Cinéma d'Argoat) pour présenter les films et animer des débats. Il a illustré son intervention avec un certain nombre d'extraits de ses documentaires : *Dino Risi, le pessimiste joyeux de la comédie italienne* et *Scola, le satiriste* co-réalisés avec Jean Gili. Le document ADRC consacré aux deux films de Sergio Leone a été réalisé en collaboration Pierre Cadars avec l'aimable autorisation de la revue Radici.



La Comédie italienne par Emmanuel Barnault.
8.000 exemplaires.



Sergio Leone par Pierre Cadars.
8.000 exemplaires.

Les ciné-concerts ADRC

Modalités

Depuis septembre 2004, le département Répertoire permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des séances de ciné-concerts "clé en main" à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au jeune public. Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées : absence de minimum garanti, partage des recettes avec le distributeur à hauteur de 50 %.
- Accès à des tarifs négociés auprès de plus de 15 interprètes et compositeurs.
Un large choix d'instrumentations est proposé. De l'improvisation au piano aux ensembles électro-acoustiques, en passant par d'autres formules plus souples et accessibles.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document destiné aux spectateurs sur certains titres.

Résultats

- **En 2009 : 129 ciné-concerts ADRC dans 103 salles partenaires dont 30 nouvelles salles.**
- **Depuis 2004 : 597 ciné-concerts ont été organisés en région dans 306 salles.**

Titres	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
Atelier Eveil musical			3	19	6		28
Autour des pionniers de l'animation						36	36
Charley Chase Follies	26	47	10	1	3	4	91
Duel						1	1
En vitesse				1	1	18	20
Faut pas s'en faire			1	5		1	7
Gosses de Tokyo		2	7	2	5	8	24
L'Aurore		25	10	5	11	5	56
L'Eventail de Lady Windermere				19	17		36
L'Homme à la Caméra				1	5	10	16
La Passion de Jeanne d'Arc						2	2
Le Cameraman		1	11	12	11	9	44
Le Maître du Logis						1	1
Les Aventures du Prince Ahmed				7	39	3	49
Les Deux Orphelines			10	8	-	3	21
Les Rapaces				2	2	-	4
Let's Get Lost					1	9	10
Pink Floyd					1		1
Safety Last		20	57	3	5	4	89
Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd						9	9
Vampyr						1	1
Vive le Sport			11	24	11	5	51
Total	26	95	120	109	118	129	597

Les films ont été présentés en salles dans diverses formules musicales : solo, duo ou trio, dont les tarifs ont été adaptés aux besoins des exploitants. Les résultats enregistrés depuis 2004 témoignent d'avancées très encourageantes sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les Petites Villes avec un soutien fréquent des associations régionales et des collectivités territoriales.

Les ateliers Jeune public

Le département Répertoire de l'ADRC propose à des conditions économiques aménagées des ateliers à destination du Jeune public. Plusieurs ateliers sont proposés. Un ciné-concert suivi d'un éveil musical et des séances de découverte de l'image animée et du pré cinéma autour des films : *Les Aventures du Prince Ahmed* de Lotte Reiniger et du programme *Autour des pionniers du cinéma d'animation (Du praxinoscope au cellulo)*. Un spectacle de lanterne magique et de fantasmagories est autour de Tim Burton et du film *Beetlejuice*. Destinées au jeune public, ces rencontres de sensibilisation autour des films disponibles auprès de l'ADRC Répertoire permettent de manière ludique de découvrir les arcanes du Septième Art. Ces séances sont encadrées par des professionnels du cinéma et proposées "clé en main" aux salles de cinéma (associatives, municipales ou privées) qui en font la demande.

De l'image fixe à l'image animée

Ce spectacle interactif et pédagogique se compose de trois parties : une présentation du film projeté suivie d'une découverte des évolutions techniques qui ont permis le passage de l'image fixe à l'image animée. Les enfants appréhendent également, selon le film présenté, l'histoire du cinéma des premiers temps, les films d'animation. Une animation permet ensuite de découvrir et manipuler différents jouets optiques (lanterne magique, zootrope...) et les étapes de création d'un thaumatrope.

En 2009, plusieurs ateliers se sont déroulés à Bretenoux-Biars (Cinéma Robert Doisneau), Oyonnax (Centre Culturel Aragon), Beauvais (Cinéma Agnès Varda), Chantilly (Cinéma Elysée), Meru (Domino), Clermont-de-l'Oise (Cinéma Paul Le Brun), Les Mureaux (Cinéma Frédéric Dard) avec Anne Gourdet-Marès, Marcos Uzal et Sophie Bataille (Praximage).

Les ateliers Tout public

Autour de Chet Baker

En partenariat avec le Trio Invite (Laurent Marode, Karim Gherbi, Abdès Gherbi), la mission Patrimoine propose un concert-conférence autour du film *Let's Get lost* de Bruce Weber. Ce trio qui a accompagné des chanteuses, des saxophonistes, des trompettistes, des guitaristes et bien d'autres instrumentistes, invite selon les attentes des programmeurs, un quatrième musicien (grand connaisseur de l'œuvre de Chet Baker) à se joindre à eux. Après la projection du film les grands thèmes et standards de Chet Baker sont joués dans la salle. Il s'agit aussi d'expliquer et de faire partager au public l'évolution exceptionnelle de ce musicien hors du temps à travers ce grand mouvement musical : le jazz. Trois parties sont développées dans le cadre de ce concert-conférence : le jazz, Chet Baker : ombre et lumière (sa carrière, sa contribution) ; et Chet Baker : un sens mélodique particulier et exceptionnel.

Le Trio Invite a réalisé neuf concerts-conférence après la projection de *Let's Get Lost* à Châteauroux (L'Appolo), Antony (Le Select), Tremblay-En-France (Cinéma Jacques Tati), Chinon (Le Rabelais), Epernay (Le Palace) et en Bretagne à Callac (Cinéma d'Argoat), Loudéac (Le Quai des images) et Rostrenen (Ciné Breiz).

4. Services à destination des salles, → Centre-ressources

Interventions en salles

Le repérage d'intervenants (universitaires, rédacteurs ou critiques des *Cahiers du Cinéma*, *Positif*, membres d'associations...) s'est poursuivi en 2009. Ce repérage a été renforcé grâce à l'envoi régulier d'un questionnaire destiné aux intervenants et précisant leurs domaines de compétence. Une centaine d'intervenants a été repérée depuis la création de la mission. L'ADRC prend en charge leurs frais de déplacement pour les salles programmant les copies de l'Agence. C'est à l'exploitant de s'entendre avec l'intervenant sur :

- Ø le montant des prestations, qui dans leur grande majorité évolue entre 150 et 300 € (à la charge de l'exploitant) pour la présentation d'un film et la participation à la discussion qui suit et /ou qui précède la projection.
- Ø le mode de règlement, en tenant compte de son statut : soit au titre de salarié (CDD), qui est le cas le plus courant, soit d'intermittent du spectacle (CDD), soit au titre d'auteur (droits d'auteur), soit encore au titre de travailleur indépendant (facture, note d'honoraires). Pour en savoir plus sur les différents moyens en vigueur pour rémunérer un intervenant selon son statut, consulter notre site Internet.

Mise en réseau

AFCAE

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'AFCAE. En 2009, des actions complémentaires ont été menées sur les films suivants :

Cycle Comédies italiennes : *Affreux sales et méchants* / *Ces messieurs dames* / *Le Fanfaron* / *Les Monstres* : soutien partenariat du groupe Répertoire AFCAE.

→ 4 copies ADRC et un document ADRC

Cycle Nanni Moretti : *Ecce Bombo* / *Je suis un autarcique* / *Sogni d'Oro* : soutien-partenariat du groupe Répertoire AFCAE.

→ 3 copies ADRC

À bout de course : soutien du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)

Beetlejuice : soutien-partenariat du groupe Jeune public AFCAE.

→ 1 copie ADRC

Brigadoon : soutien du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC

Capitaine Blood : soutien-partenariat du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC

L'Aventure de Mme Muir : soutien du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)

L'Etrangleur de Boston : soutien-partenariat du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)

Le Petit fugitif : soutien du groupe Jeune public AFCAE.

→ 3 copies ADRC dispositif Petites Villes

Le Signe de Zorro : soutien-partenariat du groupe Jeune public AFCAE.

→ 1 copie ADRC

The Molly Maguires : soutien du groupe Répertoire AFCAE.

→ 1 copie ADRC

Archives Françaises du Film du CNC

Depuis 2006 et la diffusion en région du film restauré de Jacques Doillon, *La Drôlesse*, la mission Répertoire de l'ADRC développe des actions de partenariat avec les Archives Françaises du Film du CNC. Le programme *Autour des pionniers de l'animation (du praxinoscope au cellulo)* conçu par les Archives françaises du film du CNC et l'ADRC a débuté sa vie en salle en avril 2009. Les premiers résultats sont très encourageants avec une moyenne de 55 spectateurs par séance.

Ce film d'une durée d'une heure, spécialement composé pour un public de tous âges et une diffusion en **ciné-concert**, permet de découvrir toutes les richesses de l'animation et des techniques aussi diverses que les papiers découpés, les marionnettes, les sculptures animées, l'animation en volume, outre le classique dessin animé. Parmi les réalisateurs des films présentés figurent par exemple Emile Cohl, Segundo de Chomon, Robert Lortac, Albert Murlan et Marius O'Galop.

La restauration des films constituant ce programme a été effectuée par les Archives françaises du film du CNC en accord avec les ayants droit et la Cinémathèque Française. La distribution est assurée par Gaumont et la circulation des copies par le département répertoire de l'ADRC. La projection peut être accompagnée d'un atelier d'initiation aux techniques de l'animation.

Autour des pionniers de l'animation (Du praxinoscope au cellulo) :

36 ciné-concerts ont été organisés en 2009 (2.600 entrées), ce programme continue de circuler en 2010 (30 ciné-concerts datés à ce jour).

Ateliers Jeune public de sensibilisation aux origines et aux principes du dessin animé avec des jouets optiques (Zootrope, Praxinoscope) proposés à des conditions aménagées en collaboration avec Anne Gourdet-Marès et Sophie Bataille.

Un document affichette a été édité par les AFF et l'ADRC. Ce document est envoyé gratuitement aux salles.



Cinémathèque Française

La réédition de *Lola Montès* le 3 décembre 2008 (Sophie Dulac Distribution) a permis d'engager un premier partenariat avec La Cinémathèque Française. Le film de Max Ophüls a été restauré par la Cinémathèque Française en collaboration avec les Films du Jeudi, les Films de la Pléiade et Marcel Ophüls. En 2009, Hervé Pichard, chef de projet de la restauration à la Cinémathèque, est intervenu à deux reprises à Dunkerque (Studio 43) et Nogent-Le Rotrou (Le Rex) pour présenter le film et sa restauration.

Ces partenariats avec les AFF-CNC et la Cinémathèque Française témoignent à la fois de la complémentarité des missions et de l'ouverture de l'ADRC au monde de ces institutions patrimoniales. La mission Répertoire joue un rôle efficace et concret d'interface au niveau national. Elle entend développer également de véritables passerelles entre les acteurs du secteur.

Association Française du Film d'Animation (AFCA)

La mission Répertoire est partenaire de l'AFCA, coordinateur de la Fête du cinéma d'animation qui se déroule chaque année tous les 28 octobre pour commémorer la première projection publique du théâtre optique d'Émile Reynaud à Paris, au Musée Grévin, en 1892.

Le programme *Autour des pionniers de l'animation (Du praxinoscope au cellulo)* a été programmé dans 17 salles dans le cadre du Festival de la Fête du cinéma du 14 octobre au 3 novembre 2009. Ces séances étaient présentées en ciné-concert.

Association des distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP)

L'ADFP a été créée en 2008 par les distributeurs de films de patrimoine, afin de valoriser leur travail dans le paysage cinématographique français et d'augmenter la visibilité auprès des professionnels et du public. Les membres de cette association, qui représentent plus de 90 titres réédités en 2009, sont à ce jour : Théâtre du Temple, Bis Repetita, Carlotta Films, Chrysalis Films, Heliotrope Films, Les Acacias, Les Films de Mon Oncle, Lost Films, Madadayo Films, Mission, Solaris Distribution, Tamasa Films. Un partenariat entre la mission Répertoire et l'ADFP a permis dans le cadre de visionnement professionnel de présenter les actions des deux associations.

Associations Régionales

L'Agence poursuit le développement du travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations régionales et ententes de programmation actives sur le secteur du Répertoire, dont : ACAP, ACC, ACOR, ACPA, ACPG, ACREAMP, CLINE.MA.35, Ciné 83, Cinémas 93, Ciné Diffusion, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne, Cinessonne, Cinéphare, CLAP Poitou-Charentes, De la Suite dans les Images, Entente de programmation VEO, Entente Saint-Louis, GRAC, Graines d'Images, Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, MACAO, Plan Séquence, Plein Champ, SCALA.

Prévisionnements

À la suite du bilan de la mission Patrimoine réalisé en 2004, l'ADRC organise en régions, à la demande des salles, des journées de projection et de rencontre sur la diffusion de films du patrimoine en salles. Ces journées permettent d'informer et de sensibiliser les programmeurs aux différentes approches de programmation des films de Répertoire en salles.

La Rochelle 2009

Dans le cadre du **37ème Festival International du Film de La Rochelle**, la mission Patrimoine a organisé le 30 juin une rencontre avec les exploitants et professionnels. Plusieurs avant-premières de réédition étaient proposées : *The Molly Maguires* de Martin Ritt, *Affreux sales et méchants* de Ettore Scola ou encore *La Rumeur* de William Wyler. Près de cinquante professionnels ont assisté à ces projections et à la rencontre avec les distributeurs regroupés au sein de l'ADFP.

Lyon Lumière 2009

À l'occasion de la **première édition du Festival Lumière 2009** (Grand Lyon Film Festival), l'ADRC, l'AFCAE et l'Institut Lumière ont organisé en collaboration avec l'ADFP et les associations régionales (Le GRAC, L'ACRIRA, Les Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche) deux journées de projections professionnelles à l'Institut Lumière et au Cinéma Comoedia. Ces rencontres ont rassemblé jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2009 près de trente professionnels.

Arras 2009

Dans le cadre de *L'Autre cinéma*, **10ème Festival International du Film d'Arras**, le service diffusion de l'ADRC et la mission Patrimoine ont organisé, en partenariat avec l'association Plan Séquence, la Chambre syndicale des exploitants de cinéma et l'association De la Suite dans les Images, deux journées professionnelles les 12 et 13 novembre au Ciné Movidia. Une rencontre avec les distributeurs de films de patrimoine a également été proposée par l'ADRC.

Vendôme 2009

La Mission patrimoine et le service Diffusion de l'ADRC ont organisé jeudi 10 décembre 2009 en collaboration avec Centre Images, l'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine et l'Association des Cinémas du Centre une journée de prévisionnement dans le cadre du **18ème Festival du Film de Vendôme**. Près de quarante-cinq professionnels étaient réunis au Minotaure pour les projections en avant-premières publiques de quatre films et la rencontre avec les distributeurs de l'ADFP.

En 2009, les projections et présentations suivantes se sont déroulées en collaboration avec le service Diffusion de l'ADRC et nos partenaires.

Date	Cinéma	Programme	Partenariat
30 janv.	Monsempron-Libos Le Liberty	<i>Le Petit fugitif</i> , Ruth Orkin, Morris Engel, Ray Ashley	ACREAMP, AFCAE
2 avril	Charolles Cinéma Tivoli	<i>À bout de course</i> , Sidney Lumet <i>Les Poupées du diable</i> , Tod Browning	ADFP, CIB, GRAC
19 mars	Paris Cinémathèque Française	<i>Autour des pionniers de l'animation : du Praxinoscope au Cellulo</i> . Ciné-concert Jacques Cambra	AFCAE, Journées Répertoire AFF-CNC
26 mars	Blagnac Cinéma Rex	<i>Bugsy Malone</i> , Alan Parker	ACREAMP, AFCAE
11 juin	Cran-Gevrier La Turbine	<i>Autour des pionniers de l'animation : du Praxinoscope au Cellulo</i> . Ciné-concert Christian Paboeuf	ACRIRA AFF-CNC Festival International du Film d'animation d'Annecy
29 et 30 juin	La Rochelle La Coursive	<i>La Rumeur</i> , William Wyler <i>The Molly Maguires</i> , Martin Ritt. <i>Une Jeune Fille à la dérive</i> , Kirio Urayama <i>Scènes de Chasse en Bavière</i> , Peter Fleischmann. <i>Affreux, Sales et Méchants</i> , Ettore Scola Courts-métrages de Jacques Prévert	ACM, ADFP, AFCAE, CLAP, Festival International du Film de La Rochelle
29 et 30 juin	Berck-sur-Mer Le Familia	<i>The Molly Maguires</i> , Martin Ritt.	AFCAE, DE LA SUITE DANS LES IMAGES
17 sept.	Contis Cinéma Le Select	<i>L'Invasion des profanateurs de sépultures</i> , Don Siegel	ACID, ACPA, ACPG, ACREAMP, AFCAE GNCR
18 sept.	Charlieu Cinéma Les Halles	<i>Querelle</i> , Rainer Werner Fassbinder	ACRIRA, AFCAE, CIB, GRAC, LES ECRANS, PLEIN CHAMP
24 sept.	Pont Saint-Esprit Ciné 102	<i>Scènes de Chasse en Bavière</i> , Peter Fleischmann	AFCAE
15 oct.	Lyon Le Comoedia Institut Lumière	<i>Soldat Bleu</i> , Ralph Nelson <i>L'Invasion des profanateurs de sépultures</i> , Don Siegel <i>Il était une fois la révolution</i> , Sergio Leone	ACRIRA, ADFP, AFCAE, GRAC, LES ECRANS, LUMIERE 2009
12 nov.	Perpignan Cinéma Castillet	<i>Les Gens de Dublin</i> , John Huston	AFCAE
12 et 13 nov.	Arras Cinémoïda	<i>Capitaine Blood</i> , Michael Curtiz <i>Cabaret</i> , Bob Fosse <i>Il était une fois la révolution</i> , Sergio Leone	ADFP, DE LA SUITE DANS LES IMAGES, CHAMBRE SYNDICALE DES CINÉMAS DU NORD-PAS-DE-CALAIS, FESTIVAL UN AUTRE CINÉMA, PLAN SÉQUENCE
17 nov.	Muret Cinéma Mermoz,	<i>Capitaine Blood</i> de Michael Curtiz	ACREAMP, AFCAE
10 déc.	Vendôme Le Minotaure	<i>Capitaine Blood</i> de Michael Curtiz <i>What's up Doc</i> de Peter Bogdanovich	ACC, CENTRE IMAGES, FESTIVAL DU FILM DE VENDÔME

Formation

À l'initiative des CIB (Cinémas Indépendants de Bourgogne), le responsable de la mission Répertoire a participé à une journée de formation et de projection destinée aux exploitants de la région dans le but de les aider à concevoir, mettre en œuvre et animer un programme de films de Répertoire. Cet atelier de formation a regroupé à Charolles, le 2 avril 2009, une trentaine de participants (exploitants ou responsable d'associations). Deux avant-premières de réédition étaient également proposées (*À bout de course* de Sidney Lumet et *Les Poupées du diable* de Tod Browning).

La base de données Ciné-Ressources

La mission Répertoire agit comme centre ressources pour les professionnels et assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, ce qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit. Pour rechercher l'ayant droit d'un film, les exploitants peuvent consulter, sur la page Ciné-Ressources (Bibliothèque du Film - Cinémathèque Française) la base de données des films en distribution ADRC. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent. Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salle en France, ainsi que les références du catalogue des collections de la Cinémathèque Française et de ses partenaires : Cinémathèque de Toulouse, Cinémathèque Euro-Régionale - Institut Jean Vigo (Perpignan), Archives audiovisuelles de Monaco, Conservatoire Régional de l'Image (Nancy). Rappelons que cette base de données permet de repérer 9.000 titres et leur distributeur. Ce service est également disponible par téléphone auprès de la mission Répertoire.

- ...⇒ 15.200 visites ont été enregistrées sur les pages distributeurs,
- ...⇒ 14.600 visiteurs distincts,
- ...⇒ 381 accès sur Ciné-Ressources depuis le site ADRC.

La lettre d'information de l'ADRC Répertoire

Cette « newsletter » trimestrielle sur l'actualité du Patrimoine en salles (reprises et rééditions des distributeurs) informe également les exploitants, de manière plus régulière, des actions et propositions de la mission Répertoire (nouvelles copies, accompagnement...). Réalisée en HTML, elle est envoyée aux salles de cinéma, distributeurs, associations nationales et régionales, cinémathèques, partenaires et adhérents de l'ADRC. Cette lettre est également consultable en ligne.

Le site Internet de l'ADRC

La rubrique *Films du Répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. Ces informations sont accessibles sous la forme suivante :

- ...⇒ Présentation du département et services proposés
- ...⇒ Diffusion de copies et accompagnement
- ...⇒ Conditions de circulation
- ...⇒ Cycles et films (toutes les copies ADRC, les cycles, les courts et longs métrages, le Jeune public et les ciné-concerts)
- ...⇒ Recherche d'ayants droit et liens utiles (un lien vers *Ciné-Ressources* est accessible via cette page)

De nombreuses informations sont disponibles en téléchargement : les documents d'accompagnement, le Bulletin du Répertoire, la liste des distributeurs et des intervenants repérés par l'ADRC, les modalités de rémunération d'un intervenant, etc. Nouveauté : l'actualité des reprises et rééditions des distributeurs.

Autres services

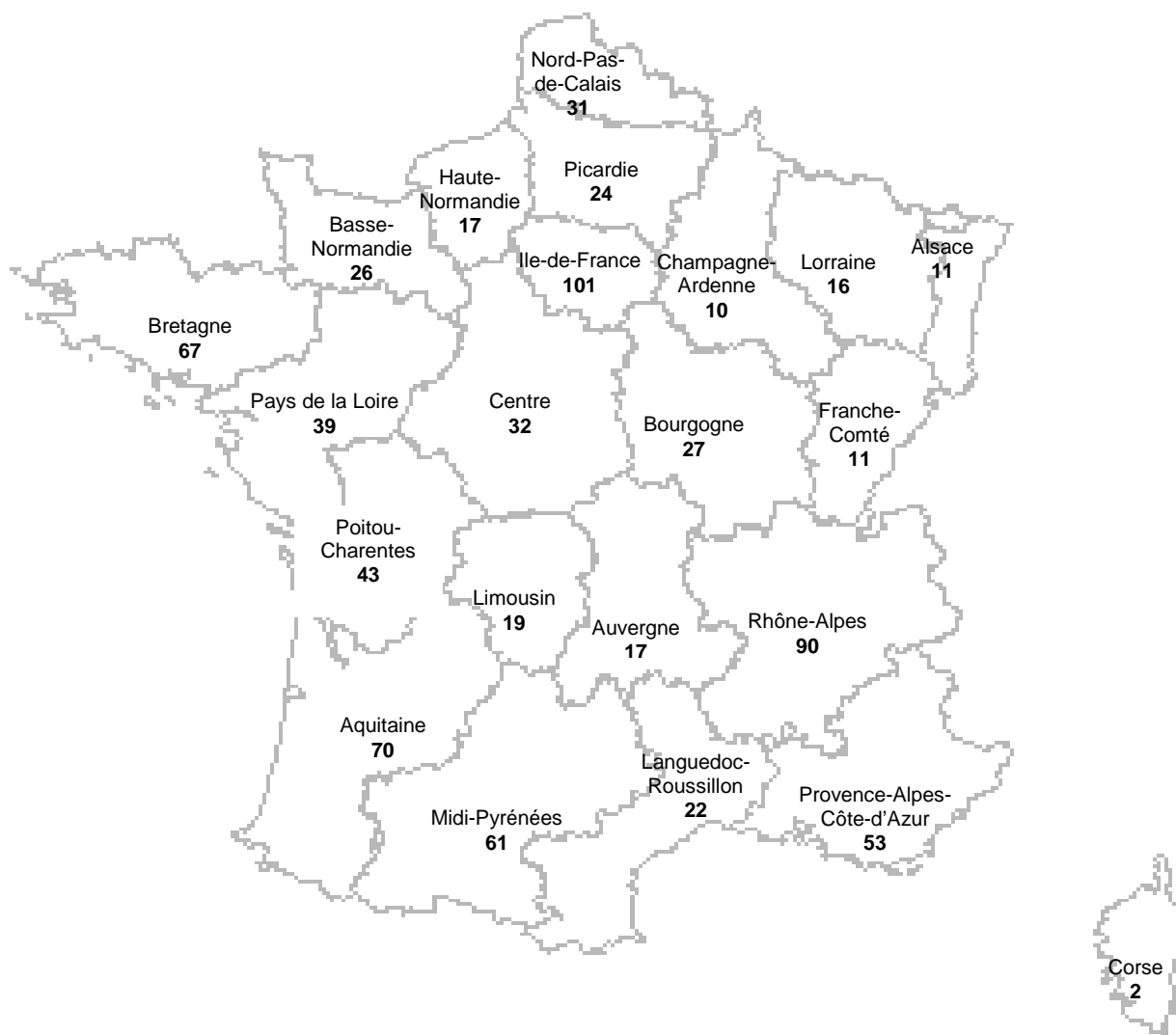
D'autres informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants (pour accompagner les copies ADRC mais aussi les initiatives locales des salles), mise en relation avec des salles ayant monté des opérations semblables, recherches thématiques, documentation, etc.

Perspectives

L'année 2010 sera l'occasion de consolider les avancées de la mission, tout en poursuivant les progrès dans les domaines qui le nécessitent, comme la mise en réseau, le développement des partenariats avec les distributeurs, l'accompagnement des films ou encore l'amélioration de la visibilité de l'action de la mission.

5. Annexes

→ Répartition des salles par région (2000-2009) *



* Salles ayant programmé au moins une fois une copie ADRC Patrimoine au cours de la période 2000- 2009.

→ **Évolution du nombre de salles par région
(2008-2009)**

Régions	Nombre de salles 2000 à 2009	Nouvelles salles en 2009
Alsace	11	1
Aquitaine	70	4
Auvergne	17	1
Bourgogne	27	2
Bretagne	67	6
Centre	32	1
Champagne-Ardenne	10	0
Corse	2	0
Franche-Comté	11	3
Ile-de-France	101	5
Languedoc-Roussillon	22	2
Limousin	19	0
Lorraine	16	7
Midi-Pyrénées	61	2
Nord-Pas-de-Calais	31	3
Basse-Normandie	26	1
Haute-Normandie	17	0
Pays de la Loire	39	3
Picardie	24	2
Poitou-Charentes	43	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53	5
Rhône-Alpes	90	9
TOTAL	789	58

Liste des salles ADRC Répertoire (2009)

Cinéma Rex, Abbeville	Cinéma Pandora, Achères	Les Montreurs d'Images, Agen	Institut de l'Image, Aix en Provence
L'Athanor, Albi	Le Studio Orson Welles, Amiens	Ciné Saint-Leu, Amiens	CNBDI Salle Le Nemo, Angoulême
Ciné Actuel MJC, Annemasse	Le Select, Antony	Le Casino, Argelès-Gazost	Cinéma Jean Gabin, Argenteuil
Cinemovida, Arras	Le Navire, Aubenas	Ciné 32 Lafayette, Auch	Espace Jacques Prévert, Aulnay-sous-Bois
Cinéma Paradiso, Aunay-sur-Odon	Studio 7 - AMCA, Auzielle	Utopia, Avignon	Le Maintenon, Bagnères-de-Bigorre
Cinéma Flandria, Bailleul	Cinéma, Bain de Bretagne	L'Atalante, Bayonne	Cinéma Vog, Bazas
Cinéma Agnès Varda, Beauvais	Cinespace, Beauvais	Cinéma Rex, Belle-Ile-en-Mer	Ciné 89, Berre l'Etang
Espace Planoise, Besançon	Cinéma Le Royal, Biarritz	Le Rex, Blagnac	Les Colonnes, Blanquefort
Cinevasion, Blavozy	Cinéma Jean Vilar, Blénod	Les Lobis, Blois	Magic Cinéma, Bobigny
Cinéma Le Clap, Bollène	Salle André Malraux, Bondy	Maison de la Culture, Bourges	Le Familia, Bourgueil
Cinéma Buxy, Boussy-Saint-Antoine	Le FA-MI-LA, Bray-Dunes	Cinéma Intercommunal Robert Doisneau, Bretenoux	Ciné 220, Brétigny-sur-Orge
Les 4 Vents, Brie-Comte-Robert	Le Rex, Brive-la-Gaillarde	Les Alizes, Bron	Cinéma Les Etoiles, Bruay-la-Buissière
Le Lux, Cadillac	Lux 7ème Art, Caen	Cinéma ABC, Cahors	Le Quercy, Cahors
Cinéma L'Alhambra, Calais	Cinéma d'Argoat, Callac	Rocamadour, Camaret-sur-Mer	Cinéma Aiglou, Cambo-les-Bains
Les Archers, Cambrai	Cinéma Duguesclin, Cancale	Cannes Cinéma, Cannes	Studio 13, Cannes
Cinéma Le Rio, Capbreton-sur-Mer	L'Atmosphère, Capdenac	Cinéma Etoile, Carantec	Cinéma Rivoli, Carpentras
Espace Fernandel, Carry-le-Rouet	MJC CINE 113, Castanet-Tolosan	L'Odysée, Casteljaloux	Cinéma Le Méliès, Castelmaurou
Ciné 4, Castillonnes	Le Sévigné, Cesson Sévigné	Le Club, Challans	CinéMajestic, Châlons-en-Champagne
L'Axel, Chalon-sur-Saône	Centre Culturel Gérard Philipe, Champigny-sur-Marne	Cinéma Les Halles, Charlieu	Le Cinématographe, Château-Arnoux
Atlantic Ciné, Châteaubriant	Cinéma Agora, Châteaulin	Cinéma Vox Populi, Château-Renard 45	Le Balzac, Château-Renault
Apollo Maison de l'Image, Châteauroux	Cinéma-Théâtre, Château-Thierry	Cinéma les 400 Coups, Châtellerault	Cinéma Le Vendelais, Châtillon-en-Vendelais
Ciné Action Palace, Chauffailles	Cinéma Rex, Chauvigny	Ciné Chef, Chef-Boutonne	Cinéma Odéon, Cherboug
Cinéma François Truffaut, Chilly-Mazarin	Le Rabelais, Chinon	Théâtre Paul Eluard, Choisy-le-Roi	Ciné-Malice, Civray
Cinéma Paul Lebrun, Clermont	Les Ambiances, Clermont-Ferrand	Cinéma Le Capitole, Clermont-Ferrand	Cinéma Alain Resnais, Clermont-l'Hérault
Ciné Arts, Cluny	Le Colisée, Colmar	Le Central, Colomiers	Scène Nationale de Sénard, Combs-la-Ville
Cinéma, Condé sur Vire	Les Lumières de la Ville, Condom	Cinéville, Conflans-Sainte-Honorine	Le Select, Contis
Cinéma Arcel, Corbeil-Essonnes	Cinéma Marcel Pagnol, Cotignac	Cinéma Abel Gance, Courbevoie	Cinéma Max Linder, Créon
Studio Eden, Crest	Cinémas du Palais, Créteil	La Strada, Decazeville	Ciné Toboggan, Décines-Charpieu
Le Jean Renoir, Dieppe	Ciné Toiles, Digne Les Bains	Le Majestic, Digoïn	Devosge, Dijon
L'Eldorado, Dijon	Les Tourneurs de l'Udmjc, Dijon	Les Tanneurs, Dole	Domont Cinéma, Domont
L'Hippodrome, Douai	Cinéma Le Club, Douarnenez	Cinéma Jean Renoir, Douchy-les-Mines	Cinéma Delta, Dreux
CinEcully, Ecully	L'Esplanade, Egletons	Cinéma Palace, Epernay	Le Palace, Equeurdreville-Hainneville
Cinéstampes, Etampes	Cinéma La Rivière, Etel	Cinéma, Excideuil	Le Grenier de l'Alcazar, Eyguières
Le Jean Gabin, Eymoutiers	Cinéma Jean Renoir, Eysines	L'Entracte, Falaise	Charles Boyer, Figeac
Cinéma Théâtre Majestic, Firminy	Les Vikings, Flers	Cinéma Grand Angle, Fleurance	Le Scarron, Fontenay-aux-Roses
Eden, Fontvieille	Le Paris, Forbach	Centre Culturel Marcel Pagnol, Fos-sur-Mer	L'Ysieux, Fosses
Cinéma 3 Casino, Gardanne	Ciné Garlin, Garlin	Cinéma de Gencay, Gençay	Cinéma Le Patio, Gex
Cinéma Jour de Fête, Gisors	Le Manège, Givet	Cinéma Jacques Prévert, Gonesse	L'Atalante, Gourdon
Espace Robert Hossein, Grans	Foyer Cinéma, Grenade	Cinéma des Familles, Groix	Cinéma Le Sénéchal, Guéret
Cinéma Gérard Philipe, Gujan-Mestras	Cinéma Aquitaine, Hagetmau	Cinéma Haritz Barne, Hasparren	Cinéma de la Plage, Hauteville-sur-Mer
Le Palace, Hayange	Cinéma, Hendaye	Espace Lumière, Hénin-Beaumont	Le Café des Images, Hérouville-Saint-Clair
Son Hir, Hirson	Cinéma Le Casino, Houlgate	Cinéma Parvis Méridien, Ibos	Le cinéma du Port, Île-Tudy
Le Vulcain, Inzinzac-Lochrist	La Strada, Isle-sur-la-Sorgue	Cinémas Les Elysées, Issoudun	Cinéma Le Coluche, Istres
Le Luxy, Ivry-sur-Seine	Salle des Fêtes, Jarnac	Cinéma Casino, Joeuf	Odessa cinéma, La Charité-sur-Loire
Lumière, La Ciotat	Cinéma Le Foyer, La Clayette	L'Etoile, La Courneuve	Cinéma Gérard Philipe, La Ferté Macé
Le Rocher, La Garde	Cinéma Rex, La Réole	Le Club, La Roche-Chalais	La Coursive, La Rochelle
MJC Cinéma Le Parc, La Roche-sur-Foron	Cinéma Le Concorde, La Roche-sur-Yon	Espace Albert Camus, La Valette-du-Var	Espace, Lagny-sur-Marne
Ciné Off, Langeais	Cinéville, Laval	Cinéma Studio République, Le Blanc	Cinéma Louis Daquin, Le Blanc-Mesnil
Cinéma Lux, Le Buisson-de-Cadouin	Le Studio, Le Havre	Les 3 As, Le Touquet	Le Sénéchal, Lectoure
Centre Georges Brassens, Léognan	Cinéma Frédéric Dard, Les Mureaux	Ciné Jacques Prévert, Les Ulis	Cinéma Ciné'Islands, L'Île d'Yeu
Cinéma Majestic, Lille	L'Olympia, L'Isle Jourdain	Cinéma Yves Montand, Livry-Gargan	Le Luteva, Lodève
Cinéma Quai des Images, Loudéac	Le Palais, Lourdes	Le Rex, Luchon	L'Impérial, Lunéville
Espace 5, Lusignan	Ciné Duchere, Lyon	Le Comoedia, Lyon	Cinéma et Cinéma Opéra, Lyon

Ciné Jim 32, Marciac	Cinéma Atmosphère, Marcoussis	L'Estran, Marennes	Cinéma Saint-Exupéry ADCM, Marignane
Marlymages, Marly	Le Plaza, Marmande	Cinéma Jean Renoir, Martigues	Cinéma Trianon, Marvejols
Syndicat d'initiative, Masseube	Ociné, Maubeuge	Cinéma Maule Baïtha, Mauléon Soule	L'Aurore, Maure-de-Bretagne
Foyer Rural, Mauvezin	Le Vox, Mayenne	Le Méliès, Melle	Les Variétés, Melun
Cinéma Domino, Meru	Espace culturel Robert Hossein, Merville	Caméo Ariel, Metz	Ciné Meyzieu, Meyzieu
Cinéma Comoedia, Miramas	Cinéma Astarac, Mirande	Centre Multimedia, Mirepoix	Le Kerfany, Moëlan-sur-Mer
Foyer Rural Cinéma, Monein	Eden, Monségur	Le Liberty, Monsempron-Libos	L'Ariel, Mont-Saint-Aignan
Ecrans, Montargis	Le Phénix, Montbard	Cinéma Le Générique, Montbazou	Salle des Templiers, Montélimar
Ciné Montereau, Montereau	Le Cyrano, Montgeron	Cinéma Vox, Montignac	Cinéma Diagonal, Montpellier
Le Lascaux, Montpon-Ménéstérol	Le Régent, Montrichard	Cinéma La Salamandre, Morlaix	Salle Jean Carmet, Mornant
Association Ciné Lumière, Mortagne-au-Perche	Le Gabizos, Mourenx	Cinéma Entracte, Mugron	Cinéma Bel air, Mulhouse
Cinéma Mermoz, Muret	Ciné Passion, Mussidan	Eole Ciné, Nancy	Le Cinématographe Ciné Nantes, Nantes
Cinéma Le Club, Nantua	Cinéma Le Margot, Nérac	Le Rex, Neuville-sur-Saône	Le Moulin du Roc, Niort
Cinéma de Nogaro, Nogaro	Image à l'Appui, Nogent-le-Rotrou	La Ferme du Buisson, Noisiel	Le Bijou, Noisy-le-Grand
Cinéma Arlequin, Nyons	Cinéma Luxor, Oloron-Sainte-Marie	Le Forum, Orange	Cinéma Les Carmes, Orléans
Espace Jacques Tati, Orsay	Studio Cinéma, Orthez	Cinéma Le Cabieu, Ouireham	Office du Tourisme, Ouroux-en-Morvan
Centre Culturel Aragon, Oyonnax	Ciné 104, Pantin	Cinéma Le Foyer, Parthenay	Cinéma Le Méliès, Pau
L'Eden, Pauillac	Ciné Pilat, Pélussin	CAP Cinéma, Périgueux	Cinéma Rive Gauche et Centre Ville, Perpignan
Le Jean Eustache, Pessac	Le Club, Phalsbourg	Le 7ème Art, Pierrelatte	Association Ciné Europe, Plaisance-du-Gers
Cinéac, Ploërmel	Cinéma L'Image, Plougastel-Daoulas	Le Dauphin, Plougonvelin	Centre Régional de Promotion du cinéma, Poitiers
Le Dietrich, Poitiers	Ciné 102, Pont-Saint-Esprit	Cinéma Olympia, Pontarlier	Cinéma Rex, Pontivy
Cinéma Saint Gilles, Pornic	Le Méliès, Port-de-Bouc	Le Vivarais, Privas	Le Rexy, Provins
Cinéma Iris, Questembert	Le Chapeau rouge, Quimper	La Bobine, Quimperlé	La Halle, Rabastens
L'Autan, Ramonville-Saint-Agne	Ciné Manivel, Redon	Ciné TNB, Rennes	L'Illico, Rennes
Resteria, Retiers	Cinéma Majestic, Richelieu	Ciné Rillieux, Rillieux-la-Pape	Ciné Z, Rion-des-Landes
Ciné Chaplin, Rive-de-Gier	Espace Renoir, Roanne	Le Trianon, Romainville	Eden, Romilly-sur-Seine
CVL Palace, Romorantin-Lanthenay	Cinéma Foyer, Rosières	Ciné Breiz, Rostrenen	Le Duplexe Cinéma, Roubaix
Le Melville, Rouen	Le Family, Ruffec	Le Concorde, Rumilly	Cinéma Petit Casino, Saint-Aignan
Le Moderne, Saint-Amand-Montrond	Centre Culturel, Saint-Avoid	Cinéoiles, Saint-Bonnet le Château	Le Club, Saint-Brieuc
Ciné Lumière, Saint-Chamond	La Maison du Peuple, Saint-Claude	Cinéma L'Ecran, Saint-Denis	Ciné Quai, Saint-Dizier
La Brèche, Sainte-Foy-la-Grande	Maison Jeanne Mourguet, Sainte-Foy-lès-Lyon	L'Utopie, Sainte-Livrade-sur-Lot	Le Gallia, Saintes
Cinéma Le Méliès, Saint-Etienne	Cinéma Le Rio, Saint-Florent-sur-Cher	Le Régent, Saint-Gaudens	Espace culturel, Saint-Genis-Laval
Le Relais, Saint-Georges-de-Didonne	Ermitage, Saint-Gobain	Les Toiles, Saint-Gratien	Ciné Plateau, Saint-Hilaire du Touvet
Le Select, Saint-Honoré-les-Bains	Eden, Saint-Jean-d'Angély	Cinéma Le Vauban, Saint-Jean-Pied-de-Port	Cinéma Rex, Saint-Jean-de-Luz
Le Rouge et Noir, Saint-Julien-en-Genevois	Ciné Bourse, Saint-Junien	Family Cinéma, Saint-Just-Saint-Rambert	Cinemoviking, Saint-Lô
Cinéma Marc Baron, Saint-Mandrier-sur-Mer	Mon Ciné, Saint-Martin-d'Hères	Cinéma Paradiso, Saint-Martin-en-Haut	Ciné-Jalles, Saint-Médard-en-Jalles
Ciné Carné, Saint-Michel-sur-Orge	Cinéville, Saint-Nazaire	Espace 1789, Saint-Ouen	Cinéma Saint-Louis, Saint-Palais-sur-Mer
Cinéma Eldorado, Saint-Pierre d'Oléron	Cinéma Majestic, Saint-Pol-de-Léon	Cinéma Le Régency, Saint-Pol-sur-Ternoise	Ciné 89, Saint-Priest
Ciné Quai, Saint-Quentin	Ciné Palace, Saint-Rémy-de-Provence	Cinéma Le Bretagne, Saint-Renan	Ciné Galaure, Saint-Vallier
Association Cinetyr, Saint-Vincent-de-Tyrosse	Cinéma Le Saleys, Salies-de-Béarn	Les Arcades, Salon-de-Provence	Foyer rural, Samatan
Cinéma Rex, Sarlat	Cinéma Forum, Sarreguemines	Etoile cinéma, Saulieu	Cinéma Rex, Sées
Le Studio, Selles-sur-Cher	Cinéma L'Etoile, Semur-en-Auxois	Grand Ecran, Serémange-Erzange	Le Comoedia, Sète
Auditorium de Seynod, Seynod	Le Sez'Art, Sézanne	Cinéma Clovis, Soissons	Cinéma Le Paris, Souillac
Cinéma Star, Strasbourg	Odysée, Strasbourg	Le Palace, Surgères	Cinéma Le Lem, Tassin-la-Demi-Lune
Ciné Roc, Terrasson-Lavilledieu	Cinésais, Thionville	Cinéma, Thiviers	Le Parnal, Thorens-Glières
Salle Multivalente, Tinchebraye	Cinéma Rex, Tonneins	Cinéma le Royal, Toulon	Studios du Fresnoy, Tourcoing
La Palette, Tournus	Le Studio, Tours	Cinéma Jacques Tati, Tremblay-en-France	Le Palace, Tulle
Florian, Vaison-la-Romaine	Les Visiteurs du Soir, Valbonne	Cinéma Le Navire, Valence	La Grange, Vaux-le-Pénil
Foyer Uxello, Vayrac	Cinéma Gérard Philippe, Vénissieux	Ecran Village, Vernoux-en-Vivarais	Roxane, Versailles
Cinéma Les Variétés, Veynes	Ciné Lumières, Vierzon	Le Rex, Villedieu-les-Poêles	Les 400 coups, Villefranche-sur-Saône
Kino-Ciné, Villeneuve d'Ascq	Le Zola, Villeurbanne	Cinéma Le Basselin, Vire	Aurore, Vitré
Cinéma Les Lumières, Vitrolles	Cinéma Pierre Brasseur, Vitry-le-François	Jeu de Paume, Vizille	Cinéma Art et plaisir, Voreppe

L'accès au film

Tirages et circulations de copies supplémentaires

1. Pour l'accès des territoires au cinéma
2. Localités desservies
3. Contextes de l'accessibilité aux films
4. Répartition géographique des copies par région ADRC
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures
6. Répartition par nationalité des films
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films
9. Art et Essai
10. Répartition par distributeur
11. Répartition des entrées

1. Pour l'accès des territoires au cinéma

L'ADRC intervient pour la meilleure accessibilité au cinéma sur tout le territoire, à l'exception de Paris (qui constitue le marché directeur principal et prioritaire).

Ses actions concernent (à 96 % environ) les localités et salles qui ne constituent pas les marchés directeurs prioritaires des diffuseurs de films. Et elles concernent essentiellement les domaines définissant la diversité du cinéma : l'Art et Essai, les films peu ou moyennement diffusés, les films européens ou de nationalités autres que nord-américaine.

Enfin, ses interventions concernent un très grand nombre de localités – 1.489 – soit 90 % des communes équipées d'une salle de cinéma, c'est-à-dire qu'elles bénéficient à l'ensemble de nos concitoyens au-delà des villes les plus importantes.

Ses actions compensent ainsi fondamentalement les concentrations du marché du cinéma sur les films et les localités – salles les plus importantes.

Conformément à ses missions, elle intervient concrètement en faveur de l'aménagement culturel du territoire.

Synthèse

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement à la demande du CNC l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai.

L'ADRC procède au tirage de copies dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant moins de 35.000 entrées annuelles) : tirages de copies opérés par l'intermédiaire des correspondants régionaux de l'Agence qui en contrôlent la circulation ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 35.000 à 215.000 entrées annuelles) : tirages contrôlés par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 80 copies ;
- **Art et Essai** : procédure analogue dans son mode de fonctionnement à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 80 copies.

La répartition des copies tirées en 2009 est la suivante :

Procédure PETITES VILLES	133 titres	1 281 copies
Procédure VILLES MOYENNES	13 titres	236 copies
Procédure ART ET ESSAI	20 titres	141 copies

ENSEMBLE	136 titres	1 658 copies
-----------------------	-------------------------	---------------------

En 2009, les films *La Journée de la jupe*, *Sunshine cleaning*, n'ont pas fait l'objet d'une demande de tirage au titre du dispositif Petites Villes. Ces films ont fait l'objet d'une demande au titre du dispositif Art et Essai et ont bénéficié respectivement d'un tirage de 2 et 4 copies. Le film *REC 2* n'a fait que l'objet d'un tirage au titre du dispositif Villes Moyennes de 7 copies.

Evolution en 2009

La fréquentation a augmenté d'environ 5,7 % en 2009 atteignant 200,8 millions d'entrées selon les données du CNC, après une année 2008 marquée par une augmentation de 6,7 %. Ce niveau d'entrées 2009 est le niveau le plus élevé observé depuis 1982.

Mais les commentateurs ont souligné que cette évolution globale positive masquait de **profondes disparités** entre les catégories d'exploitation : les établissements de la petite exploitation ont connu une augmentation de fréquentation réduite à 0,4 % ; ceux de la moyenne exploitation de 3,3 % ; tandis que les établissements de la grande exploitation bénéficiaient de 7,9 % d'augmentation.

Les disparités ont d'autre part été sensibles selon le type des unités urbaines d'implantation des salles. L'évolution de fréquentation a été positive en Île-de-France (+ 5,7 %), pour les unités urbaines de plus de 100.000 habitants (+ 8 %) et celles de 20.000 à 100.000 habitants (+ 5 %), alors qu'elle a été **négative** de - 2,4 % pour les autres établissements situés hors de l'Île-de-France.

Ces différences marquées décrivant la situation de nombreux établissements de petites et moyennes exploitations dans les villes moyennes et petites ont été au centre des débats du congrès annuel des exploitants en septembre 2009.

À la différence de 2008 où un film (*Bienvenue chez les Ch'tis*) avait attiré à lui seul plus de 20 millions d'entrées, la majorité des entrées s'est répartie sur un nombre plus important de films à succès : 11 films au lieu de 10 ont dépassé le chiffre de 3 millions d'entrées ; 21 au lieu de 14 le chiffre de 2 millions, et 51 au lieu de 45 celui de 1 million.

En ce qui concerne les films recommandés Art et Essai, leur part dans les entrées des films porteurs augmente : 9 films comme en 2008 ont plus de 1 million d'entrées, mais parmi ceux-ci 4 dépassent 2,5 millions d'entrées. Le nombre des films recommandés ayant bénéficié d'un nombre d'entrées entre 500.000 et 1 million est en légère diminution à 17 au lieu de 20 l'année précédente. Ces films recommandés de grande diffusion n'ont pas toujours été accessibles aux salles Art et Essai, comme l'attestent les débats professionnels actuels.

Les interventions ADRC

§ **96 %** des films, **94 %** des copies concernaient des **films diffusés avec moins de 300 copies**.

Dans ces catégories de films, **94 %** des copies pour **95 %** des titres concernaient des films « recommandés Art et Essai ».

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **4 %** des films, et **6 %** des copies.

§ **93 %** des films, **92 %** des copies concernaient des **films « recommandés Art et Essai »**.

§ **72 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les films **français** représentaient **49 %** du total des films en 2008, et **58 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **16 %** du total des films, pour **7 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **12 %** pour **10 %** des copies, la part de l'Art et Essai est de **100 %**, pour les titres et pour les copies.

Accès à la diversité

Il faut rappeler que l'ADRC n'intervient qu'en fonction et sur la base des demandes précises des salles, et uniquement si une telle demande est formulée par les salles auprès de l'Agence. La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande de diversification des salles.

L'ADRC joue un rôle non négligeable dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC), l'accès des salles à une réelle diversité de films, y compris quand ils sont diffusés avec un nombre réduit de copies. Il s'agit là d'une constante dans l'évolution des interventions de l'ADRC depuis près d'une dizaine d'années, mais qui connaît depuis 1999 – année de la mise en place effective de l'internalisation de la fonction de correspondant régional – une accentuation notable.

Ainsi, l'ADRC confirme à la fois son rôle d'intervention correctrice des effets du « marché » et de ressource concrète pour le meilleur accès des salles à la diversité des films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

Dans un contexte de progression de fréquentation contrasté en 2009, comme on l'a vu, avec une augmentation de 5,7 %, les interventions de l'ADRC ont globalement diminué de - 7 % en termes de copies (1.658 contre 1.783 en 2008), pour un nombre de titres quasiment identique : 136 titres contre 138 en 2008.

La diminution la plus forte est observée dans la procédure Petites Villes : - 9 % (1.281 copies contre 1.408 en 2008).

Le dispositif Villes Moyennes connaît une légère progression du nombre de copies tirées. 236 contre 228 (+ 4 %), alors que le nombre de copies de la procédure Art et Essai est en diminution légère de - 4 % (141 copies au lieu de 147).

Les interventions de l'ADRC s'établissent très majoritairement, comme chaque année, sur les films de diffusion réduite ou moyenne, avec une progression de la part des films de diffusion réduite, sur les films recommandés Art et Essai, et sur les films européens, et notamment français.

Les films de diffusion réduite ou moyenne représentaient en 2009 dans les interventions de l'ADRC 96 % des titres pour 94 % des copies.

Les films recommandés Art et Essai représentaient 93 % des titres pour 92 % des copies.

Les films européens représentaient pour leur part 72 % des titres et 83 % des copies, les films français représentant 49 % du total des films et 58 % du total des copies. La part des films dits « d'autres nationalités » (qu'europpéenne ou nord-américaine) est toujours importante dans les actions de l'Agence : 16 % des films pour 7 % des copies. Les films des Etats-Unis représentaient, en 2009, 12 % des films et 10 % des copies, tous ces films étant recommandés Art et Essai.

L'importance des actions de l'ADRC pour l'accès des salles à la diversité du cinéma se mesure déjà globalement avec ces données.

Diffusion des films et parc de salles

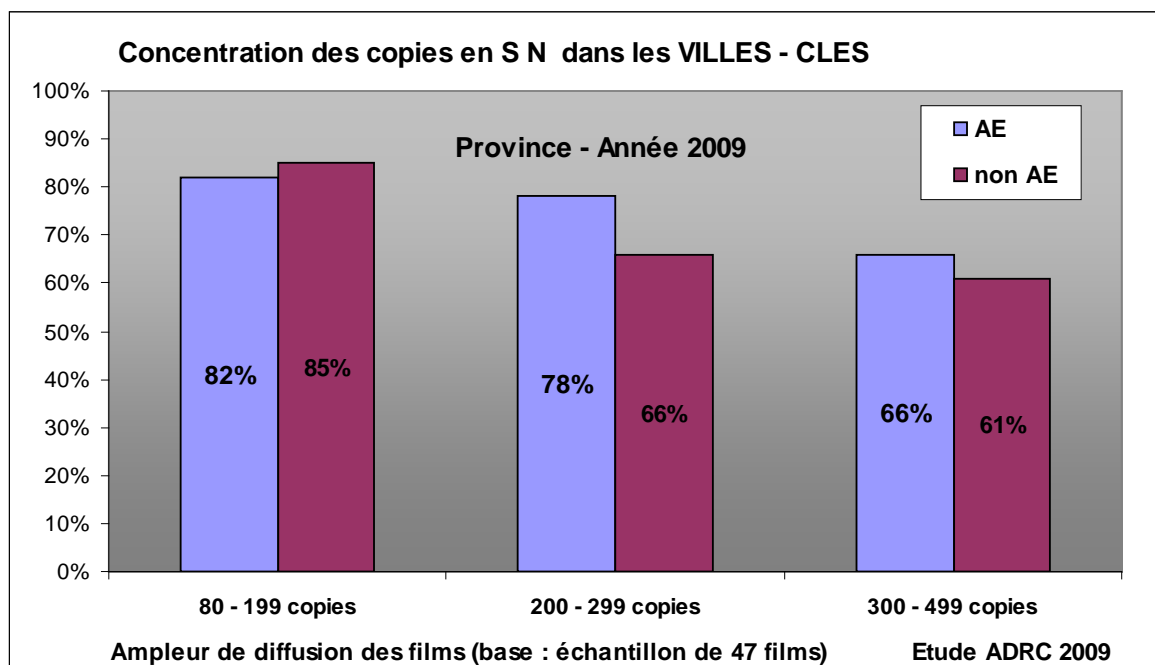
Afin d'établir la pertinence de ses interventions en réponse aux demandes des salles, l'ADRC réalise chaque année des études portant sur l'évolution du parc de salles et la diffusion des films, en analysant par exemple les plans de diffusion concrets d'un ensemble de films. Ce travail permanent lui permet – ainsi qu'à ses interlocuteurs institutionnels et professionnels – de saisir pleinement les problèmes évolutifs liés à cet enjeu primordial du meilleur accès des salles à la diversité des films.

L'ADRC détermine ainsi chaque année la concentration croissante de la diffusion des films au niveau des villes et salles dites « clés » constituant le marché directeur prioritaire qui s'impose aux distributeurs de films.

En 2009, pour des films sortant entre 80 à 300 copies, leur diffusion se concentre désormais, en moyenne, entre 66 % à 85 % sur les villes et salles stratégiquement dominantes, cette concentration pouvant aller, selon les régions, jusqu'au-delà de 90 %. Ainsi, par exemple, pour un film diffusé avec 200 copies environ, de 140 à 180 copies sont absorbées par ces villes jugées les plus importantes par les distributeurs.

Le parc des zones stratégiques – de l'ordre de 120 à 200 selon les films, soit de l'ordre de 10 % des communes équipées d'une salle – étoffé notamment de nombreux multiplexes, réalise fréquemment, par la multiplication des copies sur ces zones ou ces localités, une « surexposition » des films jugés les plus porteurs. Celle-ci se traduit souvent par la fragilisation accrue des films et leur carrière de plus en plus éphémère, diluée entre des écrans nombreux. Et bien évidemment, se réduit ainsi d'autant l'accès de toutes les autres villes et salles qui, pour diverses raisons – et hélas régulièrement en deçà d'un raisonnement économique – sont jugées moins « intéressantes » pour les distributeurs.

Se développent de cette manière des inégalités, des déséquilibres, et une hiérarchie, préjudiciables à l'accès aux films de très nombreuses villes et salles. Autant d'évolutions qui peuvent être préjudiciables à l'accès aux films de publics nombreux et variés, forcés de devoir se déplacer – si cela « vaut le coup », et le coût, avec les conséquences culturelles que l'on peut aisément supposer – dans ces zones et lieux où le cinéma se concentre.



Lecture : 78 % en moyenne des copies de films recommandés Art et Essai diffusés entre 200 à 299 copies se concentrent en sortie nationale dans les villes clés.

Créée en 1983 pour répondre notamment à un impératif de meilleur accès des salles aux films, l'ADRC se trouve donc logiquement, du fait de ces évolutions de concentration du marché, de plus en plus sollicitée dans ce domaine.

À lire ou entendre depuis quelques années des commentaires récurrents sur une profusion des films et un excès prétendu de copies, il peut paraître aujourd'hui a priori étonnant que l'ADRC continue à intervenir sur des films diffusés avec plus de 300 copies en France, ce qui pour certains acteurs paraît déjà considérable.

Or, ainsi que nous l'avons vu, en relation avec le renforcement constant du parc de salles des villes clés, cela n'a justement rien d'étonnant.

Pour les salles ne figurant pas dans le marché directeur d'un distributeur sur un film donné, l'accès aux films est toujours un combat, y compris, pour une salle Art et Essai, quand il s'agit d'un film s'inscrivant dans le champ de l'Art et Essai.

La diversité d'intervention de l'ADRC correspond donc à la pertinence de ses missions en regard des évolutions des marchés du cinéma, et notamment de sa concentration toujours croissante.

Mais elle correspond également, au fond, à la pluralité d'offre dont la salle de cinéma est le lieu, y compris quand elle veut revendiquer et assumer strictement une ligne éditoriale Art et Essai.

Et cette pluralité de propositions est avant tout en rapport avec la pluralité des publics concernés, et même la pluralité constitutive de tout individu en tant que consommateur-praticien de Culture.

Aussi, nous pouvons affirmer que les interventions de l'ADRC, au-delà de s'efforcer d'être cohérentes, ont vu leur pertinence se renforcer à la mesure des évolutions de la diffusion des films, et plus généralement, de celles de l'accès aux œuvres dans les industries culturelles.

Document envoyé aux professionnels en octobre 2006

Interventions de l'ADRC sur des films de large diffusion

Lors du dernier congrès de la FNCF à Lyon, les interventions de l'ADRC sur les films de large diffusion (à partir de 400 copies environ) ont fait l'objet d'un débat. La presse professionnelle a d'ailleurs synthétisé aussitôt la teneur de ce questionnement (*Le Film Français* du 29 septembre, *Ecran Total* du 27 septembre).

Considérant qu'en effet une intervention sur ces films de large diffusion, dans des temps où leur vie en salles est de plus en plus éphémère, peut s'avérer complexe, il convient, sur ce sujet, de rappeler les éléments suivants :

. Modes d'intervention de l'ADRC adoptés par le Conseil d'administration du 9 novembre 2000 et amendés le 10 février 2005.

Ils indiquent notamment que :

« L'ADRC ne se substitue pas aux responsabilités et aux fonctions du distributeur, et ne peut devenir, pour certaines salles, le seul interlocuteur sur un film, en lieu et place du distributeur.

Pour déterminer son intervention, l'ADRC, et ses divers Comités Techniques Professionnels, doivent apprécier, avec toute la précision nécessaire, les stratégies de diffusion des films faisant l'objet de demandes de l'exploitation.

Cette intervention ne peut s'opérer qu'en fonction de la cohérence et de la couverture territoriale des plans de diffusion nationaux des films qui doivent être communiqués à l'ADRC dans un délai permettant leur analyse.

Des stratégies de diffuseur contraires à ces conditions de répartition et d'accessibilité des films ne pourraient donner lieu à une intervention complémentaire de l'ADRC.

En effet, quelle que soit la procédure ADRC par laquelle ces copies sont mises en place, les copies ADRC ne peuvent suffire à rétablir une cohérence de diffusion nécessaire sur les films, et à assurer une pleine accessibilité du film pour les salles. »

. Débats et décisions du Conseil d'administration quant aux modalités d'intervention de l'ADRC.

Confrontés notamment à la réduction des budgets copies du CNC octroyés à l'ADRC (- 29 % de 2000 à 2006), les administrateurs de l'Agence ont régulièrement débattu et statué sur ses conditions d'intervention aptes à remplir au mieux sa mission d'accès à la pluralité des films pour les salles dans ce contexte de rigueur budgétaire.

> En 2003 par exemple (baisse de la subvention copies de 7,3 %), alors que la fréquentation est en recul sensible, et que les demandes des salles faites à l'ADRC sont, elles, en forte progression, le Président de l'ADRC, au nom de ses administrateurs, adresse une lettre à l'ensemble de ses usagers. Il y est notamment écrit :

« L'ADRC doit plus que jamais établir la pertinence et la cohérence de ses interventions en fonction de la vie réelle des films en salles, de leurs conditions de diffusion et d'exploitation. Elle doit veiller notamment à ce que les copies ADRC ne viennent pas se substituer à des copies distributeur qui s'avèreraient disponibles.

Dans ce contexte particulier, il nous faut donc en toute logique et dans l'intérêt général en appeler à la responsabilité de chacun, exploitant, programmateur et distributeur.

(...) C'est pour tenir compte de cette disponibilité éventuelle des copies distributeur, qui peuvent ainsi répondre aux demandes des salles, que l'Agence veille à intervenir à partir de la deuxième semaine de sortie du film, en concertation avec les distributeurs. »

> Les cas de films de large diffusion ont toujours fait l'objet d'un débat spécifique de la part des administrateurs de l'ADRC.

Les composantes de ce débat sont, d'un côté la nécessité de l'accès pour les salles à des films économiquement importants, voire incontournables pour elles, condition également de leur proposition aux publics d'une diversité du cinéma (Art et Essai notamment). Et d'un autre côté, l'impératif pour l'ADRC d'établir la pertinence et la cohérence de ses interventions en fonction de la diffusion réelle des films.

Ainsi, la nécessité d'obtenir en amont le plan de diffusion réel du film a été constamment rappelée, de même que celle d'établir l'utilité, dans le temps notamment, de l'intervention de l'Agence, et donc, pour les films bénéficiant d'un nombre important de copies, de connaître leur tenue en salles.

Ces points, initialement présentés lors d'une réunion publique ADRC au Festival de Cannes 1999, sous l'égide du CNC, ont donc depuis lors été débattus en permanence lors des Conseils d'administration de l'Agence. Pour ces toutes dernières années, les C.A. des 10 juin, 25 septembre et 18 novembre 2003, des 8 avril, 23 septembre et 9 décembre 2004, puis du 10 février 2005 ont envisagés ces sujets.

Le 8 septembre 2005 particulièrement, les questions d'un plafond éventuel de diffusion, de la nécessité pour l'ADRC d'attendre les résultats concrets d'exploitation des films de plus de 400 copies, et encore une fois, la nécessité impérative de disposer des plans de diffusion précis de ces films préalablement à son intervention, tous ces points ont donc été précisés.

Il est donc constant que les administrateurs de l'ADRC n'ont eu de cesse de définir les conditions d'intervention de l'Agence, et particulièrement sur les films de large diffusion. La méthode consistant à appréhender, le plus en amont possible, les difficultés potentielles à partir d'un certain niveau de diffusion (de l'ordre de 400 copies) s'est donc progressivement affinée en fonction des réalités observées sur la diffusion des films. L'impératif étant, entre autres, que les copies ADRC ne deviennent pas superflues du fait d'arrêts prématurés de copies distributeur.

Enfin, il faut ajouter que le CNC assiste à chacun des Conseils d'administration de l'ADRC, et constitue bien évidemment un interlocuteur incontournable et privilégié de ces débats sur les actions de l'Agence, en plus d'être le garant constant de l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées.

. Rôle essentiel des Comités Techniques Professionnels de l'ADRC.

Les membres des CTP, tous professionnels (exploitants, distributeurs, producteurs), chargés d'établir la pertinence des interventions de l'Agence pour les villes les plus importantes, ont été par ailleurs en permanence sollicités dans ces débats.

Ils ont constitué les interlocuteurs privilégiés, mais aussi les acteurs, selon la volonté des administrateurs de l'Agence, de ces réflexions sur l'évolution des méthodes de travail de l'ADRC face à des réalités elles-mêmes évolutives, qu'elles soient d'ordre budgétaire, ou liées aux activités des professionnels des secteurs concernés.

Pour finir, **les études réalisées par l'ADRC** viennent enrichir et compléter cette réflexion permanente, constitutive de la politique d'intervention de terrain de l'Agence. Parmi ces études, celle établie chaque année sur la concentration de la diffusion des films au niveau des villes clés est particulièrement importante pour saisir les enjeux des interventions de l'ADRC favorisant l'accessibilité des films sur l'ensemble du territoire.

2. Localités desservies

Les trois dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès aux films ont permis de desservir en 2009 :

1.489 localités différentes au total, soit 90 % des communes équipées d'une salle de cinéma.

Le dispositif dit « Petites Villes » a alimenté **1.276 localités**.

Les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » ont alimenté **858 localités**.

Et **645** localités ont bénéficié à la fois de copies « Petites Villes » et de copies « Villes Moyennes » ou « Art et Essai ».

Près de 96 % de ces localités ne sont pas des villes clés, c'est-à-dire des villes commercialement dominantes, jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables.

Dispositif Petites Villes

- a) Sur l'année 2009 les copies tirées par l'Agence selon la procédure **Petites Villes** ont été programmées dans :

1.276 localités.

La liste des localités ayant bénéficié de ces copies figure en annexe.

- b) Le nombre de copies varie selon les salles, les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de copies ADRC :

25 copies et plus	89
15 à 24 copies	188
10 à 14 copies	172
5 à 9 copies	326
moins de 5 copies	501

En comparaison avec les données 2008, le nombre de salles bénéficiant de 25 copies et plus augmente. Il reste globalement stable pour celles bénéficiant de 5 à 24 copies et diminue légèrement pour la tranche moins de 5 copies.

Dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai

Les copies tirées selon les procédures Villes Moyennes et Art et Essai ont été programmées dans :

858 localités différentes *

700 localités ont été desservies au total par les copies destinées aux Villes Moyennes, et 508 localités l'ont été avec les copies du dispositif dit Art et Essai.

* un établissement peut obtenir des copies des deux dispositifs

La répartition du nombre de copies par localité est la suivante :

	Villes Moyennes	Art et Essai
plus de 10 copies	0	0
de 5 à 9 copies	17	3
de 2 à 4 copies	239	162
1 copie	444	343

Lecture : 239 localités ont bénéficié en 2009 de 2 à 4 copies ADRC au titre du dispositif Villes Moyennes.

3. Contextes de l'accessibilité aux films

A. Problématique générale

Concentration de la diffusion des films

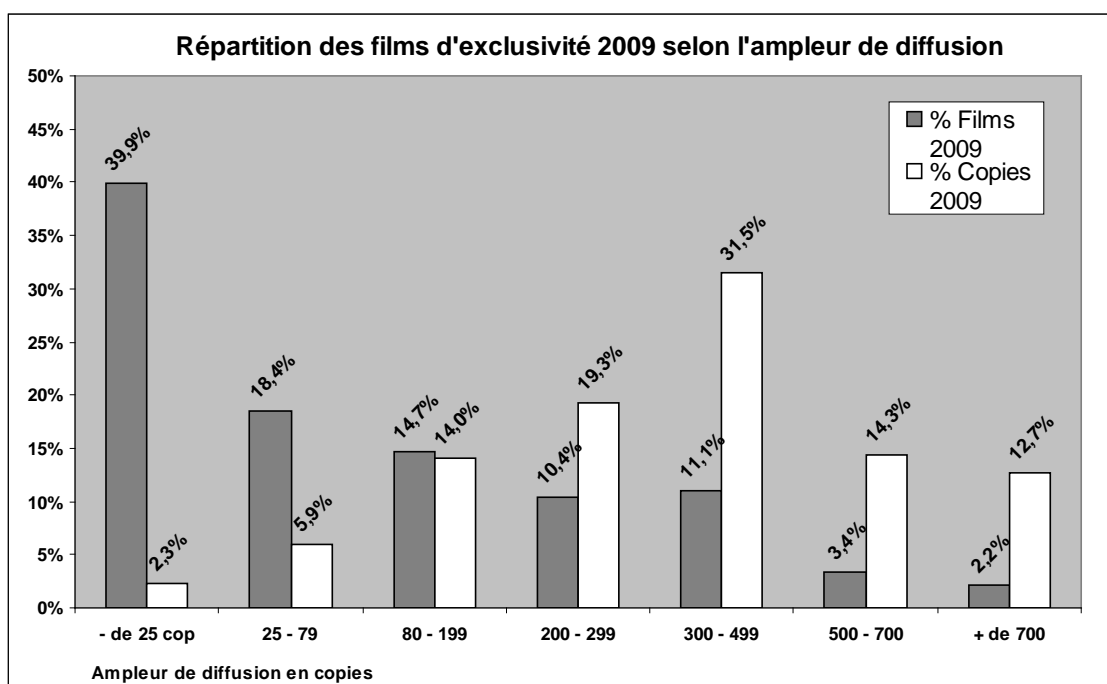
En fonction de l'évolution du parc de salles, et des stratégies de diffusion des films, de plus en plus de copies se trouvent absorbées par les villes et salles s'avérant les plus importantes pour les distributeurs, pas uniquement pour leurs performances commerciales potentielles, mais aussi par le poids économique de leurs opérateurs (exploitants ou programmeurs).

L'ADRC estime chaque année, par une étude portant sur des échantillons de plans de diffusion réels, cette concentration progressive.

Ainsi, les films diffusés jusqu'à 300 copies voient en moyenne entre 66 % à 85 % de ces copies être absorbées par ce parc de salles économiquement directeur, c'est-à-dire par 120 à 200 zones stratégiques, soit 10 % des communes équipées d'une salle de cinéma. Et cette concentration est de 61 % à 66 % pour les films diffusés entre 300 à 499 copies. Ce n'est véritablement qu'à partir de 500 copies diffusées que ce parc directeur n'absorbe plus que 50 % des copies environ.

Or, de l'ordre de 83 % des films ont été diffusés en 2009 avec moins de 300 copies, et 94 % avec moins de 500 copies. Une grande majorité des salles peut ainsi connaître un problème d'accessibilité à une très grande majorité de films.

Au-delà de sa dimension économique, primordiale, le problème est aussi celui de l'accès à la culture de nos concitoyens puisque ces films diffusés avec moins de 500 copies représentent la quasi intégralité de l'offre culturelle diversifiée du cinéma caractérisant la France par rapport à tous les autres pays.



Données ADRC 2009

La notion de ville ou salle clé

Les évolutions économiques des industries culturelles n'ont eu de cesse de se traduire par la concentration de leurs canaux et structures de diffusion. Alors que les technologies de production, ainsi que de diffusion, favorisent (tout au moins théoriquement) la diversité d'offres, l'organisation économique de la diffusion des œuvres, par contre, et donc la condition structurelle de leur accessibilité pour les publics, n'a jamais été aussi concentrée entre les mains de quelques opérateurs.

En matière de cinéma, si notre parc de salles comprend toujours près de 2.100 établissements, pour plus de 5.400 écrans, la diffusion des films, elle, se concentre toujours plus au niveau des villes et des salles dont le poids commercial est le plus important (grandes villes, salles dont l'opérateur est économiquement important voire incontournable). Ce parc « directeur » s'est fortement étoffé depuis plus de dix ans par l'implantation de multiplexes qui ont accru d'autant son poids économique, l'exposition des films les plus importants y étant multipliée.

Ce parc s'impose économiquement aux distributeurs, il leur est de plus en plus difficile de refuser d'alimenter des salles dont les parts de marché n'ont cessé de croître.

Or, il faut rappeler que ce caractère d'évidence stratégique, pour nombre de ces salles (par exemple des multiplexes), est loin d'être la conséquence logique d'une performance économique universelle – quels que soient les films qui y sont exploités et les publics a priori concernés. Des études de l'ADRC sur les carrières de films ont notamment montré que les performances économiques des films recommandés Art et Essai sont souvent liées à la nature des salles qui les exploitent.

Au-delà de localités et établissements prédominants en termes de part de marché observable sur l'ensemble des films qui y sont exploités, il découle plutôt pour tous les autres, dont les performances peuvent encore une fois être fort variables selon les films, du poids économique de l'opérateur qui l'exploite ou le programme.

Ainsi le travail d'optimisation de la diffusion d'un film en fonction des caractéristiques propres de ce film est-il fortement relativisé, voire empêché, par une réalité économique lourde qui s'impose à l'ensemble des acteurs, et avant tout à ceux qui ne peuvent exercer une maîtrise sur ce marché.

Il y a là, à terme, un véritable enjeu d'accès à une des pratiques culturelles, le cinéma, la plus répandue, et socialement la plus large.

Nous entendons de plus en plus souvent que toutes ces villes et salles jugées plus ou moins accessoires peuvent bien attendre que les films leur arrivent, par ailleurs dans un délai indéterminé. C'est trop vite oublier que les équipements de grande dimension, dont le fondement économique est précisément de concentrer les publics sur une aire géographique étendue et extensible, ont directement une incidence sur la consommation des films, envisagée explicitement comme telle, et donc sur leur mode de diffusion et de réception par les publics. Cette concentration géographique accrue, dans un temps plus réduit et plus concurrentiel, ne peut s'appuyer que sur une intensification marketing défavorable à la diversité du cinéma.

Nous retrouvons ainsi un contexte de hiérarchie de diffusion tel que le cinéma l'a connu dans les années 1970, et qui s'est traduit à terme par la marginalisation économique ou la disparition de nombreuses salles sur le territoire.

B. Etudes ADRC sur l'accès aux films en 2009

L'année 2009 a vu se développer un débat public sur les conditions dégradées de l'accès aux films des villes moyennes et petites. Ce débat s'est notamment formalisé lors du Congrès des exploitants à Deauville en septembre 2009. À cette occasion, le CNC a décidé d'étudier plus précisément la question avec les professionnels afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures appropriées. Il a par ailleurs rappelé que l'ADRC, selon ses missions, se préoccupait de ces questions et qu'elle serait donc mise à contribution.

Afin d'établir plus précisément le contexte nouveau des difficultés d'accès des salles aux films, le CNC a demandé à l'ADRC d'étendre ses études habituelles sur la diffusion des films.

Ainsi, l'Agence a défini au moins deux nouveaux domaines d'observation de la diffusion des films en province (hors région parisienne donc) : l'accès aux sorties nationales observé localité par localité, selon l'ampleur de diffusion des films, et le nombre de copies absorbées par les principales villes de province, toujours selon l'ampleur de diffusion des films.

Les méthodes employées reposent sur l'analyse comparée, localité par localité, des plans de diffusion en sortie nationale (première semaine d'exploitation), d'échantillons de films diffusés jusqu'à 499 copies (94,5 % des films sont sortis en 2009 avec moins de 500 copies). Comme pour le repérage des salles et villes clés, la récurrence de la présence dans les plans de diffusion constitue la valeur de l'accès aux films, une présence constante établit la qualité de site-clé.

Il est ainsi vérifié que quelle que soit l'ampleur de diffusion des films, une hiérarchie rigoureuse de diffusion s'observe privilégiant systématiquement les sites-clés, et s'élargissant bien entendu à partir de diffusions supérieures à 300 copies, mais sur un nombre assez restreint de localités autres. Par ailleurs, l'extension globale des plans de diffusion se traduit d'abord par une intensification de la diffusion des films sur les villes clés avec un nombre de copies accru par ville, voire par établissement. Si l'extension de la diffusion d'un film se traduit par l'extension géographique de cette diffusion, elle n'est pas strictement proportionnelle car elle se traduit d'abord par cette intensification de sa diffusion dans les villes et sites-clés.

Il n'y a par ailleurs pas de variation notable dans cette hiérarchisation de diffusion, hors cette extension progressive et relative selon l'ampleur de diffusion des films, extension elle-même assez hiérarchisée. Dès lors, le travail par échantillons de plans de diffusion de films est pleinement vérifié comme probant.

Principaux enseignements

L'étude, ville par ville, de la sortie nationale en province de 42 films diffusés en 2009 entre 80 à 499 copies fait apparaître que 375 localités seulement du parc français de salles (22,6 %) ont été alimentées par ces films mais avec de fortes variations liées au statut commercial de ces localités pour les distributeurs.

Les sites alimentés se répartissent en 119 sites (7,2 % du parc national) constituant le **marché dominant constamment alimenté par les distributeurs**, et 256 autres sites de province (soit 15,4 % du parc) irrégulièrement alimentés en sorties nationales. Ainsi, **77,4 % des localités équipées n'accèdent pas aux sorties nationales de films diffusés avec 80 à 499 copies.**

<i>Alimentation en sorties nationales</i>	<u>Total LOCALITES alimentées</u>		<u>MARCHES DOMINANTS</u> Unités urbaines ou localités bénéficiant statistiquement de la plus forte alimentation en films (80-499 copies)		<u>LOCALITES AUTRES</u> Localités à l'alimentation statistiquement inférieure (80-499 copies)	
	Nb	% du parc régional	Nb	% région	Nb	% région
Par Régions Cinématographiques						
G R P	119	29,6 %	33	8,2 %	86	21,0 %
EST	28	30,8 %	10	11,0 %	18	19,8 %
NORD	24	41,4 %	12	20,7 %	12	20,7 %
LYON	73	22,0 %	25	7,5 %	48	14,3%
MARSEILLE	61	28,6 %	16	7,5 %	45	21,0 %
BORDEAUX	70	21,0 %	23	6,9 %	47	14,0 %
TOTAL	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national
	375	22,6 %	119	7,2 %	256	15,4 %
Localités non alimentées en sortie nationale :		77,4 %				

Il est par ailleurs observé de fortes variations régionales dans cet accès aux sorties nationales, le quart nord-est de la France étant systématiquement le moins bien loti dans ce domaine.

Concernant le nombre de copies par métropoles régionales en fonction de l'ampleur de diffusion des films, le maximum observé s'enregistre dans la moitié sud de la province avec Lyon et Marseille dont le nombre moyen de copies varie respectivement entre 1,75 copies à 7 copies, et 1 à 5,10 copies selon l'éventail de diffusion qui s'étend de 50 à 499 copies. Pour la moitié septentrionale de la France, les diffusions les plus intensives en copies s'observent dans l'unité urbaine de Nantes avec une variation s'étendant de 1 à 4,75 copies.

Les détails de cette étude ont été présentés aux professionnels lors d'une réunion au CNC en janvier 2010. La synthèse de cette étude peut être consultée sur le site Internet de l'ADRC (www.adrc-asso.org).

C. Poids et importance des interventions de l'ADRC

Immergée au milieu de ces échanges économiques assez souvent conflictuels qu'elle contribue à résoudre à son niveau, l'ADRC analyse quotidiennement ce que le marché ne veut pas faire, et où il ne veut pas prioritairement être – par stratégie, habitude, ou évolution rentabilisatrice accrue dans une industrie culturelle où les échecs sont nombreux, et coûteux.

Et elle intervient dès lors, assurée de la pertinence d'une action, pour répondre à des demandes légitimes, et assumées, au bénéfice de localités et salles où se trouvent toujours une majorité de nos concitoyens, potentiellement certes, mais aussi souvent concrètement, aux guichets.

Selon ses missions, sur l'ensemble du territoire, pour l'ensemble des localités que le marché est porté à considérer comme d'un intérêt secondaire ou très relatif, l'ADRC est un opérateur concret et quotidien de l'accessibilité à une des pratiques culturelles les plus répandues et socialement les plus larges.

Pour la viabilité économique et la pertinence culturelle de toutes ces salles dans leur diversité, compte tenu des évolutions structurelles des marchés de la Culture ainsi que des loisirs, l'accès aux films d'une stature commerciale minimale par l'ADRC, notamment dans le champ de l'Art et Essai, se confirme comme un enjeu tout à fait essentiel.

Les interventions ADRC 2009

§ **96 %** des films, **94 %** des copies concernaient des **films diffusés avec moins de 300 copies**.

Dans ces catégories de films, **94 %** des copies pour **95 %** des titres concernaient des films recommandés Art et Essai.

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **4 %** des films, et **6 %** des copies.

§ **93 %** des films, **92 %** des copies concernaient des **films recommandés Art et Essai**.

§ **72 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les films **français** représentaient **49 %** du total des films en 2008, et **58 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **16 %** du total des films, pour **7 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **12 %** pour **10 %** des copies, la part de l'Art et Essai y est de **100 %** des titres et des copies.

Poids des interventions ADRC

Mises en rapport avec le nombre des copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2009 de tirages complémentaires de l'Agence, les copies ADRC représentaient en moyenne générale **10,8 %** de ce total des copies distributeurs.

Ce poids des copies ADRC dans la diffusion de ces films peut être analysé selon :

§ L'ampleur de diffusion des films

Pour les films de diffusion large (plus de 300 copies) :	5 %
Pour les films de diffusion moyenne (80-300 copies) :	12 %
Pour les films de diffusion réduite (moins de 80 copies) :	12 %

§ Le dispositif d'intervention

Pour le dispositif dit « Petites Villes » :	8,5 %
Pour le dispositif dit « Villes Moyennes » :	8,2 %
Pour celui dit « Art et Essai » :	7,3 %

§ La recommandation Art et Essai des films

Pour les films recommandés Art et Essai :	12 %
Pour les films non recommandés :	6 %

§ La nationalité des films

Pour les films français :	10,6 %
Pour les autres films européens :	12 %
Pour les films des USA :	10,4 %
Pour ceux de nationalités dites « autres » :	9,5 %

Et pour les interventions les plus importantes (au moins 30 copies ADRC – 20 films)

Poids moyen des interventions :	25 %
Pour les films recommandés Art et Essai :	25,2 %
Pour les films non recommandés :	22 %

Concernant ces interventions ADRC les plus importantes, soit 14 films en 2009 :

93 % de ces titres, et **91 %** des copies considérées, concernaient des films **recommandés Art et Essai**.

Durée des circulations de copies ADRC

Les copies ADRC sont mises en place pour répondre aux demandes des salles connaissant des difficultés d'accès aux films. Elles doivent circuler le plus possible entre les salles pour accroître cet accès pour le plus grand nombre de salles.

Les circulations des dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai sont établies sur la base de huit semaines, les distributeurs établissant leur plan de circulation des copies ADRC pour cette durée.

Les circulations de copies du dispositif Petites Villes sont établies sur une base minimale de 6 à 7 semaines à terme, soit un nombre équivalent de localités demanderesse dans la même aire géographique (la copie change de localité chaque semaine). Les correspondants régionaux de l'ADRC mettent ainsi en forme, sous forme de circulation, les demandes d'accès des salles qui apparaissent sur un film. Selon la progression de cette demande, et de la vie du film, ces circulations peuvent ainsi s'étendre dans le temps. Sur les films de diffusion réduite la décision de mise en circulation peut parfois s'opérer à un moment où le film est encore en train de constituer sa notoriété auprès des exploitants, notamment dans des régions plus difficile pour l'Art et Essai. Dans ce dernier cas, il peut se produire qu'une circulation soit plus courte que 7 semaines.

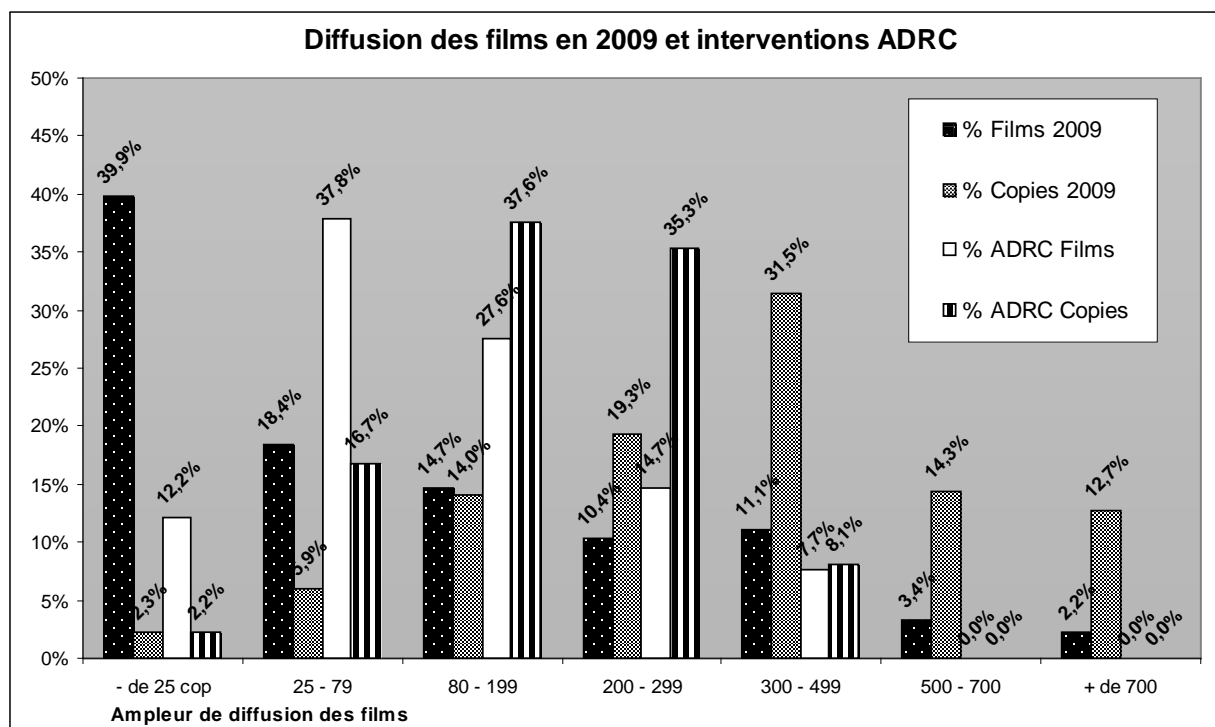
En 2009 la durée moyenne de circulation des copies dites Petites Villes a été de 7,32 semaines, soit une durée moyenne sensiblement supérieure à la durée minimale de 7 semaines prévue dans ce dispositif.

Nombre de semaines de circulation selon les films :

<u>7 semaines et plus de circulation</u>	<u>Moins de 7 semaines</u>
69,2 % des films	30,8 % des films
moyenne : 7,3 sem.	moyenne : 6,5 sem.

29,2 % des films ont connu une moyenne de circulation ADRC de 8 semaines ou plus.

Les interventions ADRC en rapport avec le marché 2009 – Analyse statistique selon l'ampleur de diffusion des films (source : ADRC)



Lecture : 18,4 % des films sont sortis en 2009 dans une tranche de diffusion de 25 à 79 copies, et 37,8 % des interventions de l'ADRC en films ont porté sur cette tranche de diffusion ; 5,9 % des copies distributeur concernaient ces films, 16,7 % des copies ADRC 2009 concernaient cette tranche de diffusion.

Les interventions de l'ADRC concernent principalement les diffusions moyennes et réduites, notamment les films entre 25 à 300 copies qui en représentent 80 % alors que cette tranche de diffusion concernait moins de 44 % de tous les films sortis en 2009.

On peut remarquer la part d'intervention de l'ADRC de 12,2 % pour les films diffusés entre 1 à 24 copies alors qu'ils représentaient en 2009 près de 40 % du total des films. L'ADRC intervient en fonction de la demande des exploitants, et cet écart manifeste la difficulté pour une bonne part de ces films de susciter une demande de l'exploitation malgré le volontarisme de nombre de ses acteurs Art et Essai.

D'autre part, ce graphique manifeste l'enjeu des demandes d'intervention des salles pour les films de diffusion moyenne, mais aussi pour des films de diffusion plus large, notamment dans l'Art et Essai. Ces films dits « porteurs Art et Essai » sont l'objet d'une demande concurrentielle maximale, l'ensemble des types d'établissement (Art et Essai bien-sûr, mais aussi multiplexes et salles non classées Art et Essai) s'attachant à les obtenir en exploitation.

Ceci explique les difficultés des salles classées Art et Essai et l'enjeu décisif de leur meilleur accès à ces films quant au maintien de la diversité du cinéma dans sa diffusion et son offre auprès des publics. Elles ne peuvent en effet continuer à proposer à leurs publics des cinématographies plus exigeantes ou d'économies plus fragiles et de diffusion réduite qu'à la condition d'accéder à des films Art et Essai plus larges garantissant notamment leur viabilité économique.

4. Répartition géographique des copies par région ADRC

(copies Petites Villes)

Tableau comparatif 2008 / 2009

Rappel totaux Petites Villes : 1.281 copies – 133 titres. [En 2008 : 1.408 copies – 137 titres.]

Régions	Etablissements %		Copies %		Nb total copies		Nb total titres	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Sud-Ouest	24,6	26,7	17,9	18,7	252	240	77	78
Grand-Ouest	16,9	17,6	16,9	15,0	238	192	69	63
Auvergne- Rhône-Alpes- Bourgogne	15,6	17,7	18	19,4	254	249	82	70
Méditerranée	12,8	11,1	14,9	13,3	210	170	89	79
Périphérie de Paris	11,1	11,0	14,1	13,3	199	170	94	81
Est Nord-Picardie	15,3	12,9	13,7	15,9	193	204	76	71
Centre	3,6	3,0	3,5	2,7	50	34	38	27
Réunion (La)	/	/	/	1,7	12	22	12	22

Chaque région fait l'objet d'un commentaire sur son évolution de 2008 à 2009 dans les pages suivantes.

La diminution des tirages Petites Villes s'observe dans toutes les régions, sauf la région Nord-Est. Elle est plus particulièrement marquée en région Grand-Ouest et en région Méditerranée.

La Région Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne en 2009

La région : les 8 départements de Rhône-Alpes, 4 de l'Auvergne, 3 de Bourgogne et 3 de Franche-Comté

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 189

Nombre de films : 70

Nombre de copies : 249

} Soit une moyenne de 3,5 copies par film, représentant 52,6 % des titres ADRC et 19,4 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Nous avons constaté que l'année 2008 avait été une année de changement et d'augmentation pour la Région Lyon et 2009 vient confirmer ce mouvement. C'est la seule région à être restée stable en nombre de copies puisque nous sommes passés de 254 à 249 copies (pour 70 titres au lieu de 82 en 2008). C'est la première année, où 93 % des copies ont concerné les films recommandés Art et Essai. Ce taux était de 85 % les années précédentes. Les films européens et français représentent comme l'année dernière 80 % des tirages. La durée moyenne des circulations est de 9 semaines et la moyenne des salles par film est de 28. C'est aussi la première année où les demandes se sont concentrées principalement sur les films de diffusion moyenne (72 % des tirages). Tous ces chiffres montrent probablement que les difficultés d'accès se concentrent sur des films Art et Essai qui sont diffusés entre 80 et 300 copies France.

231 copies pour 65 films c'est-à-dire 93 % des titres et copies ont concerné des films recommandés Art et Essai. Ce taux a connu donc un bond en 2009. L'augmentation de la demande de titres en VO a aussi été accentuée et la moitié des tirages concernait des films en VO : 128 copies en version originale de 36 films, ce qui représente 40 copies de plus par rapport aux années précédentes.

Les différentes nationalités et l'exigence des films demandés reflètent cette année encore la diversité des films pour lesquels l'ADRC est sollicitée : *les 3 Singes, Tulpan, Still walking, Jaffa, La Danse, Samson et Delilah, les Chats Persans*. L'augmentation a été marquante au niveau des films européens : 72 copies sont concernées alors que ce chiffre n'avait pas dépassé les 50 avant 2009. La concentration de demandes sur *Slumdog Millionnaire* (7), *Etreintes brisées* (11), *Looking for Eric* (9), *Le Ruban blanc* (6) pourrait expliquer cette hausse.

En 2009, l'augmentation de tirages pour les films sortis entre 80 et 300 copies a été importante puisque 180 copies représentant 72 % des tirages pour 41 titres ont été tirées pour cette catégorie de films. 21 % des tirages concernaient les films sortis à moins de 80 copies. Nous nous sommes rapprochés des taux de 2007 car 2008 avait été marquée par un accroissement des diffusions réduites et larges. Pour des films sortis entre 200 et 300 copies, nous constatons une concentration : 16 titres ont donné lieu au tirage de 85 copies parmi lesquels : *L'Armée du crime* (12), *Mademoiselle Chambon* (8), *Les Beaux Gosses* (8), *Le Dernier pour la route* (7), *Rien de personnel* (7), *Whatever works* (6). En 2009, les diffusions réduites étaient au même niveau que 2007 après un pic en 2008. 23 titres ont donné lieu à 49 copies, par exemple, alors que très peu de demandes ont concerné les films sortis à plus de 300 copies. C'est la première année, où il n'y a eu que 3 titres pour 17 copies dans cette catégorie : *Je l'aimais* (3), *Looking for Eric* (9) et *Le Hérisson* (5).

Cette année, la part des films français est descendue à 51 % alors que les films européens ont représenté 29 % des tirages. Les 72 copies de films européens regroupent des titres comme : *Good morning England*, *Les Etreintes brisées*, *Vincere*, *Let's make money*, *Antichrist*, *Slumdog Millionnaire* ou *Ruban blanc*. Nous avons eu moins de films venant de l'Asie mais plus de films américains : *Harvey Milk*, *The Wrestler*, *Frozen River*, *Amerrika*, *Whatever works*, *Away we go*, *The Reader*, *Wendy et Lucy*, et *Tetro*.

Comme les années précédentes, 4 tirages en sortie nationale ont permis de donner un coup de projecteur aux salles qui avaient organisé un débat-événement pour *Nulle part terre promise*, *Still walking*, *4, 5, 6 Mélie Pain d'épices* et *D'une seule voix*. 90 % des copies ont démarré en deuxième semaine ; 9 copies ont démarré en 3^{ème} semaine ; 6 en 4^{ème} ; et 2 en 5^{ème} semaine. C'est principalement sur *Slumdog Millionnaire* que l'ADRC a rajouté des copies en décalage (le distributeur a fait de même de son côté).

Notre collaboration est sans faille avec toutes les associations régionales. Nous saluons l'efficacité du travail mené par l'ACRIRA et le GRAC dans la mise en place des circulations, ainsi que Les CIB, les Ecrans, Plein Champ, les Ecrans Salamandre dans tout leur travail de mise en réseau, d'organisation de visionnements indispensables dans les régions. Nous constatons cependant que les demandes de la part des régions Franche-Comté et Auvergne se sont raréfiées et nous espérons que cela n'est pas lié à un délaissement des films Art et Essai dans certaines salles. Nous restons à l'écoute et espérons pouvoir améliorer l'accès aux films, le travail de réseau des salles et multiplier les collaborations. Nous sommes toujours prêts pour des organisations conjointes de journées de visionnement et nous espérons que les Rencontres de Charlieu, mises en place par toutes les associations et qui permettent à plus de 150 professionnels de se retrouver autour des films, pourront avoir lieu encore cette année.

La Région Nord-Est en 2009

La région : les 2 départements d'Alsace, 4 de Lorraine, 4 de Champagne-Ardenne, 3 de Picardie et 2 du Nord-Pas-de-Calais

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 138

Nombre de films : 71

Nombre de copies : 204

} Soit une moyenne de 2,9 copies par film, représentant 53 % des titres ADRC et **15,9 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

En 2009, la région Nord-Est a bénéficié de 204 copies contre 193 en 2008, ce qui représente 15,9 % du total des copies ADRC (contre 13,7 % l'an passé).

L'ADRC a apporté son soutien au tirage de 1.281 copies Petites Villes contre 1.408 en 2008, soit 127 copies en moins.

Malgré cette diminution au niveau national, la région Nord-Est est l'une des seules régions qui voit son nombre de copies augmenter : elle a bénéficié de 11 copies Petites Villes en plus. Cela explique la part croissante de la région par rapport au reste de la France.

Chaque copie a circulé en moyenne 9,4 semaines. Le travail en profondeur et sur la durée continue grâce à l'engagement des salles.

Cette année, ce sont 27 titres qui ont fait l'objet de mises en circulations ADRC grâce à 39 copies qui finalement ont été reprises par les distributeurs, ceux-ci disposant de copies libres dès la deuxième semaine (contre 25 titres et 39 copies en 2008).

S'il existe une diversité certaine quant au nombre de films, seules 138 salles ont bénéficié de tirages de copies par l'ADRC contre 155 l'an passé. Trois établissements avec lesquels travaillait régulièrement l'ADRC ont fermé et certains circuits itinérants ont directement recours aux services des distributeurs.

Depuis 2007, nous constatons une tendance à la diversité et à l'augmentation des tirages sur les films à diffusion réduite ou très réduite. Ce constat ne se vérifie pas en 2009 si l'on considère uniquement les copies tirées par l'Agence. Mais si l'on tient compte également des circulations reprises par les distributeurs (11 copies pour 8 titres), le travail sur la diversité des films tirés à moins de 80 copies France est effectif.

Des films comme *Frozen River*, *Le Déjeuner du 15 août*, *Nulle part terre promise* ou encore *Still Walking* ont été programmés dans les établissements cinématographiques, proposant ainsi un large choix aux spectateurs.

Dans le même temps, un soutien a été apporté à 6 films à diffusion large sur 21 copies. Ont été concernés principalement des titres français avec *La Véritable Histoire du chat botté*, *Le Concert*, *Le Vilain*, *Je l'aimais*, entre autres. Seul film étranger *Looking for Eric* dont l'acteur principal est Eric Cantona.

L'aide aux films à diffusion moyenne s'affirme comme le centre de l'activité de la région Nord-Est. Elle concerne 73 % des copies (contre 60 % en 2008) et 43 titres (37 l'an passé).

La part des films recommandés Art et Essai représente 90,2 % des copies tirées, contre 70,5 % en 2008.

Il faut ici souligner le travail des exploitants du Nord et de l'Est qui tendent à diversifier leur programmation et proposent un large éventail de titres à leurs spectateurs, tant en version française qu'en version originale puisque la part des copies tirées en VO augmente de 13 %.

Si le nombre de copies de films français reste sensiblement le même (124 en 2009, 127 en 2008) le nombre de titres concernés par le tirage de copies supplémentaires diminue de 10, passant de 47 à 37.

L'année a été marquée par une demande forte des exploitants sur quelques titres. Ainsi les films *Les Beaux Gosses*, *Quelque chose à te dire*, *L'Armée du crime* ou encore *Rien de personnel* ont bénéficié du tirage d'au moins 5 copies.

L'ADRC a aidé à la diffusion de 8 titres Jeune Public (4 en 2008) avec la mise en place de 19 circulations. On constate une plus grande diversité de programmation des œuvres destinées aux enfants. Les copies tournent sur plusieurs mois et couvrent en général plusieurs périodes de vacances scolaires.

L'ADRC est intervenue sur des films Jeune Public à diffusion large, comme par exemple *La Véritable Histoire du chat botté*, ainsi que sur des films à diffusion réduite : *Le Petit Fugitif* ou *Drôle de grenier*. 7 films sur les 8 ont été recommandés Art et Essai.

Cette année encore l'ADRC a accompagné les salles de cinéma tout en tenant compte des spécificités locales de certains titres.

Le film *Welcome*, tourné dans le Nord, a ainsi bénéficié du tirage de 8 copies, plus importante intervention de l'Agence pour le Nord-Est, afin de pouvoir être diffusé dans les salles du Nord en ayant fait la demande.

Le film de Xavier Giannoli présenté à Cannes en sélection officielle, *À l'origine* a pour décor le Cambrésis. Une copie en sortie nationale a été mise à la disposition du Millénium de Caudry qui a accueilli le tournage.

L'action du film *Au voleur* se déroule dans le Bas-Rhin. Le film, sorti sur 27 copies France, a d'abord été présenté aux exploitants de l'Est puis a fait l'objet de 3 circulations dans la région, dont une copie présentée aux spectateurs dès la sortie nationale.

On n'insistera jamais assez sur l'importance des prévisionnements en régions. Les associations régionales sont les organisateurs actifs de ces journées, permettant aux exploitants d'anticiper les sorties et de travailler plus en amont les films. Ainsi, De La Suite dans les Images et Plan Séquence dans le Nord, l'ACAP-Pôle Images en Picardie, le Syndicat des Exploitants de l'Est en Alsace et Lorraine organisent des rendez-vous mensuels, de plus en plus suivis.

L'Agence co-organise certaines de ces journées, notamment en juillet en partenariat avec De La Suite dans les Images et le cinéma de Berck-sur-Mer. Un rendez-vous annuel est maintenant pris à Mers-les-Bains, où grâce à l'ACAP les exploitants du Nord et de Picardie se retrouvent pour deux journées de visionnement. Enfin, depuis trois ans maintenant, Plan Séquence et le Festival International du Film d'Arras accueillent des rencontres professionnelles.

La Région Méditerranée en 2009

La région : les 13 départements des régions de Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 119

Nombre de films : 79

Nombre de copies : 170

} Soit une moyenne de 2,2 copies par film, représentant **13,3 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

L'année 2009 a été marquée par plusieurs évolutions importantes dans la région Méditerranée. En premier lieu nous pouvons observer une progression significative de l'Art et Essai avec une part des films concernés passant de 81 % à 96 %, soit un niveau record jamais atteint encore dans la région. Les exploitants ont concentré leurs demandes d'accès aux copies sur des films d'auteurs. Ce phénomène se traduit aussi par une nette évolution dans les catégories d'ampleur de diffusion.

Ainsi, les diffusions moyennes (80 à 300 copies) représentent désormais 66,5 % des interventions de l'Agence dans la région. Dans le même temps, les diffusions larges (301 à 499) baissent significativement de 17 % à 7 %. Ces deux tendances concernant les films Art et Essai et les évolutions des champs d'ampleur de diffusion se retrouvent également au niveau national.

De plus, nous observons un recul du nombre total de copies mises en circulation. La région passe sous le cap des 200 copies avec 170 copies tirées en 2009.

Cependant, ce recul est à analyser avec précision puisque le nombre de titres Art et Essai demeure quasiment identique sur les deux dernières années : en 2008 170 copies tirées et 169 en 2009. Cela confirme le recul des films à diffusion large alors que les titres Art et Essai, correspondant plutôt à des diffusions de catégorie moyenne, restent stables. Les diffusions réduites (21 à 79 copies) baissent en représentant 24,1 % des copies tirées alors que les diffusions très réduites (1 à 20 copies) restent à un niveau identique, soit 2,4 %.

Nous pouvons également nous réjouir de la grande diversité de films sur lesquels les salles ont souhaité travailler. Ainsi, la région se démarque avec 79 titres diffusés sur l'ensemble de l'année. Nous noterons que parmi eux, 76 films sont classés Art et Essai : ils sont donc extrêmement majoritaires.

La part des films français demeure stable avec 92 titres soit 54 % des interventions dans la région (taux identique à 2008). Les cinéphilies étrangères conservent sensiblement la même répartition parmi les copies tirées. L'Europe est en tête avec 18 films soit 24,1 % des copies, suivie des USA avec 8 films, de l'Asie avec 4 titres, puis du Moyen-Orient avec 3 titres et enfin 4 copies pour les films appartenant à d'autres nationalités. À noter que le film ayant bénéficié de plus grand nombre de copies ADRC dans la région est un film espagnol. *Etreintes brisées* a fait l'objet d'une forte demande de la part des exploitants, ce qui a donné lieu au tirage de 8 copies par l'Agence. De plus, la Palme d'Or du Festival de Cannes *Le Ruban blanc* a été l'occasion d'un accompagnement soutenu d'un film en langue allemande avec 5 copies mises en circulation.

Avec 79 titres diffusés, la région expose une palette de films très large et cela grâce au travail de mise en réseau effectué par les associations régionales. Ces dernières contribuent à la mutualisation des demandes des exploitants des petites villes et des villes moyennes. Ainsi en 2009 ce travail a permis de favoriser tout particulièrement la diffusion en salles de films pointus sur de longues périodes. Le documentaire *La Danse, le ballet de l'opéra de Paris* de Frederic Wiseman a été programmé durant 17 semaines consécutives dans la région. La Caméra d'Or du Festival de Cannes, *Samson et Delilah*, a également bénéficié d'un tirage d'une copie et a permis à 17 salles de diffuser le film durant 15 semaines.

Nous pouvons remarquer que ces deux films distribués de façon confidentielle, avec une douzaine de copies distributeurs lors de leur sortie nationale, ont trouvé un écho favorable auprès des spectateurs de ces salles. L'intervention de l'Agence en faveur de ces deux titres illustre bien comment les salles des petites villes peuvent diffuser avec succès ce type de films. L'action de l'ADRC a permis à ces salles d'avoir un accès correct et rapide.

En mars ont été organisées à La Ciotat les Rencontres régionales sur le cinéma numérique, en partenariat avec Cinémas du Sud, le Collectif des Indépendants pour le Numérique et l'ADRC. Cette journée a été l'occasion d'informer les exploitants sur les mutations techniques qu'engendre le passage au numérique pour les salles ainsi que les enjeux économiques, financiers et d'accès aux films.

Les salles de la région Corse n'ont fait aucune demande à l'ADRC en 2009. Nous espérons que l'étude commandée par la Région sur les salles Art et Essai de l'île permettra à terme d'améliorer cette situation.

Enfin, nous nous réjouissons de la création de la première association régionale dans le Languedoc-Roussillon, l'Association des Cinémas et Circuits Itinérants du Languedoc Roussillon (ACCILR). Elle a pour objectif de favoriser la mise en réseau des demandes d'accès aux films pour l'ensemble des salles classées de la région.

La Région Grand-Ouest en 2009

La région : les 14 départements des régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 188

Nombre de films : 63

Nombre de copies : 192

} Soit une moyenne de 3,04 copies par film, représentant 47,4 % des titres ADRC et **15 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Lorsqu'on analyse l'activité de la région Grand-Ouest en 2009, on constate tout d'abord une baisse du nombre des copies tirées. L'Agence a tiré 192 copies sur 63 titres, contre 238 copies sur 69 titres en 2008. En pourcentage de l'activité de l'ADRC, on retrouve cette baisse puisqu'on passe de 18 % des copies tirées à 15 % des copies tirées (soit un niveau équivalent à celui de l'année 2007).

Les interventions dans la région ont concerné 92,7 % de films Art et Essai, chiffre comparable au niveau national, alors que le pourcentage d'intervention Art et Essai dans l'Ouest avait toujours été en deçà de ce niveau national. Ainsi, malgré la légère baisse du nombre de titres sur lesquels la région est intervenue (63 contre 69), le nombre de titres Art et Essai a progressé (56 contre 51 en 2008 et 41 en 2007). De même, 10 copies de plus ont été tirées sur les films Art et Essai, alors qu'il y a eu 46 copies tirées en moins sur la région.

En ce qui concerne les nationalités, on constate une forte baisse du nombre de titres et de copies tirées sur les films français : 120 copies sur 37 titres français, alors qu'en 2008 il y avait 175 copies sur 46 titres, et en 2007 127 copies sur 42 titres. En pourcentage de l'activité de la région, cela donne 62,5 % des copies tirées concernant des films français, contre 73,5 % en 2008 et 69,4 % en 2007. C'est un phénomène nouveau dans cette région où les tirages de films français ont toujours été largement majoritaires.

Dans le même temps, on constate une forte augmentation des films européens : 37 copies pour 13 titres, contre 14 copies sur 4 titres en 2008 et 20 copies sur 6 titres en 2007. La région se rapproche du niveau national alors qu'elle avait toujours été en deçà de celui-ci : les tirages européens concernent 19,3 % des tirages dans l'Ouest cette année contre 24,2 % au niveau national. En 2008, ils concernaient 5,9 % des tirages pour 21,6 % au niveau national ; en 2007, 10,9 % pour 14,6 % pour la France entière.

On peut considérer que cette hausse est en fait un report des tirages depuis les films français vers les films européens, car il y a une réelle stabilité si l'on ajoute tirages français et européens depuis 3 ans : 80 % cette année, 79 % en 2008 et 82 % en 2007.

On constate également une baisse sensible des tirages des films américains, 8,9 % contre 15,1 % des tirages en 2008, avec un retour au niveau de 2007, qui était de 7,1 %, alors que ces tirages augmentent au niveau national : 11,1 % contre 8 % en 2007 et 2008.

Les films asiatiques ont concerné 4 titres pour 10 copies, alors qu'en 2008 il y avait eu 4 titres pour 5 copies. Cela nous ramène au niveau de 2007 : 5,2 % des tirages cette année, et 5,5 % en 2007. On remarquera que ces tirages n'ont concerné que des films japonais. Enfin, il y a une tendance générale à la baisse continue sur les films du Moyen-Orient (2,6 % des tirages contre 3,4 % en 2008 et 7,1 % en 2007) qui est une baisse constatée également au niveau national : 2,9 % contre 3,3 % en 2008 et 5,7 % en 2007. Enfin, 3 tirages de copies interviennent pour des films d'autres nationalités et portent sur 2 productions canadiennes.

Sur les ampleurs de diffusion, on peut dégager trois tendances : poursuite de la baisse de l'intervention sur les films à diffusion large constatée ces dernières années ; très fort bond de l'intervention sur les films à diffusion moyenne ; et importante chute de l'intervention sur les diffusions réduites, qui vient enrayer l'augmentation de la diversité enregistrée ces dernières années.

Les films à diffusion large ont seulement concerné 9,4 % des tirages (7,7 % au niveau national) contre 22,7 % en 2008 (15,4 % au niveau national) et 26,8 % en 2007 (18,3 % en national). Ainsi, alors que la région Ouest engendrait traditionnellement des tirages à des niveaux supérieurs au niveau national, cette année semble la rapprocher définitivement de ce niveau.

Mais cette baisse est accompagnée d'un très large bond des tirages sur les films à diffusion moyenne. Traditionnellement, la majorité des tirages dans la région se fait sur les diffusions moyennes, mais toujours à un niveau proche du national : 59,6 % en 2007 (58 % en national), 54,6 % en 2008 (53 % en national). Mais cette année ces films représentent 71,2 % des tirages au niveau national et l'augmentation est donc encore plus forte dans l'Ouest avec 80,7 % des tirages. Lorsqu'on affine l'analyse avec les deux sous-catégories des diffusions moyennes, on remarque que les niveaux des tirages sur les films de 80 à 199 copies est équivalent au niveau national 35 % dans l'Ouest, 38 % sur l'ensemble de la France. C'est donc sur la tranche 200 à 300 copies que la demande est forte et bien au-delà des niveaux nationaux : 45 % dans l'Ouest, contre 32 % sur l'ensemble du territoire. On peut facilement envisager que la forte proportion de villes clefs dans la région Ouest sur lesquels les films à moyenne diffusion sont concentrés explique cette demande si forte auprès de l'ADRC.

Pour finir, on ne peut que constater une chute vertigineuse de l'intervention de l'Agence sur les films à diffusion réduite qui avait pourtant fortement augmenté en 2008. Cette demande retrouve un niveau proche de celui de 2007 : 9,4 % cette année, contre 21 % l'an dernier, et 13 % en 2007. De fait, l'intervention de l'Agence dans l'Ouest sur ces films reste largement en deçà du niveau national.

La Région Centre en 2009

La région : les 6 départements de la région Centre

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 32

Nombre de films : 27

Nombre de copies : 34

} Soit une moyenne de 1,26 copies par film, représentant 20,3 % des titres ADRC et **2,7 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Le premier constat que l'on peut faire dans la région Centre est la baisse du nombre de retirages : 34 copies contre 50 en 2008. Ce qui amène la région Centre à 2,7 % des copies ADRC contre 3,6 % en 2008.

Cette baisse n'affecte en tout cas pas les retirages sur les films Art et Essai. En effet, nous sommes intervenus sur 26 films classés, comme l'année dernière, pour 33 copies, soit une progression de 3 copies par rapport à 2008. Ainsi, le pourcentage de copies Art et Essai, comme au niveau national, bondit de 60 % à 97 % des copies tirées. Mais il faut considérer cependant que l'année dernière avait connu un niveau exceptionnellement bas en tirage de copies Art et Essai (notamment à cause des copies tirées pour *Mariage chez les Bodin's*). Ainsi, rappelons-nous qu'en 2006 il y avait 88 % de copies Art et Essai, et 76 % en 2007.

On peut noter également une forte hausse des versions originales : 18 copies en VO sur 34 copies au total, alors qu'il y en avait 10 sur 50 en 2008 pour 15 films différents contre 9 l'année dernière.

Il n'y a pas eu de retirages sur les films à diffusion très réduite, alors qu'il y avait 5 copies tirées l'année dernière sur ces films-là. Là aussi il s'agit de nuancer la variation puisque sur les 5 copies de l'an dernier, il y en avait 4 pour *Mariage chez les Bodin's*. En réalité, on retourne au niveau enregistré en 2007 qui n'avait vu aucun film à diffusion très réduite tiré sur cette région.

Sur les diffusions réduites, il y a eu 4 films sur lesquels il a fallu tirer une copie pour chaque titre. C'est une légère baisse de l'intervention, mais globalement cette proportion reste stable : 1,8 % des copies contre 1,6 % en 2008. Et de fait, cette baisse se constate également au niveau national (28,3 % des copies contre 19 % l'an dernier). L'intervention en région Centre reste très en deçà du niveau national sur les diffusions réduites.

Sur les diffusions moyennes, l'ADRC est intervenue sur 28 copies. La demande reste stable sur ces films (même nombre de copies qu'en 2008) mais augmente en très forte proportion : de 56 % à 82 % (alors qu'au niveau national la proportion passe de 53 à 71 %). Il semble que cette très forte demande soit due à la forte concentration des plans de sortie diffusion moyenne dans les villes clefs. En affinant les données, on constate un partage équilibré entre les diffusions moyennes de 80 à 199 copies (12 copies) et les diffusions moyennes de 200 à 300 copies (16 copies). La région Centre reste donc une région qui a majoritairement besoin de copies de films dont les plans de sortie se situent entre 200 et 300 copies, puisqu'elles représentent 47 % des tirages.

On constate enfin une baisse importante des tirages sur les films à diffusion large : 2 films contre 7 en 2008, 2 copies contre 10. Il faut cependant souligner que la baisse est comparable au niveau national.

En ce qui concerne les nationalités, les tirages pour les films français sont en forte baisse, ce qui peut s'expliquer par la baisse des tirages à diffusion large, qui portent majoritairement sur des films français. On se retrouve cependant à un niveau proche des tirages nationaux, comme en 2007 (60,5 % pour le Centre, 61,3 % France) : 58 % dans le Centre, 55 % sur l'ensemble du territoire. Comme au niveau national, il y a eu une hausse des tirages sur les films européens. Et on constate par ailleurs un bond sensible des tirages pour des films américains : 6 copies contre 3 l'an dernier (17 % des tirages contre 6 en 2008). Comme l'an dernier, il n'y a pas eu de tirages sur les films asiatiques, il y a eu une baisse des tirages sur les films du Moyen-Orient, et aucun tirage sur les films d'autres nationalités.

Pour conclure, on peut donc dire qu'il y a eu une forte baisse de l'activité dans la région Centre. Pour autant, l'activité est restée constante dans le champ de l'Art et Essai. La hausse de la demande sur les films à diffusion moyenne concerne essentiellement des films américains, pour lesquels les problèmes d'accès aux copies sont les plus importants.

La Région Sud-Ouest en 2009

La région : 21 départements des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, et 1 département des Pays de la Loire : la Vendée

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 286

Nombre de films : 78

Nombre de copies : 240

} Soit une moyenne de 3 copies par film, représentant 58 % des titres ADRC
18,7 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Par rapport aux autres années, le tirage de copies sur la région Sud-Ouest reste à peu près stable. En 2009 : 78 titres et 240 copies ; en 2008 : 77 titres et 252 copies ; en 2007 : 74 titres et 227 copies.

En 2009, le ratio nombre de copies par titre/nombre de copies est de 3 copies par titre.

Après une analyse approfondie des chiffres, ce qui saute aux yeux est le fort pourcentage Art et Essai des tirages de 2009. En effet, il est passé de 76 % en 2008 à 91 % en 2009. Sur 240 copies tirées, 219 concernent des films classés Art et Essai, en parallèle la part des films en VO s'est sensiblement accrue également.

Cela vient du fait d'une augmentation notable d'une intervention de l'Agence sur les films étrangers de toutes nationalités, mais plus particulièrement sur les films en langue anglaise, notamment les films de nationalité britannique ou américaine.

La part des films américains augmente surtout par le nombre de titres.

11 titres en 2009 contre 3 en 2007 et 6 en 2008. Pour la plupart, il s'agit de films indépendants. *Amerrika* (Memento – 17/06/09), *Frozen River* (Rezo Films – 07/01/09) ou encore *Le Petit Fugitif* (Carlotta – 11/02/09).

Il faut noter que ces films ont connu « une durée de circulation » assez extraordinaire.

Un des exemples : *Slumdog Millionnaire*, film anglais (Pathé – 14/01/09). Les copies sont passées de salles en salles durant 24 semaines. Sur ce film, sorti sur 150 copies initialement, et malgré un grand succès public, les exploitants (Villes Moyennes comprises) n'ont pas eu un accès aisé aux copies du distributeur.

27 copies ADRC ont été tirées sur la France entière dont 5 copies sur la région.

Comme dans les années précédentes, l'intervention la plus importante concerne les films à diffusion moyenne (films entre 80 et 300 copies). 41 titres et 170 copies sur la région, cela représente 4 copies par film.

Parmi ces films on peut discerner deux sous-catégories :

- Les films sortis de 80 à 199 copies

26 titres et 89 copies : 4 copies par film en moyenne

Mademoiselle Chambon : (Rézo Films – 14/10/09) : 7 copies – 193 copies distributeur

Le Ruban blanc : (Les Films du Losange – 21/10/09) : 7 copies – 133 copies distributeur

Les Beaux Gosses (Pathé – 10/06/09) : 7 copies – 160 copies distributeur.

On peut souligner que la plupart de ces films sont européens et surtout français.

- Les films sortis de 200 à 300 copies

15 titres et 81 copies, cela représente 5 copies par film, moyenne assez élevée.

Les Etreintes brisées (Pathé – 20/05/09) : 10 copies Sud-Ouest et 250 copies distributeur

Whatever works (Mars- 01/07/09) : 6 copies et 221 copies distributeur

Ces deux auteurs Pedro Almodovar et Woody Allen sont des cinéastes dont les films sont toujours très demandés par les exploitants Art et Essai, et qui ont même dépassé les limites de l'Art et Essai.

Enfin, sur la région, il y a eu 5 films à diffusion large (301 à 499 copies), pour 20 copies, ce qui fait une moyenne de 4 copies par titre. C'est moins qu'en 2008, 7 titres pour 40 copies.

Cette catégorie ne représente que 8 % des copies dans la région.

Il s'agit de films tels que :

Le Concert (Europa Corp – 04/11/09) : 3 copies Sud-Ouest, (dont une qui a démarré 5 semaines après la sortie) ces copies étaient toujours en « circulation » en Février 2010.

Je l'aimais : (SND – 06/05/09) : 7 copies 343 copies distributeur.

Malgré un nombre important de copies distributeur, les exploitants n'ont pas eu accès à ces films précédés d'une réputation notable. Sur ces copies Petites Villes ADRC figurent également des Villes Moyennes (villes réalisant entre 35.000 et 215.000 entrées par an), qui ont préféré passer le film une seule semaine dans leur salle plutôt que très tard après la sortie, voire pas du tout.

Comme tous les ans, beaucoup de visionnements ont été organisés dans le grand Sud-Ouest, en collaboration avec les associations régionales, plus particulièrement, le CLAP Poitou-Charentes, l'ACREAMP et l'ACPA.

Encore merci aux exploitants qui se sont déplacés et surtout à ceux qui ont permis d'accueillir les films et les exploitants dans leurs salles.

La Banlieue parisienne en 2009

La région : les 7 départements de la région Ile-de-France (hors Paris)

Nombre d'établissements desservis en 2009 : 118

<u>Nombre de films</u> : 81	} Soit une moyenne de 2,1 copies par film, représentant 13,3 % des copies ADRC France (procédure Petite Ville)
<u>Nombre de copies</u> : 170	

Analyse de la diffusion

Avec une baisse d'environ 14 % entre 2008 et 2009, tant pour le nombre de films sur lesquels nous sommes intervenus que pour le nombre de copies tirées, la banlieue parisienne rejoint la tendance d'intervention nationale, bien que cette diminution soit plus significative en périphérie parisienne qu'au niveau national (- 3 % vis-à-vis des titres, - 9 % vis-à-vis des tirages). À noter que 31 projets de retirages de copies portant sur 24 films ont été finalement repris par les distributeurs en 2^{ème} semaine d'exploitation, suite aux décrochages des copies distributeurs en fin de première semaine d'exploitation.

La banlieue parisienne a toujours été un territoire sur lequel l'intervention de l'ADRC dans le domaine de l'Art et Essai a été importante. Elle représente 97 % des tirages de copies en banlieue parisienne en 2009 (85 % en 2008 et 91 % en 2007). Aussi, 45 % des films sur lesquels nous sommes intervenus en banlieue parisienne étaient soutenus par l'ACID, l'AFCAE ou le GNCR, ce qui représente 41 % des tirages. Il faut également noter que nous sommes moins intervenus pour les films recommandés en 2009 qu'en 2008 (- 4 % vis-à-vis du nombre de titres et - 3 % vis-à-vis du nombre de tirages), contrairement à la tendance nationale qui laisse apparaître une hausse importante en matière d'intervention Art et Essai (+ 13,4 % concernant les titres, + 9 % concernant les tirages).

De plus, la proportion des tirages en VO a très fortement augmenté entre 2008 et 2009, tant au niveau national (+ 34 %) qu'en banlieue parisienne (+ 16 %), une augmentation certes moins importante que nationalement mais relative puisque cette proportion a toujours été forte dans cette région (plus de la moitié des tirages) du fait du parc de salles bénéficiaires des copies ADRC (principalement des établissements classées Art et Essai et donc peu de salles généralistes).

Que ce soit au niveau national ou plus particulièrement en banlieue parisienne, l'intervention de l'ADRC en 2009 s'est concentrée principalement sur les films à diffusion réduite et moyenne (entre 21 et 300 copies en sortie nationale), soit plus de 92 % des tirages ADRC Petites Villes. À noter cependant :

- une intervention similaire d'une année à l'autre en termes de part des tirages ADRC en banlieue parisienne sur les films à diffusion très réduite (moins de 21 copies en sortie nationale), soit 6,5 % des tirages, bien que nous soyons intervenus sur moins de titres et moins de copies.

- même si la part d'intervention sur les films à diffusion réduite (de 21 à 79 copies) reste importante (30 % des tirages en banlieue parisienne), il faut signaler une baisse dans cette catégorie, que ce soit vis-à-vis du nombre de titres sur lesquels nous sommes intervenus que sur le nombre de copies tirées (baisse d'un tiers environ), tendance qui se remarque également au niveau national (baisse de 15 % environ sur le nombre de titres et d'un tiers sur le nombre de copies tirées.) À noter que nous sommes intervenus uniquement sur des films à diffusion réduite recommandés Art et Essai. Enfin, 11 projets de copies portant sur 10 films ont finalement été repris par le distributeur en 2^{ème} semaine d'exploitation.
- une intervention beaucoup plus importante sur les films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies) : une augmentation de 23 % concernant le nombre de titres et de 40 % concernant les tirages. Cette augmentation significative se retrouve également au niveau national (+ 15 % en nombre de titres et + 21 % en nombre de tirages). Aussi, la plus grande part des tirages sur des films à diffusion moyenne se concentre cependant sur des films sortant sur moins de 200 copies (près de 40 % des tirages en banlieue parisienne) avec une intervention importante sur quelques titres (*Tetro*, *Chéri*, *Le Ruban blanc* sur plus de 4 copies).
- une intervention moins importante sur les films à diffusion large (plus de 300 copies) :
 - 50 % en termes de nombre de titres et - 38 % en nombre de tirages. À noter qu'en 2009, le seul *Looking for Eric* a bénéficié de 5 copies et de 60 % des tirages sur les films à diffusion large.

À noter qu'en 2009, la plus grande part des tirages effectués par l'Agence pour la banlieue parisienne se sont concentrés très majoritairement sur des films européens (75 %) dont près de 50 % sur des films français.

La Réunion en 2009

Nombre de films : 22

Nombre de copies : 22

Analyse de la diffusion

Après les premières interventions réalisées à La Réunion en 2008, l'Agence a presque doublé ses interventions mises en place dans ce département d'Outre-mer avec un programmateur réunionnais.

22 copies de 22 titres différents ont été tirées contre 12 copies de 12 titres en 2008.

19 de ces titres, soit 86 % sont des films recommandés Art et Essai. C'est là la spécificité de la demande des acteurs réunionnais : l'accès aux films recommandés Art et Essai.

11 sont des films français, 6 des films européens d'autres nationalités, 3 des films des USA et 2 des films de nationalités autres. Ces proportions sont globalement similaires à celles de l'ensemble de nos tirages.

16 titres, soit 73 %, sont de diffusion moyenne et les 6 autres, soit 27 %, de diffusion réduite. Aucun titre n'était de diffusion large. La part plus élevée de titres de diffusion moyenne, au regard de l'ensemble des tirages de l'Agence, manifeste les difficultés d'accès des établissements de La Réunion.

Les résultats de l'ensemble des copies dépassent les 20.900 entrées pour les 22 copies, **soit une moyenne de plus de 950 entrées par copie supérieure à la moyenne nationale**. Les variations entre les titres sont importantes : une copie a bénéficié à plus de 4.400 spectateurs.

La durée des circulations est aussi variable. Elle dépasse en moyenne 6 semaines par copie.

La circulation la plus longue a duré 10 semaines.

Ces résultats de nos interventions à La Réunion montrent le grand intérêt de la poursuite, dans le respect de nos règles générales de fonctionnement, de notre action nécessaire à une meilleure exposition des films sur ce territoire.

5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures

Les tableaux synthétisant l'évolution quantitative des tirages soulignent bien :

- En 2009, pour un nombre de titres quasiment identique (136 contre 138 en 2008), le nombre de copies a diminué de - 7 %. Cette diminution s'enregistre dans le dispositif Petites Villes avec - 9 % des copies pour un nombre de films similaire (133). Les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai connaissent par contre globalement une hausse de + 22 % en films et + 0,5 % en copies.
- Un niveau des interventions Petites Villes qui retrouvent ainsi le niveau observé en 2007 alors que les tirages Villes Moyennes et Art et Essai restent stables de 2008 à 2009.

PETITES VILLES

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	85	1 070	12,6
1995	99	1 086	11
1996	106	1 114	10,5
1997	111	1 112	10
1998	112	1 023	9,1
1999	136	1 401	10,3
2000	135	1 669	12,4
2001	161	1 499	9,3
2002	132	1 319	10
2003	134	1 415	10,5
2004	131	1 367	10,4
2005	121	1 349	11,1
2006	112	1 262	11,3
2007	137	1 236	9
2008	137	1 408	10,3
2009	133	1 281	9,6

VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	40	1 413	35,3
1995	52	1 208	23,2
1996	46	1 112	24,1
1997	38	701	18,5
1998	28	436	15,6
1999	47	816	17,4
2000	39	783	20,0
2001	35	425	12,1
2002	35	437	12,5
2003	44	535	12,2
2004	44	619	14,1
2005	30	443	14,8
2006	24	448	16,59
2007	31	457	14,74
2008	27	375	13,9
2009	33	377	11,4

Durée des circulations VM et AE : 8 semaines.

Le fonctionnement des CTP

Le Comité technique professionnel chargé de donner un avis sur les demandes des distributeurs au profit des établissements de villes moyennes a étudié un ensemble de demandes portant sur un total de 370 copies pour 13 films. Sur ces 13 films retenus, 236 copies ont été tirées, soit 63,8 % de la demande.

Le CTP pour les demandes Villes Moyennes a enregistré au total 16 demandes dont 3 n'ont pas donné lieu à une intervention : *Bellamy*, *Quelque chose à te dire*, *Mères et Filles*.

Le CTP Art et Essai a, pour sa part, donné un avis favorable pour un tirage de 141 copies sur 272 copies demandées, soit 52 % des demandes portant sur 20 titres.

Le CTP, pour le dispositif Art et Essai, a envisagé au total 21 demandes, dont une n'a pas reçu de réponse positive : *Ce cher mois d'août*.

Ainsi, sur les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai, l'intervention de l'Agence en 2009 représente au total 377 copies, c'est-à-dire 59 % des demandes de tirages (642 copies) pour les films ayant bénéficié d'une intervention.

En 2008, le ratio était légèrement supérieur à 61 %, comme en 2007 à 67 %.

6. Répartition par nationalité des films

Sur l'ensemble des procédures la répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen.

Dans cet ensemble, les films français sont fortement majoritaires, représentant près de la moitié du total des 136 titres. Les autres films européens représentent 32 titres. La part de l'Art et Essai, dans cet ensemble, est de 92 % des titres et 87 % des copies.

Répartition 2009 des titres par pays d'origine selon les procédures :

	PETITES VILLES		VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI	
	Nb	%	Nb	%
ensemble Europe	96	72	29	88
(dont France)	(65)	(49)	(22)	(66)
Etats-Unis	15	11	4	12
autres continents	22	17	0	0

Un seul tirage a concerné en 2009 un film non-Art et Essai d'un pays situé hors de l'Europe et des Etats-Unis (*Afterwards - Et après*, Canada pour une copie).

Pour ces cinématographies d'autres continents, aucun tirage n'a eu lieu en 2009 dans les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai. En revanche, leur part demeure significative dans le dispositif Petites Villes avec 17 % des titres.

Ceci manifeste l'importance des interventions ADRC en faveur de la diversité du cinéma en salles.

D'autre part, concernant les interventions sur les films américains, les films étaient à 100 % recommandés Art et Essai avec notamment *Frozen River*, *The Wrestler*, *Amerrika*, *The Reader*, *Whatever works*, *Away we go*, *The Limits of control*.

*Répartition par nationalité : suite***Nombre de copies (toutes procédures) et répartition selon l'origine des films :**

Année	Nb titres	Europe	%	U.S.A.	%	Autres	%	Total
1994	89	1 766	71,1	655	26,4	62	2,5	2 483
1995	110	1 650	71,9	628	27,4	16	0,7	2 294
1996	110	1 546	69,5	670	30,1	10	0,4	2 226
1997	116	1 114	61,4	610	33,6	89	4,9	1 813
1998	112	1 014	69,5	423	29,0	23	1,6	1 460
1999	145	1 697	76,5	407	18,4	113	5,1	2 217
2000	141	1 646	67,1	685	27,9	121	4,9	2 452
2001	165	1 703	88,5	116	6	105	5,5	1 924
2002	136	1 521	87	33	2	202	11	1 756
2003	139	1 535	79	208	10,5	207	10,5	1 950
2004	134	1 355	68,2	305	15,4	326	16,4	1 986
2005	123	1 308	73	330	18,4	154	8,6	1 792
2006	113	1 343	78,6	305	17,8	62	3,6	1 710
2007	139	1 395	82,4	99	5,8	199	11,7	1 693
2008	138	1 485	83,3	124	6,9	174	9,8	1 783
2009	136	1 374	82,9	164	9,9	120	7,2	1 658

7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de copies ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de copies, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

Ce tableau traduisant la répartition de la demande des salles ne concerne que les tirages dits Petites Villes.

Nb de copies tirées	Année 2008			Année 2009		
	Titres	Copies	Moyenne	Titres	Copies	Moyenne
1 à 6	73	172	2,3	72	151	2,1
7 à 10	20	166	8,3	11	91	8,3
11 à 20	23	381	16,6	30	418	13,9
21 à 30	8	209	26,1	13	326	25,1
31 à 50	12	413	34,6	5	193	38,6
Plus de 50	1	67	67	2	102	51
Total	137	1.408	10,3	133	1.281	9,6

La moyenne globale de copies tirées diminue de 6 % alors que le nombre de titres ne diminue que de 3 %.

Deux films ont bénéficié en 2009 de plus de 50 copies Petites Villes : *Les Etreintes brisées* et *Welcome*.

On observe une progression de + 39 % du nombre de titres bénéficiant de tirages entre 11 et 30 copies Petites Villes avec une augmentation de + 8 % du nombre de copies tirées dans cette tranche d'intervention.

Le nombre de films ayant obtenu de 7 à 10 copies diminue de 45 %, mais le nombre moyen de copies tirées reste identique (8,3 copies par film).

Le nombre de titres ayant obtenu de 31 à 50 copies diminue aussi nettement de 12 titres à 5 titres (- 58 %), mais le nombre moyen de copies pour ces titres augmente de 12 % à 38,6 copies en moyenne.

8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur des tirages définis par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les tirages des procédures Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai, en fonction du rapport de ces interventions avec la réalité de diffusion des films en question.

Les interventions de l'ADRC concernent en 2009 à 96 % des films de diffusion réduite ou moyenne (moins de 300 copies France) et à 78 % des films diffusés avec moins de 200 copies France.

1. Petites Villes :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	17	12,8	27	2,1
21 à 79	50	37,6	244	19,1
80 à 299	60	45,1	912	71,1
300 à 499	6	4,5	98	7,7
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	133	100	1 281	100

2. Villes Moyennes et procédure Art et Essai :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	3	9,1	6	1,6
21 à 79	5	15,2	26	6,9
80 à 299	24	72,7	337	89,4
300 à 499	1	3	8	2,1
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	33	100	377	100

9. Art et Essai

Part des films recommandés Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films représente **92 % du total des copies**, et **93 % du total des titres**.

Il s'agit de 1.529 copies sur 127 titres.

La répartition entre dispositifs est la suivante :

94,5 % des copies dans la procédure Petites Villes, pour 94 % des titres;

84 % des copies dans les procédures Villes Moyennes et Art et Essai, pour 85 % des titres.

La procédure dite **Art et Essai**, analogue à celle des Villes Moyennes, a concerné **20 titres et 141 copies** pour des salles et des films inscrits dans le champ de l'Art et Essai, ces films pouvant être diffusés à moins de 80 copies distributeurs en France (seuil d'intervention pour le dispositif Villes Moyennes).

En rapport aux interventions ADRC les plus importantes (au moins 30 copies ADRC tirées, soit 15 films), 93 % des films et 92 % des copies concernaient des films recommandés Art et Essai.

Les interventions les plus importantes ont concerné les films : *Partir* ; *Le Ruban blanc* ; *Le Temps qu'il reste* ; *Villa Amalia* ; *Non ma fille, tu n'iras pas danser* ; *Le Déjeuner du 15 août*.

10. Répartition par distributeur

Evolution depuis 1999

Depuis 1999, c'est toujours de l'ordre d'une quarantaine de distributeurs qui sont concernés par les interventions de l'ADRC.

En 2009, 43 sociétés ont bénéficié d'au moins une copie ADRC.

Le nombre total des distributeurs ayant bénéficié de tirages diminue de 2008 à 2009. Pour les distributeurs ayant bénéficié de plus de 20 copies, il est globalement stable. En revanche, la catégorie 5 à 19 copies perd 2 distributeurs et celle des moins de 5 copies 3 distributeurs.

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des tirages ADRC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
100 copies et plus	5	9	5	6	8	5	7	5	7	7	6
50 à 99 copies	9	3	11	5	8	9	4	7	4	7	7
20 à 49 copies	8	1	3	5	3	4	5	4	14	5	5
5 à 19 copies	8	11	12	12	5	11	11	12	7	9	7
moins de 5 copies	12	16	11	18	19	12	14	13	15	21	18
Total	42	40	42	46	43	41	41	41	47	49	43

Les tableaux des trois pages suivantes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée, avec rappel du nombre total de films que chacun a distribués au cours de l'année et la ventilation des copies ADRC selon les procédures.

100 copies et plus : 6 distributeurs

Films 2009	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
PATHE DISTRIBUTION	233	5	145	5	88	2
MARS FILMS	229	10	173	10	56	3
STUDIO CANAL	155	7	118	7	37	3
LE PACTE	115	9	75	8	40	4
PYRAMIDE	102	9	74	9	28	2
REZO FILMS	101	6	72	5	29	4

De 50 copies à 99 copies : 7 distributeurs

Films 2009	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
FILMS DU LOSANGE	85	7	61	7	24	2
SND	75	4	75	4	0	0
WILD BUNCH	70	5	54	5	16	3
DIAPHANA	64	6	64	6	0	0
TFM	61	2	51	2	10	1
GEBEKA	56	5	54	5	2	1
BAC FILMS	52	8	41	8	11	1

De 20 copies à 49 copies : 5 distributeurs

Films 2009	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
MEMENTO	45	4	38	4	7	1
EUROPACORP	42	3	30	3	12	1
MK2	37	5	28	5	9	2
AD VITAM	27	5	27	5	0	0
ARP	21	2	21	2	0	0

De 5 à 19 copies : 7 distributeurs

Films 2009	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
SOPHIE DULAC	18	6	15	6	3	1
HAUT ET COURT	8	2	8	2	0	0
JOUR2FETE	8	1	8	1	0	0
FOLIMAGE	7	1	7	1	0	0
SHELLAC	7	2	7	2	0	0
EPICENTRE	5	1	5	1	0	0
EUROZOOM	5	1	5	1	0	0

Moins de 5 copies : 18 distributeurs

Films 2009	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
DOGMA – SURREAL	4	1	0	0	4	1
CARLOTTA FILMS	3	1	3	1	0	0
METROPOLITAN	3	2	3	2	0	0
WHY NOT	3	1	3	1	0	0
CAPRICCI FILMS	2	1	2	1	0	0
OCEAN FILMS	2	2	2	2	0	0
SILKROAD PRODUCTION	2	1	1	1	1	1
ALOEST	1	1	1	1	0	0
BODEGA FILMS	1	1	1	1	0	0
CINEMA PUBLIC FILMS	1	1	1	1	0	0
COLIFILMS	1	1	1	1	0	0
CTV INTERNATIONAL	1	1	1	1	0	0
FILMS DU PARADOXE	1	1	1	1	0	0
KMBO	1	1	1	1	0	0
PIERRE GRISE	1	1	1	1	0	0
TADRART FILMS	1	1	1	1	0	0
UFO DISTRIBUTION	1	1	1	1	0	0
ZOOTROPE FILMS	1	1	1	1	0	0

11. Répartition des entrées

Toutes procédures confondues les circulations ADRC en 2009 atteignent un total général de :

1.444.987 entrées.

Soit 1.337.184 entrées avec les circulations 2009,

et 107.803 entrées réalisées avec les copies mises en circulation fin 2008, sur des films comme *Séraphine*, *La Vie moderne*, *Mia et le Migou*, *Les Plages d'Agnès*, *Louise Michel*, c'est-à-dire près de 60.000 entrées de moins qu'en 2008 pour les films mis en circulation fin 2007 (*Cœurs*, *Le Grand appartement*, *Le Grand silence...*).

Les résultats des circulations en 2009 se répartissent comme suit :

Petites Villes	1 030 077	
Villes Moyennes	210 495	} 307 107
Art et Essai	96 612	
total	1 337 184	

Nouveauté

Désormais, les résultats d'entrées intègrent les données concernant les circulations alimentées par les distributeurs. Cette activité est la conséquence directe de l'évolution des rapports professionnels entre les distributeurs et l'ADRC. En effet, sur nombre de films ayant bénéficié de sorties importantes dans les établissements des grandes villes, il se produit régulièrement des réductions de diffusion qui rendent disponibles des copies. Dès lors, en dialogue avec les distributeurs, celles-ci peuvent alimenter de nouvelles circulations ADRC.

En 2009, 160 copies ont été ainsi reprises par les distributeurs pour alimenter des circulations mises en place par l'ADRC.

Ainsi, le niveau des copies tirées par l'Agence a décru en conséquence en 2009.

Les 160 circulations ont enregistré au total 71.067 entrées.

Attention : s'il y a reprise des circulations sur des copies redevenues disponibles chez les distributeurs, c'est qu'il y a eu une certaine déception au regard des résultats commerciaux attendus. Et si l'on analyse la « performance » de ces films au niveau national, on s'aperçoit que leurs résultats par copie sont généralement inférieurs à la moyenne des entrées des copies tirées par l'ADRC, à l'exception de films ayant un fort potentiel dans les grandes villes régionales. Cela explique le nombre d'entrées générées par ces circulations n'ayant pas donné lieu à tirage de copies.

Dans un contexte de progression de la fréquentation en 2009, de l'ordre de 6,7 %, mais avec les grandes disparités évoquées plus haut, les entrées réalisées sur les circulations ADRC diminuent de 8 %.

Dans l'ensemble des dispositifs, les résultats des copies sont effectivement logiquement dépendants des particularités des œuvres diffusées lors de l'année. En 2009 par exemple, les résultats des copies de la Palme d'Or cannoise *Le Ruban blanc* sont différents de ceux de la Palme d'Or 2008 *Entre les murs*, film français consacré à un grand sujet de société.

D'autre part, il faut noter que ces circulations ne concernaient aucun des douze premiers films constituant les films les plus porteurs en 2009 et 4 films seulement sur les 50 premiers.

Entrées par copie

La moyenne des entrées réalisées sur les copies tirées dans l'ensemble des procédures diminue de 6 % en 2009, après une augmentation de 20 % en 2008 qui faisait suite à une diminution en 2007 (- 7,5 %). La moyenne 2009 de 764 entrées par copie tirée reste ainsi supérieure à celle de 2007.

L'influence de la variation des succès d'une année à l'autre s'observe également selon cet axe d'analyse.

Ainsi, pour le dispositif Petites Villes, alors qu'en 2008 16 films avaient réalisé plus de 1.000 entrées par copie et 7 films plus de 1.500 entrées, en 2009, seuls 2 films dépassent 1.500 entrées en moyenne et 13 films le chiffre de 1.000 entrées.

La moyenne des entrées par copies Petites Villes ne diminue toutefois que de - 3,6 %.

Pour le dispositif Villes Moyennes, le nombre de films réalisant plus de 1.000 entrées est de 3 films au lieu de 4 en 2008.

La moyenne des entrées par copie diminue de 6 %, passant de 953 entrées à 892 entrées.

Pour le dispositif Art et Essai, le nombre de films ayant réalisé plus de 1.000 entrées par copie a diminué, passant de 3 à 2 films.

La moyenne des entrées par copie diminue de 17 %, passant de 822 entrées à 685 entrées.

Si l'on considère, dans les films ayant bénéficié d'une intervention ADRC, la part des films ayant réalisé les meilleures carrières en 2009, c'est-à-dire les 51 films ayant réalisé plus d'un million d'entrées, nous obtenons les résultats suivants :

Dispositif Petites villes

Part des films ayant réalisé plus de 1 million d'entrées : 8 %, 4 films, dont 75 % sont AE

Dispositif Villes moyennes 4 %, 2 films, dont tous sont AE

Dispositif Art et essai Aucun film

Nous constatons notamment la faible part que représentent les films les plus porteurs de 2009 dans les titres ayant bénéficié d'une intervention Petites Villes ou du dispositif Villes Moyennes, et l'absence de ces titres dans le dispositif dit Art et Essai.

Part des résultats ADRC dans les carrières des films

Les entrées des copies ADRC représentent en 2009 une part importante supérieure à 8 % des entrées totales réalisées en province (hors Paris-périphérie Ciné-chiffres) pour de nombreux films.

Dans la gamme des diffusions moyennes se situant autour de 200 copies distributeur, cette part des entrées en province est de :

- 15 % pour *Les Etreintes brisées* (250 copies)
- 14 % de ces entrées pour *Welcome* (220 copies)
- 12 % pour *Mademoiselle Chambon* (193 copies)
- 8 % pour *Dans la brume électrique* (230 copies)
- 8 % pour *Non ma fille, tu n'iras pas danser* (200 copies)
- 8 % pour *Le Dernier pour la route* (201 copies)
- 8 % pour *Les Herbes folles* (196 copies)

Mais les résultats sont aussi tout à fait significatifs de l'importance de nos actions pour des films diffusés sur un nombre moins importants de copies :

- 18 % pour *Le Ruban blanc* (133 copies)
- 15 % pour *Rien de personnel* (87 copies)
- 11 % pour *Les Beaux Gosses* (160 copies)

Et aussi pour des films de diffusion très réduite inférieure pour l'ensemble du territoire à 55 copies au plan national :

- 22 % pour *La Danse* (14 copies)
- 12 % pour *Frozen River* (50 copies)
- 12 % pour *Nulle part, terre promise* (29 copies)
- 11 % pour *Adieu Gary* (53 copies)

Au moment où la concentration s'accroît sensiblement dans la diffusion, le travail des exploitants, des distributeurs et de l'ADRC permet de réaliser ces bons résultats dans les villes petites et moyennes que la concentration des sorties dans les villes clés tient à tort pour négligeables dans la carrière des films.

Annexes

- **Tableau général : films – copies – résultats**
 - **procédure Petites Villes**
 - **procédure Villes Moyennes
et procédure Art et Essai**

- **Liste des localités ayant bénéficié de la procédure
Petites Villes**

- **Modes d'intervention de l'ADRC
pour l'accès aux films**

Dispositif Petites Villes

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
24 CITY	AD VITAM	18-mars-09	Chine	1	137,00	137,0
35 RHUMS	WILD BUNCH	18-févr-09	France	6	2 204,00	367,3
36 VUES DU PIC ST-LOUP	FILMS DU LOSANGE	09-sept-09	France	2	624,00	312,0
4, 5, 6 MELIE PAIN D'EPICE	FOLIMAGE	21-oct-09	France	7	10 387,00	1483,9
A L'ORIGINE	EUROPACORP	11-nov-09	France	13	8 460,00	650,8
A PROPOS D'ELLY	MEMENTO	09-sept-09	Iran	4	2 059,00	514,8
ADIEU GARY	STUDIO CANAL	22-juil-09	France	11	6 714,00	610,4
AFTERWARDS (ET APRES)	MARS FILMS	14-janv-09	Canada	1	356,00	356,0
AMERRIKA	MEMENTO	17-juin-09	USA	11	4 090,00	371,8
ANTICHRIST	FILMS DU LOSANGE	03-juin-09	Allemagne	15	4 555,00	303,7
AU DIABLE STALINE VIVE LES MARIÉS !	BAC FILMS	18-févr-09	Roumanie	2	907,00	453,5
AU VOLEUR	SHELLAC	30-sept-09	France	5	1 298,00	259,6
AWAY WE GO	MARS FILMS	04-nov-09	USA	4	1 654,00	413,5
BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE	DIAPHANA	07-janv-09	France	6	5 086,00	847,7
BELLAMY	TFM	25-févr-09	France	14	9 083,00	648,8
BOY-A	PYRAMIDE	25-févr-09	Grande-Bretagne	11	4 164,00	378,5
BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS	GEBEKA	11-févr-09	France	21	13 251,00	631,0
CANINE	MK2	02-déc-09	Grèce	1	102,00	102,0
CARTES POSTALES DE LENINGRAD	COLIFILMS	11-mars-09	Brésil	1	199,00	199,0
CE CHER MOIS D'AOUT	SHELLAC	17-juin-09	Portugal	2	441,00	220,5
CHERI	PATHE	08-avr-09	GB	15	6 029,00	401,9
DANS LA BRUME ELECTRIQUE	TFM	15-avr-09	France	37	31 745,00	858,0
DEPARTURES	METROPOLITAN	03-juin-09	Japon	1	919,00	919,0
DROLE DE GRENIER	GEBEKA	09-déc-09	France	4	398,00	99,5
D'UNE SEULE VOIX	ALOEST	11-nov-09	France	1	1 292,00	1292,0
ELEVE LIBRE	HAUT ET COURT	04-févr-09	France	1	119,00	119,0
ESPION(S)	MARS FILMS	28-janv-09	France	2	2 021,00	1010,5
FAIS-MOI PLAISIR	PYRAMIDE	24-juin-09	France	4	963,00	240,8
FAUSTA	JOUR2FETE	17-juin-09	Pérou	8	1 640,00	205,0
FISH TANK	MK2	16-sept-09	GB	13	6 326,00	486,6
FROZEN RIVER	REZO	07-janv-09	USA	13	10 043,00	772,5
GOOD MORNING ENGLAND	STUDIO CANAL	06-mai-09	Grande-Bretagne	10	6 084,00	608,4
HADEWIJCH	TADRART	25-nov-09	France	1	158,00	158,0
HARVEY MILK	SND	04-mars-09	USA	30	22 078,00	735,9
HUMPDAY	PYRAMIDE	16-sept-09	USA	1	210,00	210,0
IN THE LOOP	CTV International	18-nov-09	Grande-Bretagne	1	557,00	557,0
IRENE	PYRAMIDE	28-oct-09	France	3	941,00	313,7
JAFFA	REZO	10-juin-09	Allemagne	3	1 418,00	472,7
JE L'AIMAIS	SND	06-mai-09	France	27	19 314,00	715,3
JE SUIS DE TITOV VELES	SILKROAD PRODUCTION	25-mars-09	France	1	192,00	192,0
JOUEUSE	STUDIO CANAL	05-août-09	France	2	893,00	446,5

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
KERITY LA MAISON DES CONTES	HAUT ET COURT	16-déc-09	France	7	2 349,00	335,6
LA DANSE	SOPHIE DULAC DIST.	07-oct-09	France	4	4 930,00	1232,5
LA FAMILLE WOLBERG	PYRAMIDE	02-déc-09	France	1	162,00	162,0
LA PREMIERE ETOILE	MARS FILMS	25-mars-09	France	25	37 485,00	1499,4
LA VAGUE	BAC FILMS	04-mars-09	Allemagne	1	1 365,00	1365,0
LA VERITABLE HISTOIRE DU CHAT BOTTE	MK2	01-avr-09	France	4	3 420,00	855,0
L'ARMEE DU CRIME	STUDIO CANAL	16-sept-09	France	48	44 699,00	931,2
LASCARS	BAC FILMS	17-juin-09	France	11	3 262,00	296,5
L'AUTRE	AD VITAM	04-févr-09	France	3	1 647,00	549,0
LE BAL DES ACTRICES	SND	28-janv-09	France	10	6 523,00	652,3
LE CHANT DES OISEAUX CATALANS	CAPRICCI	21-janv-09	Espagne	2	570,00	285,0
LE CONCERT	EUROPACORP	04-nov-09	France	12	12 831,00	1069,3
LE DEJEUNER DU 15 AOUT	LE PACTE	11-mars-09	Italie	11	8 183,00	743,9
LE DERNIER POUR LA ROUTE	WILD BUNCH	23-sept-09	France	21	19 223,00	915,4
LE HERISSON	PATHE	03-juil-09	France	15	18 733,00	1248,9
LE PÈRE DE MES ENFANTS	FILMS DU LOSANGE	16-déc-09	France	2	144,00	72,0
LE PETIT CHAT CURIEUX	GEBEKA	25-mars-09	Japon	13	8 058,00	619,8
LE PETIT FUGITIF	CARLOTTA FILMS	11-févr-09	USA	3	2 210,00	736,7
LE ROI DE L'EVASION	FILMS DU LOSANGE	15-juil-09	France	4	1 008,00	252,0
LE RUBAN BLANC	FILMS DU LOSANGE	21-oct-09	Allemagne	35	43 757,00	1250,2
LE SENS DE LA VIE POUR 9,99 \$	MEMENTO FILMS	29-avr-09	Israël	1	204,00	204,0
LE SYNDROME DU TITANIC	MARS FILMS	07-oct-09	France	13	9 382,00	721,7
LE TEMPS QU'IL RESTE	LE PACTE	12-août-09	France	24	11 844,00	493,5
LE VILAIN	STUDIO CANAL	25-nov-09	France	5	2 881,00	576,2
L'ENFER DE HENRI-GEORGES CLOUZOT	MK2	11-nov-09	France	2	1 310,00	655,0
LES BEAUX GOSSÉS	PATHE	10-juin-09	France	37	32 166,00	869,4
LES CHATS PERSANS	MARS FILMS	23-déc-09	Iran	20	1 612,00	80,6
LES DERNIERS JOURS DU MONDE	WILD BUNCH	19-août-09	France	11	3 478,00	316,2
LES ETREINTES BRISEES	PATHE	20-mai-09	Espagne	51	46 537,00	912,5
LES HERBES FOLLES	STUDIO CANAL	04-nov-09	France	24	21 752,00	906,3
LES REGRETS	MARS FILMS	02-sept-09	France	17	10 426,00	613,3
LES TROIS SINGES	PYRAMIDE	14-janv-09	Turquie	11	3 292,00	299,3
LES VIES PRIVEES DE PIPPA LEE	BAC FILMS	11-nov-09	USA	1	276,00	276,0
LET'S MAKE MONEY	AD VITAM	15-avr-09	Autriche	8	4 738,00	592,3
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS	METROPOLITAN	11-nov-09	Canada	2	867,00	433,5
LOOKING FOR ERIC	DIAPHANA	27-mai-09	Grande-Bretagne	35	20 248,00	578,5
LOS BASTARDOS	LE PACTE	28-janv-09	Mexique	1	169,00	169,0
L'OURS ET LE MAGICIEN	CINEMA PUBLIC FILMS	28-oct-09	Lettonie	1	363,00	363,0
MADEMOISELLE CHAMBON	REZO	14-oct-09	France	29	32 417,00	1117,8
MERES ET FILLES	BAC FILMS	07-oct-09	France	20	14 270,00	713,5
MOOMIN ET LA FOLLE AVENTURE DE L'ÉTÉ	KMBO	11-nov-09	Finlande	1	551,00	551,0
NE TE RETOURNE PAS	WILD BUNCH	03-juin-09	France	3	888,00	296,0

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
NON MA FILLE, TU N'IRAS PAS DANSER	LE PACTE	02-sept-09	France	20	17 766,00	888,3
NULLE PART TERRE PROMISE	SOPHIE DULAC DIST.	01-avr-09	France	5	1 909,00	381,8
PANDA PETIT PANDA	GEBEKA	14-oct-09	Japon	14	13 766,00	983,3
PANIQUE AU VILLAGE	GEBEKA	28-oct-09	Belgique	2	559,00	279,5
PARTIR	PYRAMIDE	12-août-09	France	18	12 238,00	679,9
PIANO FOREST	EUROZOOM	17-juin-09	Japon	5	2 290,00	458,0
PLUIE DU DIABLE	BAC FILMS	18-nov-09	France	1	61,00	61,0
PUISQUE NOUS SOMMES NÉS	PIERRE GRISE	04-févr-09	Brésil	1	248,00	248,0
QUELQUE CHOSE A TE DIRE	STUDIO CANAL	27-mai-09	France	18	6 149,00	341,6
RACHEL	FILMS DU PARADOXE	21-oct-09	France	1	438,00	438,0
RAPT	DIAPHANA	18-nov-09	France	17	7 607,00	447,5
RICKY	LE PACTE	11-févr-09	France	1	296,00	296,0
RIEN DE PERSONNEL	REZO	16-sept-09	France	25	12 206,00	488,2
SAMSON ET DELILAH	WHY NOT	25-nov-09	Australie	3	1 026,00	342,0
SLUMDOG MILLIONNAIRE	PATHE	14-janv-09	Grande-Bretagne	27	65 248,00	2416,6
SOMERS TOWN	AD VITAM	22-juil-09	Grande-Bretagne	2	276,00	138,0
STILL WALKING	PYRAMIDE	22-avr-08	Japon	16	6 920,00	432,5
TETRO	MEMENTO	23-déc-09	USA	22	1 948,00	88,5
THE PLEASURE OF BEING ROBBED	SOPHIE DULAC DIST.	29-avr-09	USA	1	279,00	279,0
THE PROPOSITION	BODEGA	16-déc-09	Australie	1	68,00	68,0
THE READER	SND	15-juil-09	USA	8	5 906,00	738,3
THE WRESTLER	MARS FILMS	18-févr-09	USA	12	4 564,00	380,3
TOKYO SONATA	ARP	25-mars-09	Japon	9	5 118,00	568,7
TONY MANERO	SOPHIE DULAC DIST.	11-févr-09	Chili	3	692,00	230,7
TOUTE L'HISTOIRE DE MES ECHECS SEXUELS	UFO	06-mai-09	Grande-Bretagne	1	352,00	352,0
TULPAN	ARP	04-mars-09	Allemagne	12	6 103,00	508,6
UN CHAT UN CHAT	FILMS DU LOSANGE	25-mars-09	France	1	311,00	311,0
UN MARIAGE DE REVE	PYRAMIDE	06-mai-09	Grande-Bretagne	9	5 565,00	618,3
UNE FAMILLE BRESILIENNE	DIAPHANA	18-mars-09	Brésil	1	457,00	457,0
VILLA AMALIA	EUROPACORP	08-avr-09	France	5	5 079,00	1015,8
VINCERE	AD VITAM	25-nov-09	Italie	13	6 874,00	528,8
WELCOME	MARS FILMS	11-mars-09	France	51	93 933,00	1841,8
WENDY ET LUCY	EPICENTRE	08-avr-09	USA	5	1 567,00	313,4
WHATEVER WORKS	MARS FILMS	01-juil-09	USA	28	23 939,00	855,0
Z32	FILMS DU LOSANGE	18-févr-09	Israël	1	389,00	389,0

Les entrées, et donc les moyennes par copie, réalisées par les films sortis en novembre et décembre ne comprennent ici que les résultats réalisés dans l'année 2009. Les entrées réalisées en 2010 sur ces films seront comptabilisées en 2010 (en caractères gras dans le tableau).

PROCEDURE ART ET ESSAI Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Nb copies AE demandées par le distributeur	Nb copies AE tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies AE	Moyenne par copie
Frozen river	Rezo Films	07/01/2009	USA	50	9	7	3 604	515
Brendan et le secret de Kells	Gebeka	11/02/2009	France	100	3	2	710	355
The Wrestler	Mars Films	18/02/2009	USA	120	17	4	1 573	393
Le Déjeuner du 15 août	Le Pacte	11/03/2009	Italie	52	18	8	6 460	808
La Journée de la jupe	Rezo Films	25/03/2009	France	53	4	2	1 514	757
Je suis de Titov Veles	Silkroad Production	25/03/2009	France	7	1	1	276	276
Villa Amalia	Europacorp	08/04/2009	France	125	25	12	9 149	762
Antichrist	Les Films du Losange	03/06/2009	Allemagne	120	19	6	2 375	396
Sunshine cleaning	Surreal- Dogma	10/06/2009	USA	46	6	4	987	247
Amerrika	Memento	17/06/2009	USA	90	9	7	2 808	401
Adieu Gary	Studio Canal	22/07/2009	France	53	7	5	2 904	581
Le Temps qu'il reste	Le Pacte	12/08/2009	France	100	35	15	9 456	630
Partir	Pyramide	12/08/2009	France	253	25	20	17 105	855
Les Derniers jours du monde	Wild Bunch	19/08/2009	France	182	3	2	566	283
Non ma fille, tu n'iras pas danser	Le Pacte	02/09/2009	France	200	36	10	5 536	554

PROCEDURE ART ET ESSAI Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Nb copies AE demandées par le distributeur	Nb copies AE tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies AE	Moyenne par copie
Rien de personnel	Rezo Films	16/09/2009	France	87	7	7	4 258	608
La Danse	Sophie Dulac Distribution	07/10/2009	France	14	4	3	4 018	1 339
Le Ruban blanc	Les Films du Losange	21/10/2009	Allemagne	133	27	18	20 097	1 117
L'Enfer de Henri-Georges Clouzot	MK2	11/11/2009	France	17	6	2	1 312	656
Coco et Igor	Wild Bunch	30/12/2009	France	137	11	6	1 904	317
					272	141	96 612	

PROCEDURE VILLE MOYENNE Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Nb copies VM demandées par le distributeur	Nb copies VM tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies VM	Moyenne par copie
Welcome	Mars Films	11/03/2009	France	220	48	22	32 350	1 470
La Première étoile	Mars Films	25/03/2009	France	250	41	30	41 693	1 390
Dans la brume électrique	TFM	15/04/2009	France	230	11	10	7 119	712
Un mariage de rêve	Pyramide	06/05/2009	Grande-Bretagne	144	12	8	5 323	665
Les Etreintes brisées	Pathé	20/05/2009	Espagne	250	79	51	41 625	816
Les Beaux gosses	Pathé	10/06/2006	France	160	58	37	28 720	776
Lascars	Bac Films	17/06/2009	France	290	17	11	4 559	414
L'Armée du crime	Studio Canal	16/09/2009	France	250	31	24	17 667	736
Fish Tank	MK2	16/09/2009	Grande-Bretagne	98	19	7	3 323	475
Le dernier pour la route	Wild Bunch	23/09/2009	France	201	16	8	9 184	1 148
Mademoiselle Chambon	Rezo Films	14/10/2009	France	193	17	13	12 349	950
Le Vilain	Studio Canal	25/11/2009	France	354	10	8	4 023	503
Rec 2	Le Pacte	23/12/2009	Espagne	251	11	7	2 560	366
						370	236	210 495

Total entrées Villes Moyennes + Art et Essai : 307.107

Localités servies en copies A.D.R.C. pour l'Année 2009, sur la procédure Petites Villes

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ABBEVILLE	80	AURAY	56	BOHAIN EN VERMANDOIS	02
ACHERES	78	AURIGNAC°	31	BOIS D'OINGT (LE)°	69
ACIGNE	35	AUTERIVE	31	BOISSY ST LEGER	94
ADRETS DE L'ESTEREL (LES)°	83	AUTUN	71	BOLLENE	84
AGDE	34	AUZIELLE	31	BONDY	93
AGEN	47	AVESNES SUR HELPE	59	BONNEUIL SUR MARNE	94
AGON COUTAINVILLE	50	AVIGNON	84	BORDEAUX	33
AIGLE (L')	61	AVION	62	BORT LES ORGUES	19
AIGUEBELLE°	73	AVRANCHES	50	BOUGUENAIS	44
AIGUES MORTES	30	AX LES THERMES	09	BOULOGNE BILLANCOURT	92
AIGUILLON	47	AZY°	18	BOULOGNE SUR MER	62
AIGUILLON SUR MER (L')	85	BAGNERES DE BIGORRE	65	BOURBON LANCY	71
AIGURANDE	36	BAGNEUX	92	BOURBOULE (LA)	63
AILLON LE JEUNE°	73	BAGNOLES DE L'ORNE	61	BOURDEAUX°	26
ALBERTVILLE	73	BAGNOLET	93	BOURG ARGENTAL	42
ALBI	81	BAIGORRI	64	BOURG D'OISANS (LE)	38
ALBIEZ MONTROND	73	BAILLEUL	59	BOURGANEUF	23
ALBY SUR CHERAN°	74	BAIN DE BRETAGNE	35	BOURGES	18
ALENCON	61	BALARUC LES BAINS	34	BOURGET (LE)	93
ALES	30	BALBIGNY	42	BOURGET DU LAC (LE)°	73
ALLEGRE LES FUMADES°	30	BANYULS SUR MER	66	BOURGUEIL	37
ALLEVARD	38	BAR LE DUC	55	BOUSBECQUE	59
ALLINGES (Plein air)°	74	BARAQUEVILLE	12	BOUSSY ST ANTOINE	91
ALLOGNY°	18	BARBEZIEUX ST HILAIRE	16	BRAY DUNES	59
ALTKIRCH	68	BARBOTAN LES THERMES	32	BRAY SUR SEINE	77
ALZON°	30	BARCELONNETTE	04	BREAL SOUS MONTFORT	35
AMBERIEU EN BUGEY	01	BARJAC	30	BRESSE (LA)	88
AMBERT	63	BARJOLS	83	BRESSUIRE	79
AMELIE LES BAINS	66	BARNEVILLE CARTERET	50	BREST	29
AMIENS	80	BAUD	56	BRETENOUX (BIARS)	46
ANCENIS	44	BAUGE	49	BRETIGNOLLES SUR MER	85
ANCIZES COMPS (LES)	63	BAUME LES DAMES	25	BRETIGNY SUR ORGE	91
ANDELYS (LES)	27	BAZAS	33	BRETTEVILLE SUR LAIZE°	14
ANDERNOS LES BAINS	33	BEAUCENCY	45	BRIANCON	05
ANDUZE°	30	BEAUMONT SUR OISE	95	BRICQUEBEC	50
ANGLES (LES)	66	BEAUPREAU	49	BRIE COMTE ROBERT	77
ANNECY	74	BEAUREPAIRE	38	BRIOUDE	43
ANNEMASSE	74	BEAUVAIS	60	BRIVE LA GAILLARDE	19
ANNONAY	07	BEAUVOISIN°	34	BRON	69
ANOST	71	BELLAC	87	BRUAY LA BUISSIERE	62
ANTONY	92	BELLEGARDE	01	BRUZ	35
APT	84	BELLEVAUX°	74	BUIS LES BARONNIES	26
ARBUSIGNY°	74	BELLEVILLE SUR LOIRE°	18	BUISSON DE CADOIN (LE)	24
ARCACHON	33	BELLEVILLE SUR SAONE	69	BUZANCAIS	36
ARCUEIL	94	BELLEY	01	CABESTANY	66
ARGELES GAZOST	65	BENFELD	67	CABOURG	14
ARGELES SUR MER	66	BENODET	29	CABRERETS	46
ARGELLIERIS°	34	BERCK SUR MER	62	CADILLAC	33
ARGENT SUR SAULDRE	18	BERNAY	27	CAGNES SUR MER	06
ARGENTAN	61	BERRE L'ETANG	13	CAHORS	46
ARGENTAT	19	BESSE SUR ISSOLE	83	CALLAC	22
ARGENTEUIL	95	BETTON	35	CALUIRE ET CUIRE	69
ARGENTIERE LA BESSEE (L')	05	BEYNOST°	01	CAMARET SUR MER	29
ARGENTON SUR CREUSE	36	BEZIERS	34	CAMBO LES BAINS	64
ARMOY (Plein air)°	74	BEZONS	95	CAMBRAI	59
ARS SUR MOSELLE	57	BIARRITZ	64	CAMPBON	44
ARUDY	64	BIGANOS	33	CANCALE	35
ASPET°	31	BIOLLE (LA)°	73	CANEJAN	33
ATHIS MONS	91	BISCAROSSE°	40	CANNES	06
AUBENAS	07	BLAGNAC	31	CANNES LA BOCCA	06
AUBERGENVILLE	78	BLAIN	44	CANNET (LE)	06
AUBERVILLIERS	93	BLANC (LE)	36	CANNET LES MAURES (LE)°	83
AUBUSSON	23	BLANC MESNIL (LE)	93	CAPBRETON	40
AUCAMVILLE	31	BLANQUEFORT	33	CAPDENAC	12
AUCH	32	BLANZAC	87	CAPTIEUX	33
AUCHEL	62	BLAYE	33	CAPVERN	65
AUDIERNE	29	BLENOD LES PONT A MOUSSON	54	CARANTEC	29
AULNAY SOUS BOIS	93	BOBIGNY	93	CARBON BLANC	33
AUNAY SUR ODON	14	BOEN SUR LIGNON	42	CARBONNE	31

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
CARCANS MAUBUISSON	33	CHATILLON	92	COUTANCES	50
CARCASSONNE	11	CHATILLON SUR CHALARONNE	01	COUSTRAS	33
CARCES°	83	CHATILLON SUR CHALARONNE°	01	CRAN GEVRIER	74
CARENTAN	50	CHATRE (LA)	36	CRANVES-SALES (Plein air)°	74
CARHAIX PLOUGUER	29	CHAUDS AIGUES	15	CRAPONNE°	69
CARMAUX	81	CHAUFFAILLES	71	CRECHE (LA)	79
CAROLLES°	50	CHAUFFAYER	05	CRECY EN PONTHEU	80
CARPENTRAS	84	CHAUMONT	52	CREON	33
CARROS	06	CHAUNY	02	CREST	26
CARRY LE ROUET	13	CHAUVIGNY	86	CRETEIL	94
CASTANET TOLOSAN	31	CHAVANNES°	18	CROISIC (LE)	44
CASTELGINEST	31	CHAVILLE	92	CRUSEILLES°	74
CASTELJALOUX	47	CHAZAY D'AZERGUES°	69	CUCURON	84
CASTELMAUROU	31	CHEF BOUTONNE	79	CUERS°	83
CASTELNAU DURBAN°	09	CHELLES	77	CUGNAUX°	31
CASTELNAUDARY	11	CHEMILLE	49	CUISEAUX°	71
CASTELSARRASIN	82	CHERBOURG	50	CUSY°	74
CASTETS	40	CHEVILLY LARUE	94	CUVAT°	74
CASTILLONNES	47	CHEYLLARD (LE)	07	DAMGAN	56
CATEAU CAMBRESIS (LE)	59	CHILLY MAZARIN	91	DAMPIERRE SUR SALON	70
CAUDRY	59	CHINDRIEUX°	73	DARDILLY°	69
CAUMONT L'EVENTE°	14	CHINON	37	DAX	40
CAUSSADE	82	CHOISY LE ROI	94	DEAUVILLE	14
CAUTERETS	65	CHOISY°	74	DECAZEVILLE	12
CAVAILLON	84	CINTEGABELLE°	31	DECINES CHARPIEU	69
CAVALAIRE SUR MER	83	CIOTAT (LA)	13	DECIZE	58
CAZERES	31	CIRY LE NOBLE°	71	DESCARTES	37
CELLE ST CLOUD (LA)	78	CIVRAY	86	DESERTS (LES)°	73
CERISY LA FORET°	50	CIZOS	65	DESVRES	62
CERIZAY	79	CLAMART	92	DIE	26
CERNAY	68	CLAMECY	58	DIEPPE	76
CERVENS°	74	CLAYES SOUS BOIS (LES)	78	DIEULEFIT	26
CESSON SEVIGNE	35	CLAYETTE (LA)	71	DIGNE LES BAINS	04
CESTAS	33	CLELLES	38	DIGOIN	71
CHABEUIL°	26	CLERMONT	60	DINAN	22
CHAGNY°	71	CLERMONT L'HERAULT	34	DINARD	35
CHALLANS	85	CLICHY	92	DIVES SUR MER	14
CHALLES LES EAUX	73	CLISSON	44	DIVONNE LES BAINS	01
CHALONNES SUR LOIRE	49	CLUNY	71	DOL DE BRETAGNE	35
CHAMBON SUR LIGNON (LE)	43	CLUSES	74	DOLE	39
CHAMONIX	74	COLOMBES	92	DOMFRONT°	61
CHAMPAGNE EN VALROMEY°	01	COLOMIERS	31	DOMONT	95
CHAMPAGNOLE	39	COMBAILLAUX°	34	DOMPIERRE SUR BESBRE	03
CHAMPIGNY SUR MARNE	94	COMBS LA VILLE	77	DONGES	44
CHANAY°	74	COMMERCY	55	DORAT (LE)	87
CHANTILLY	60	COMPIEGNE	60	DOUAI	59
CHANTONNAY	85	CONCARNEAU	29	DOUARNENEZ	29
CHAPEIRY°	74	CONDÉ SUR VIRE°	50	DOUCHY LES MINES	59
CHAPELLE BASSE MER (LA)	44	CONDIEU°	69	DOULLENS	80
CHAPELLE DE GUINCHAY (LA)	71	CONDOM	32	DOURDAN	91
CHAPELLE EN VERCORS (LA)	26	CONFLANS EN JARNISY	54	DOUVAINE	74
CHAPONNAY	69	CONFLANS STE HONORINE	78	DOUVRES LA DELIVRANDE	14
CHARBONNIERES LES BAINS	69	CONFOLENS	16	DRAGUIGNAN	83
CHARITE SUR LOIRE (LA)	58	CONTIS ST JULIEN EN BORN	40	DRAILLANT (Plein air)°	74
CHARLIEU	42	CONTREXEVILLE	88	DRAVEIL	91
CHARMOILLES	25	CORBAS°	69	DUNIERES	43
CHAROLLES	71	CORBEIL ESSONNES	91	DUNKERQUE	59
CHARTRES DE BRETAGNE	35	CORCONNE°	30	DURFORT	30
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	16	CORRENS°	83	EAUZE	32
CHASSIEU°	69	COSNE COURS SUR LOIRE	58	ECULLY	69
CHÂTEAU ARNOUX	04	COTE ST ANDRE (LA)	38	EGLÉTONS	19
CHÂTEAU D'OLONNE	85	COTIGNAC	83	EGUILLES°	13
CHÂTEAU DU LOIR	72	COUARDE SUR MER (LA)	17	ELANCOURT	78
CHÂTEAU GONTIER	53	COURBEVOIE	92	ELBEUF	27
CHÂTEAU RENAULT	37	COURNEUVE (LA)	93	ELNE	66
CHÂTEAUBRIANT	44	COURNON D'AUVERGNE	63	EMBRUN	05
CHÂTEAUNEUF LA FORET	87	COURPIERE	63	ENTRE DEUX GUIERS	38
CHATEAURENARD	13	COURRIERES	62	EPIERRE°	73
CHÂTEAURENARD	45	COURRY°	30	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	50
CHATELARD (LE)°	73	COURS LA VILLE°	69	ERMONT	95
CHATELLERAULT	86	COURSEULLES SUR MER	14	ERNEE	53
CHATENAY MALABRY	92	COURTINE (LA)	23	ERSTEIN	67

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ESPALION	12	GOURDON	46	LABARTHE SUR LÈZE°	31
ETAMPES	91	GOURIN	56	LACANAU	33
ETANG SUR ARROUX°	71	GOURNAY EN BRAY	76	LAGNY SUR MARNE	77
ETEL	56	GRAMAT	46	LALANNE TRIE	65
EVAUX LES BAINS	23	GRANDE SYNTHE	59	LAMALOU LES BAINS	34
EVIAN LES BAINS	74	GRANS	13	LAMASQUÈRE°	31
EVRON	53	GRANVILLE	50	LAMBERSART	59
EYGUIERES	13	GRASSE	06	LAMBESC	13
EYMOUTIERS	87	GRAU DU ROI (LE)	30	LAMOTTE BEUVRON	41
EYSINES	33	GRAULHET	81	LANDERNEAU	29
FALAISE	14	GRAVELINES	59	LANDIVISIAU	29
FARLEDE (LA)°	83	GRAY	70	LANGOGNE	48
FAVERGES (Plein air)°	74	GRENADE SUR GARONNE	31	LANGON	33
FECAMP	76	GRON°	18	LANGRES	52
FERRALS°	11	GRIUSSAN	11	LANNEMEZAN	65
FERRIERE (LA)	85	GRIUSSAN°	11	LANS EN VERCORS	38
FERTE BERNARD (LA)	72	GUEBWILLER	68	LANSARGUES°	34
FERTE MACE (LA)	61	GUEMENE PENFAO	44	LAON	02
FERTE MILON (LA)	02	GUEMENE SUR SCORFF	56	LARAGNE MONTEGLIN	05
FEURS	42	GUER	56	LARQUE DES ALBERES°	66
FIGEAC	46	GUERCHE DE BRETAGNE (LA)	35	LARUNS	64
FILLINGES°	74	GUERET	23	LASSERRE°	31
FIRMINY	42	GUEUGNON	71	LATOUR DE France°	66
FLECHE (LA)	72	GUICHEN	35	LAUDUN	30
FLERS	61	GUILHERAND GRANGES	07	LAVAL	53
FLEURANCE	32	GUISE	02	LAVAU	81
FOIX	09	GUJAN MESTRAS (LA HUME)	33	LAVELANET	09
FONSORBES°	31	HAGETMAU	40	LECTOURE	32
FONT ROMEU ODEILLO VIA	66	HALLUIN	59	LEDIGNAN°	30
FONTENAY AUX ROSES	92	HARNES	62	LEERS	59
FONTENAY SOUS BOIS	94	HASPARREN	64	LEGE	44
FONTVIEILLE	13	HAUTEVILLE LOMPNES	01	LENCLOITRE	86
FORBACH	57	HAUTEVILLE SUR MER	50	LEOGNAN	33
FORCALQUIER	04	HAY LES ROSES (L')	94	LEON	40
FORT MAHON PLAGE	80	HAYANGE	57	LESNEVEN	29
FOS SUR MER	13	HAYE DU PUIIS (LA)	50	LESPARRE MEDOC	33
FOSSES	95	HAZEBROUCK	59	LEZIGNAN CORBIERES	11
FOUGERES	35	HENDAYE	64	LIFFRE	35
FOURAS	17	HENIN BEAUMONT	62	LILAS (LES)	93
FOURMIES	59	HENRICHEMONT°	18	LIMOUX	11
FOURNEAUX	73	HERBIERS (LES)	85	LION SUR MER	14
FOX AMPOUX°	83	HERIC	44	LISIEUX	14
FRANCHEVILLE°	69	HEYRIEUX°	38	LISSAY LOCHY°	18
FRANCLENS°	74	HIRSON	02	LIT ET MIXE	40
FRANCONVILLE LA GARENNE	95	HOSSEGOR (SOORTS)	40	LIVAROT°	14
FRANGY°	74	HOUCHES (LES)°	74	LIVRY GARGAN	93
FRESNES	94	HOULGATE	14	LOCHES	37
FRONTIGNAN	34	HOURTIN	33	LOCMINE	56
FRONTON	31	IBOS	65	LODEVE	34
GACE	61	IGE°	71	LONGWY	54
GAILLAC	81	ILE D'AIX	17	LONLAY L'ABBAYE°	61
GAILLON	27	ILE D'YEU	85	LONS LE SAUNIER	39
GANGES	34	INGRANDES	49	LORIENT	56
GANNAT	03	INZINZAC LOCHRIST	56	LORIOU SUR DROME	26
GAP	05	ISIGNY SUR MER	14	LOROUX BOTTEREAU (LE)	44
GARDANNE	13	ISLE EN DODON (L')	31	LOUDEAC	22
GARDE (LA)	83	ISLE ADAM (L')	95	LOUDENVIELLE	65
GAREOULT°	83	ISLE JOURDAIN (L')	32	LOUDUN	86
GARLIN	64	ISLE SUR LA SORGUE (L')	84	LOUHANS	71
GAUDE (LA)	06	ISSAMBRES (LES)°	83	LOURDES	65
GENCAY	86	ISSAUDUN	36	LOUVIERS	27
GENELARD°	71	ISTRES	13	LUDE (LE)	72
GENERARGUES°	30	IVRY SUR SEINE	94	LULLIN°	74
GENNEVILLIERS	92	JANZE	35	LUNEL	34
GERARDMER	88	JARD SUR MER	85	LUNEVILLE	54
GEX	01	JARNY	54	LURE	70
GEYSSANS°	26	JEUMONT	59	LURY SUR ARNON°	18
GIETTAZ°	73	JOEUF	54	LUS LA CROIX HAUTE°	26
GISORS	27	JOINVILLE LE PONT	94	LUXEUIL LES BAINS	70
GIVET	08	JONZAC	17	LUZ ST SAUVEUR	65
GONESSE	95	JOSSELIN	56	LYAU (LE) (Plein air)°	74
GORRON	53	JUVISY SUR ORGE	91	LYON	69

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
MACHECOUL	44	MONCOUTANT	79	NOGENT LE ROTROU	28
MACHILLY°	74	MONEIN	64	NOGENT SUR SEINE	10
MAGES (LES)°	30	MONISTROL SUR LOIRE	43	NOIRETABLE	42
MAICHE	25	MONS EN MONTOIS	77	NOISIEL	77
MAISONS LAFFITTE	78	MONS°	83	NOISY LE GRAND	93
MALAKOFF	92	MONSEGR	33	NONTRON	24
MALESTROIT	56	MONSEMPRON LIBOS	47	NORT SUR ERDRE	44
MAMERS	72	MONT DE MARSAN	40	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	76
MANE°	31	MONT DORE (LE)	63	NOTRE DAME DE MONTS	85
MANOSQUE	04	MONT SAXONNEX°	74	NOVALAISE°	73
MARCIAC	32	MONT ST AIGNAN	76	NOYON	60
MARCIGNY	71	MONTAIGU	85	NOZAY	44
MARCOUSSIS	91	MONTARNAUD°	34	NUITS ST GEORGES	21
MARCQ EN BAROEUL	59	MONTAUBAN DE BRETAGNE	35	NYONS	26
MARENNES	17	MONTAUROUX	83	OBERNAI	67
MARIGNAC°	31	MONTBARD	21	ODARS°	31
MARIGNANE	13	MONTBAZIN°	34	OISSEL	76
MARIGNIER (Plein air)°	74	MONTBAZON	37	OLLIOULES°	83
MARLY	57	MONTBRISON	42	OLORON STE MARIE	64
MARMANDE	47	MONTBRUN LES BAINS°	26	ONNION°	74
MARNAZ (Plein air)°	74	MONTDIDIER	80	ORBAY	68
MARSANNE°	26	MONTEREAU FAULT YONNE	77	ORCIER (Plein air)°	74
MARSEILLE	13	MONTESQUIEU-VOLVESTRE°	31	ORGUEILLEUSE (L')°	14
MARTHON	16	MONTFORT SUR MEU	35	ORMESSON SUR MARNE	94
MARTIGUES	13	MONTGERON	91	ORNANS	25
MARVEJOLS	48	MONTGISCARD°	31	ORSAY	91
MASSEUBE	32	MONTGUYON	17	ORTAFFA°	66
MASSILLARGUES ATTUECH°	30	MONTIGNAC	24	ORTHEZ	64
MASSY	91	MONTIGNY LES CORMEILLES	95	OSSEJA	66
MATHA	17	MONTJEAN SUR LOIRE	49	OUISTREHAM	14
MATHES (LES)	17	MONTLUEL°	01	OULLINS	69
MATOUR°	71	MONTMEDY	55	OUROUER LES BOURDELINS°	18
MAUBEUGE	59	MONTMIRAIL	51	OUVEILLAN°	11
MAULE	78	MONTMOREAU ST CYBARD	16	OYONNAX	01
MAULEON	79	MONTMORILLON	86	PAIMPOL	22
MAULEON LICHARRE	64	MONTPON MENESTEROL	24	PALAIS (LE)	56
MAURIAC	15	MONTREUIL	93	PALAVAS-LES-FLOTS°	34
MAURY	66	MONTRICHARD	41	PAMIERS	09
MAUVEZIN	32	MONTROUGE	92	PANISSIERES	42
MAYENNE	53	MORCENX	40	PANTIN	93
MAZAMET	81	MORESTEL	38	PARTHENAY	79
MELE SUR SARTHE (LE)°	61	MOREZ	39	PAUILLAC	33
MELLE	79	MORLAIX	29	PAVILLONS SOUS BOIS (LES)	93
MELUN	77	MORNANT	69	PEAGE DE ROUSSILLON (LE)	38
MENDE	48	MORTAGNE AU PERCHE	61	PELUSSIN	42
MENETOU SALON°	18	MORTAIN°	50	PENNE SUR HUVEAUNE (LA)	13
MENTHON ST BERNARD°	74	MORTEAU	25	PEPIEUX°	11
MERS LES BAINS	80	MOURENX	64	PERON°	74
MERU	60	MUGRON	40	PERREUX SUR MARNE (LE)	94
MERVANS°	71	MULSANNE	72	PERRIGNIER (Plein air)°	74
MERVILLE	59	MUNSTER	68	PERTUIS	84
MESCHERS SUR GIRONDE	17	MURAT	15	PESSAC	33
MEUDON	92	MURE (LA)	38	PEZENAS	34
MEUNG SUR LOIRE	45	MUREAUX (LES)	78	PHALSBOURG	57
MEXIMIEUX	01	MURET	31	PIERRE BENITE	69
MEYMAC	19	MUSSIDAN	24	PIERRELATTE	26
MEYTHET	74	MUTZIG	67	PIGNY°	18
MEYTHET (Plein air)°	74	MUY (LE)°	83	PIROU	50
MEZE	34	MUZILLAC	56	PITHIVIERS	45
MEZIDON CANON°	14	NANTUA	01	PLAISANCE DU GERS	32
MILLAU	12	NARBONNE	11	PLAISANCE DU TOUCH	31
MIRAMAS	13	NAVES (Plein air)°	74	PLAISIR	78
MIRANDE	32	NEOULES°	83	PLAN DE LA TOUR°	83
MIRECOURT	88	NERAC	47	PLANFOY°	42
MIREPOIX	09	NEUBOURG (LE)	27	PLENEUF VAL ANDRE	22
MIRIBEL°	01	NEUFCHÂTEAU	88	PLESSIS ROBINSON (LE)	92
MITRY MORY	77	NEUFCHATEL HARDELLOT	62	PLESSIS TREVISE (LE)	94
MOELAN SUR MER	29	NEUILLY PLAISANCE	93	PLESTIN LES GREVES	22
MOINS°	69	NEUVIC	19	PLOERMEL	56
MOIRANS EN MONTAGNE	39	NEUVILLE DE POITOU	86	PLOUESCAT	29
MOLAY LITRY (LE)°	14	NEUVILLE SUR SAONE	69	PLOUGASTEL DAOULAS	29
MONCLAR DE QUERCY°	82	NOGARO	32	PLOUGONVELIN	29

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
POIX DE PICARDIE	80	ROQUE D'ANTHERON (LA)°	13	ST AUNES°	34
POMMERAYE (LA)	49	ROQUEBRUNE SUR ARGENS°	83	ST AVOLD	57
POMPIGNAC	33	ROQUES SUR GARONNE	31	ST BRES°	30
PONS	17	ROQUETTES°	31	ST BREVIN LES PINS	44
PONT A MOUSSON	54	ROSCOFF	29	ST BRIEUC	22
PONT DE BEAUVOISIN (LE)	73	ROSIERES	07	ST CALAIS	72
PONT DE ROIDE	25	ROSTRENEN	22	ST CAST LE GUILDON	22
PONT L'EVEQUE	14	ROUSSES (LES)	39	ST CERE	46
PONT ST ESPRIT	30	RUFFEC	16	ST CERGUES°	74
PONT STE MAXENCE	60	RUFFIEUX°	73	ST CHAMOND	42
PONTARLIER	25	RUMILLY	74	ST CHELY D'APCHER	48
PONTAULT COMBAULT	77	RUOMS	07	ST CIERS SUR GIRONDE	33
PONTCHARRA	38	SABLE SUR SARTHE	72	ST CLAUDE	39
PONTCHÂTEAU	44	SABRES	40	ST CLOUD	92
PONTONX SUR L'ADOUR	40	SAIN BEL	69	ST CYPRIEN°	66
PONTORSON°	50	SAINTES	17	ST CYR L'ECOLE	78
PORNIC	44	SALIES DE BEARN	64	ST CYR SUR MER	83
PORT DE BOUC	13	SALLANCHES	74	ST DENIS	93
PORT ST LOUIS DU RHONE	13	SALON DE PROVENCE	13	ST DIE	88
PORT VENDRES	66	SAMATAN	32	ST DIZIER	52
PORTES LES VALENCE	26	SANARY SUR MER	83	ST DONAT	26
POULIGUEN (LE)	44	SANNOIS	95	ST EGREVE	38
POURCIEUX°	83	SARLAT	24	ST ETIENNE DE MONTLUC	44
POUZAUGES	85	SARREBOURG	57	ST FLORENT LE VIEIL	49
PRADES	66	SARREGUEMINES	57	ST FLORENT SUR CHER	18
PRAYSSAC	46	SARTROUVILLE	78	ST FLOUR	15
PRIVAS	07	SAULIEU	21	ST GALMIER	42
PUGET SUR ARGENS°	83	SAVERDUN	09	ST GAUDENS	31
PUY STE REPARADE (LE)°	13	SAVIGNY LE TEMPLE	77	ST GENEST MALIFAUZ	42
QUESTEMBERT	56	SCEAUX	92	ST GENIES BELLEVUE	31
QUIBERON	56	SCIEZ°	74	ST GENIEZ D'OLT	12
QUILLAN	11	SCIONZER (Plein air)°	74	ST GENIS DE SAINTONGE	17
QUIMPERLE	29	SEDERON°	26	ST GENIS LAVAL	69
QUINTAL (Plein air)°	74	SEES	61	ST GENIX SUR GUIERS	73
QUINT-FONSEGRIVES°	31	SEGRE	49	ST GEORGES DE DIDONNE	17
RABASTENS	81	SELESTAT	67	ST GEORGES D'ESPERANCHE°	38
RAMATUELLE°	83	SELLES SUR CHER	41	ST GEORGES SUR MOULON°	18
RAMONVILLE ST AGNE	31	SEMUR EN AUXOIS	21	ST GERMAIN DE CALBERTE	48
RAON L'ETAPE	88	SENAS°	13	ST GILLES CROIX DE VIE	85
REDON	35	SEN LIS	60	ST GIRON S	09
REICHSHOFFEN	67	SENONCHES	28	ST GOBAIN	02
REIGNIER	74	SEREMANGE	57	ST GRATIEN	95
REMIREMONT	88	SETE	34	ST HERBLAIN	44
REOLE (LA)	33	SEVRAN	93	ST HILAIRE DE RIEZ	85
REQUISTA	12	SEVRES	92	ST HILAIRE DU HARCOUET	50
RETHEL	08	SEVRY°	18	ST HILAIRE LA PALUD	79
REVEL	31	SEYNOD	74	ST HONORE LES BAINS	58
REVILLE	50	SILLANS°	83	ST JEAN D'ANGELY	17
REZE LES NANTES	44	SILLINGY°	74	ST JEAN D'ARVES	73
RIANS°	18	SISTERON	04	ST JEAN D'AULPS°	74
RIANS°	83	SOLLIES PONT°	83	ST JEAN DE LUZ	64
RIBEAUVILLE	68	SOLRE LE CHÂTEAU	59	ST JEAN DE MONTS	85
RIBERAC	24	SOMMIERES	30	ST JEAN PIED DE PORT	64
RICHELIEU	37	SOREDE°	66	ST JEOIRE°	74
RIEUPEYROUX	12	SOUILLAC	46	ST JORIOZ (Plein air)°	74
RILLIEUX LA PAPE°	69	SOULAC SUR MER	33	ST JULIEN EN GENEVOIS	74
RIOM	63	SOURDEVAL°	50	ST JULIEN LES ROSIERS°	30
RIOM ES MONTAGNES	15	SOUSTONS	40	ST JUNIEN	87
RIS ORANGIS	91	SOUTERRAINE (LA)	23	ST JUST CHALEYSSIN°	38
RIVE DE GIER	42	ST AFFRIQUE	12	ST JUST EN CHAUSSEE	60
RIXHEIM	68	ST AIGNAN	41	ST JUST ST RAMBERT	42
ROANNE	42	ST AMAND MONTROND	18	ST LAURENT DE CERDANS	66
ROCHE BERNARD (LA)	56	ST AMBROIX°	30	ST LAURENT DE NESTE	65
ROCHE CHALAIS (LA)	24	ST ANDRE D'APCHON°	42	ST LAURENT DU PONT	38
ROCHE POSAY (LA)	86	ST ANDRE DE CUBZAC	33	ST LEONARD DE NOBLAT	87
ROCHE SUR FORON (LA)	74	ST ANDRE°	66	ST LOUIS	68
ROCHE SUR YON (LA)	85	ST ANTONIN NOBLE VAL	82	ST MACAIRE EN MAUGES	49
RODEZ	12	ST ARAILLE°	31	ST MALO	35
ROMAINVILLE	93	ST ARNOULT EN YVELINES	78	ST MALO DE GUERSAC	44
ROMORANTIN	41	ST ASTIER	24	ST MANDRIER	83
RONCE LES BAINS	17	ST AUBIN SUR MER	14	ST MARCEL	27
RONCQ	59	ST AULAYE	24	ST MARCELLIN	38

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ST MARS LA JAILLE	44	TEIL SUR ARDECHE (LE)	07	VENISSIEUX	69
ST MARTIN D'ARROSSA	64	TEMPLEUVE	59	VERDIERE (LA)°	83
ST MARTIN DE CRAU	13	TENCE	43	VERDUN	55
ST MARTIN DE LONDRES°	34	TERGNIER	02	VERDUN SUR GARONNE	82
ST MARTIN D'HERES	38	TERRASSON	24	VERFEIL°	31
ST MARTIN EN HAUT	69	TEYRAN°	34	VERGEZE°	30
ST MARTIN LES BESACES°	14	THANN	68	VERNEUIL SUR AVRE	27
ST MATHIEU DE TREVIERS°	34	THEIL SUR HUISNE (LE)	61	VERNEUIL SUR SEINE	78
ST MAUR DES FOSSES	94	THIERS	63	VERNOUX EN VIVARAIS	07
ST MAX	54	THIL°	31	VERRIERES LE BUISSON	91
ST MAXIMIN°	83	THILLOT (LE)	88	VERSAILLES	78
ST MEDARD EN JALLES	33	THIONVILLE	57	VERTOU	44
ST MEEN LE GRAND	35	THIVIERS	24	VERVINS	02
ST MICHEL CHEF CHEF	44	THONON LES BAINS	74	VESDUN°	18
ST MICHEL DE MAURIENNE	73	THORENS GLIERES	74	VESINET (LE)	78
ST MICHEL SUR ORGE	91	THORONET (LE)°	83	VESOUL	70
ST NAZAIRE	44	THOUARS	79	VEULES LES ROSES	76
ST OMER	62	THUMERIES	59	VEYNES	05
ST OUEN	80	THURY HARCOURT	14	VIC EN BIGORRE	65
ST OUEN SUR SEINE	93	TINCHEBRAY°	61	VIC FEZENSAC	32
ST PALAIS	64	TONNAY BOUTONNE	17	VIERZON	18
ST PALAIS SUR MER	17	TONNEINS	47	VIEUX BOUCAU LES BAINS	40
ST PAUL DE FENOUILLET	66	TOUL	54	VIGAN (LE)	30
ST PAUL TROIS CHÂTEAUX	26	TOULOUSE	31	VIGNOUX SOUS LES AIX°	18
ST PAVACE	72	TOUR DE SALVAGNY (LA)°	69	VILLARD	74
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	44	TOURCOING	59	VILLARD BONNOT	38
ST PIERRE DE CHARTREUSE°	38	TOUR-DU-PIN (LA)	38	VILLARS LES DOMBES	01
ST PIERRE D'ENTREMONT°	73	TOURNON SUR RHONE	07	VILLÉ	67
ST PIERRE DES CORPS	37	TOURNUS	71	VILLEDIEU LES POELES	50
ST PIERRE D'OLERON	17	TOURS	37	VILLEFONTAINE	38
ST PIERRE EN FAUCIGNY(Plein	74	TOURTOUR°	83	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	31
ST PIERRE LE VIEUX°	71	TOURVES°	83	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	12
ST PIERRE SUR DIVES	14	TRANCHE SUR MER (LA)	85	VILLEFRANCHE SUR SAONE	69
ST POL DE LEON	29	TREMBLAY EN FRANCE	93	VILLEJUIF	94
ST POL SUR TERNOISE	62	TREPORT (LE)	76	VILLE-LE-GRAND (Plein air)°	74
ST PRIEST	69	TRESSERRE°	66	VILLELONGUE°	66
ST REMY DE MAURIENNE°	73	TREVIERS°	14	VILLENEUVE D'ASCQ	59
ST REMY DE PROVENCE	13	TRIMOUILLE (LA)	86	VILLENEUVE-TOLOSANE°	31
ST RENAN	29	TULETTE°	26	VILLERS COTTERETS	02
ST SAUVEUR LE VICOMTE°	50	TULLE	19	VILLEURBANNE	69
ST SAVINIEN	17	TULLINS	38	VILLIE MORGON°	69
ST SEVER	40	TURBALLE (LA)	44	VILLIERS SUR MARNE	94
ST SULPICE	81	UGINE	73	VINGRAU°	66
ST SYMPHORIEN D'OZON°	69	ULIS (LES)	91	VIOLAY	42
ST SYMPHORIEN SUR COISE	69	UNION	31	VIRE	14
ST TROJAN LES BAINS	17	USSEL	19	VIRY CHATILLON	91
ST VALLIER	26	USSON-EN-FOREZ	42	VITRE	35
ST VICTOR DE MALCAP°	30	UZERCHE	19	VITROLLES	13
ST VINCENT DE TYROSSE	40	UZES	30	VITRY LE FRANCOIS	51
ST YRIEIX LA PERCHE	87	VAISON LA ROMAINE	84	VITRY SUR SEINE	94
ST ZACHARIE°	83	VAL DE REUIL	27	VIUZ EN SALLAZ°	74
STE FOY LA GRANDE	33	VALBONNE	06	VIUZ LA CHIESAZ°	74
STE FOY LES LYON	69	VALDAHON	25	VIZILLE	38
STE HERMINE	85	VALENCE	26	VOREPPE	38
STE LIVRADE SUR LOT	47	VALENCE D'AGEN	82	VOUZIERES	08
STE MARIE SUR MER	44	VALENCIN°	38	VULBENS°	74
STE MENEHOULD	51	VALERY°	74	WINGEN SUR MODER	67
STE SIGOLENE	43	VALETTE DU VAR (LA)	83	WITTENHEIM	68
STE TULLE	04	VALLET	44	YENNES°	74
SUCY EN BRIE	94	VALLOIRE (TOURNEE)	73	YSSINGEAUX	43
SURESNES	92	VALOGNES	50	YVETOT	76
SURGERES	17	VALS LES BAINS			
TALLOIRES (Plein air)°	74	VANNES			
TALMONT ST HILAIRE	85	VANS (LES)			
TANINGES°	74	VANVES			
TANNERON°	83	VASSIEUX°			
TARARE	69	VAUGNERAY			
TARASCON	13	VAULX EN VELIN			
TARASCON SUR ARIEGE	09	VAULX°			
TASSIN LA DEMI LUNE	69	VAUX LE PENIL			
TAUTAVEL°	66	VAYRAC			
TAVERNY	95	VENCE			

Nombre de localités 1.276 localités dont 238 points de circuits itinérants.

MODES D'INTERVENTION DE L'ADRC POUR L'ACCES AUX FILMS

(C.A. ADRC du 9.11.2000, du 10.02.2005 et du 3.03.2009)

PREAMBULE :

Par ses divers modes et procédures d'intervention, l'une des missions premières de l'ADRC consiste, sur l'ensemble du territoire et dans un objectif d'aménagement culturel, au profit d'une pluralité de salles, de films et de publics, à favoriser l'accès aux films des salles situées dans des zones ou des localités insuffisamment prises en compte par les diffuseurs, et/ou soumises à la forte concurrence des équipements d'exploitation multisalles concentrés de type " multiplexe ".

L'actualisation de ses modes d'intervention pour l'accès aux films répond, pour une part, à la nécessité d'assurer la cohérence d'action de l'ADRC dans tous les secteurs où elle est appelée à intervenir. D'autre part, elle doit lui permettre de compenser les nouveaux effets perturbateurs du " marché " quant à la meilleure diffusion et exploitation des films sur le territoire, et de veiller au meilleur accès des salles à la plus grande diversité des œuvres.

Les interventions de l'ADRC en tirage de copies sont complémentaires des diffusions mises en place par les distributeurs. Elles permettent de répondre à des besoins et des demandes de salles que les seules possibilités des distributeurs ne peuvent résoudre au moment de la sortie des films, ou dans un délai répondant aux besoins des salles.

L'ADRC ne se substitue pas aux responsabilités et aux fonctions du distributeur, et ne peut devenir, pour certaines salles, le seul interlocuteur sur un film, en lieu et place du distributeur.

Pour déterminer son intervention, l'ADRC, et ses divers Comités Techniques Professionnels, doivent apprécier, avec toute la précision nécessaire, les stratégies de diffusion des films faisant l'objet de demandes de l'exploitation.

Cette intervention ne peut s'opérer qu'en fonction de la cohérence et de la couverture territoriale des plans de diffusion nationaux des films qui doivent être communiqués à l'ADRC dans un délai permettant leur analyse.

Seront ainsi envisagés, entre autres, la répartition de la diffusion entre les salles des villes-clés et celles des villes petites et moyennes, et l'accessibilité aux copies pour les salles sans lien structurel, direct ou indirect, avec le diffuseur du film, notamment l'accessibilité de la version originale.

Des stratégies de diffuseur contraires à ces conditions de répartition et d'accessibilité des films ne pourraient donner lieu à une intervention complémentaire de l'ADRC.

En effet, quelle que soit la procédure ADRC par laquelle ces copies sont mises en place, les copies ADRC ne peuvent suffire à rétablir une cohérence de diffusion nécessaire sur les films, et à assurer une pleine accessibilité du film pour les salles.

Par ailleurs, l'ADRC ne doit pas contribuer à instituer une diffusion à deux vitesses : d'un côté le distributeur qui, en fonction de ses relations et impératifs commerciaux, ne se préoccuperait plus que des salles structurellement dominantes, apparaissant comme incontournables (par exemple celles des circuits d'exploitation nationaux), et de l'autre l'ADRC qui, en fonction de ses préoccupations d'aménagement culturel et de pluralisme de la diffusion et de l'exploitation des films, tendrait à devenir l'interlocuteur privilégié des autres salles.

La responsabilité et l'action du distributeur en faveur d'un réseau de salles diversifié, à l'échelle de l'ensemble du territoire, apparaît bien comme une nécessité pour le maintien et le développement de la diversité de diffusion des films.

I - DISPOSITIFS ET PROCEDURES D'INTERVENTION DE L'ADRC

L'ADRC intervient pour le meilleur accès aux films, par le tirage de copies supplémentaires, selon **3 dispositifs**.

Les villes " petites " et " moyennes " sont ainsi qualifiées par l'ADRC sur la base des entrées annuelles réalisées (données CNC).

Pour certains films que leurs plans de diffusion rendent moins accessibles, par exemple sur le secteur Art et Essai, des salles implantées dans des villes plus importantes pourront, par dérogation, si elles en font la demande, et avec l'accord nécessaire du distributeur, bénéficier du dispositif de circulation de copies " Petites Villes ".

Pour tous les dispositifs, la condition préalable établit que l'exploitant bénéficiaire doit être en règle au regard des textes et obligations régissant son activité.

1/ Dispositif pour les salles des " Petites Villes " : Circulation de la copie sur la base 1 salle = 1 semaine

Définition des " Petites Villes ADRC " : Villes réalisant moins de 35 000 entrées annuelles.

Dérogations : les salles des villes réalisant dans l'année de 35 000 à 50 000 entrées peuvent accéder à ce dispositif, à leur demande, pour faciliter leur accès à certains films de diffusion plus réduite. Sur le secteur de l'Art et Essai, des salles de villes plus importantes peuvent accéder à ce dispositif. Ces dérogations doivent obtenir l'accord des distributeurs concernés et seront envisagées cas par cas par l'ADRC en fonction des conditions de diffusion du film et de l'état des demandes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles sont produites directement auprès des correspondants régionaux de l'ADRC qui organisent et gèrent les circulations de copies en accord avec les distributeurs. Une copie peut être tirée quand une circulation est établie pour au moins 7 salles, soit 7 semaines d'exploitation, et dans la mesure où les demandes sont confirmées et fiables, non soumises au risque d'annulation.

Le tirage sera donc confirmé au vu du maintien des demandes au moment où les premiers résultats du film seront connus.

Fonctionnement :

Le non-respect par un exploitant des modes de fonctionnement suivants peut l'exclure des circulations ADRC.

> Programmation : 1 semaine d'exploitation par salle, avec un minimum de 5 séances dans la semaine. Cette exigence est prise en compte par l'ADRC en fonction des conditions habituelles d'exploitation de la salle concernée, du film considéré, et du contexte d'exploitation.

Par ailleurs, si la meilleure exploitation du film le nécessite, une reprise d'une copie ADRC du même film peut être programmée ultérieurement dans la mesure où cela n'entrave pas l'accès au film pour d'autres salles.

> Conditions économiques :

- partage des recettes à 50 % sans minimum garanti, y compris pour une reprise éventuelle.
- l'exploitant transmet directement sa copie à l'exploitant qui le suit dans la circulation que lui a transmise l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC.

En cas de reprise de programmation d'une copie ADRC demandée par des exploitants après le retour au stock distributeur de la copie considérée, après l'achèvement de la circulation initiale ADRC, les conditions économiques ADRC pour les nouvelles programmations ne s'appliqueront que dans le cas d'une nouvelle circulation de la copie de salle à salle sur au moins 4 semaines, avec au moins 3 séances par semaine.

> Transports : - l'exploitant assume dans les meilleures conditions le transport de la copie vers la salle qui suit dans la circulation établie par l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC, et en respectant les contraintes horaires de programmation de la salle destinataire.

- le premier et le dernier transport dans la circulation établie par l'ADRC – soit le départ de la copie du stock du distributeur et son retour à ce stock – sont assumés par le distributeur du film.

> Résultats d'exploitation : chaque salle doit impérativement communiquer au plus tôt les résultats du film à l'ADRC qui doit évaluer en permanence le fonctionnement des dispositifs dont elle a la charge.

2/ Dispositif pour les salles des “ Villes Moyennes ”

Définition des “ Villes Moyennes ADRC ” : Villes réalisant de 35 000 à 215 000 entrées annuelles.

Dérogations : Selon les indications du dispositif Petites Villes, et afin d'améliorer leur accès à une diversité de films, notamment dans le secteur de l'Art et Essai, des salles de ces villes peuvent être intégrées, à leur demande, et en accord avec les distributeurs concernés, à des circulations Petites Villes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles de villes moyennes doivent être prises en compte par le distributeur. Pour les demandes qu'il estime ne pas pouvoir satisfaire dans un délai satisfaisant pour les salles, le distributeur les organise en un plan de diffusion complémentaire proposé alors à l'ADRC, après lui avoir communiqué le plan de diffusion national complet du film.

Une copie peut être demandée dès lors qu'elle sera programmée pour au moins 8 semaines, chaque salle pouvant programmer la copie plusieurs semaines consécutives sans pouvoir excéder 5 semaines.

Le distributeur doit, par ailleurs, mettre en place lui-même au moins 80 copies au moment de l'intervention de l'ADRC.

Un Comité Technique Professionnel (C.T.P. , voir page 3 : point 4), administré et arbitré par l'ADRC, analyse la demande et détermine le nombre de copies pouvant être octroyé en fonction des demandes réelles des salles, des résultats commerciaux du film, et de la stratégie et pratique de diffusion du distributeur.

Cette intervention se confirme donc après la sortie du film faisant l'objet de la demande. Par ailleurs, des demandes complémentaires pourront être produites et étudiées ultérieurement en fonction des résultats et de la diffusion réelle du film.

Le non-respect par un distributeur des modes de fonctionnement ci-après peut l'exclure du bénéfice d'une telle intervention.

> Plafond d'intervention de l'ADRC : 40 % maximum du tirage distributeur, 100 copies maximum sous condition que le film réalise 20 % au moins de part du marché hebdomadaire Paris-Périphérie (Ciné-Chiffres).

> Programmation : - les copies VM ADRC sont mises en place pour 8 semaines d'exploitation ; si l'ensemble des demandes villes moyennes ont été satisfaites, les copies peuvent alimenter des petites villes en fin de circulation.

- une copie VM ADRC doit changer de ville dès lors que son résultat hebdomadaire est inférieur de 50 % à celui de la semaine précédente.

- une copie VM ADRC ne peut rester plus de 5 semaines dans la même ville.

> Conditions économiques : - location à 50 % sans minimum garanti

- **les copies VM ADRC sont remboursables** dès lors que les recettes distributeur générées par ces copies dépassent un seuil relatif au coût de tirage effectif des copies, seuil défini ci-après.

> Information : - le distributeur informe immédiatement l'ADRC :

* dès le lundi, du plan de diffusion définitif du démarrage du film attribuant les copies confirmées par l'ADRC

* des résultats obtenus par les copies à compter de leur mise en place

* du plan de diffusion définitif des copies dès la fin de leur exploitation

- le distributeur informe chaque exploitant de l'origine ADRC du financement de la copie VM ADRC

Remboursement des copies : une copie VM ADRC est remboursable à l'ADRC aux conditions suivantes :

Une copie VM ADRC doit être remboursée par le distributeur à l'ADRC dès lors que les recettes distributeur générées par la circulation de cette copie sur 8 semaines sont égales ou supérieures au seuil défini par le coût effectif de la copie ADRC considérée multiplié, selon les cas, par un des coefficients suivants :

. si le distributeur a obtenu moins de 10 copies VM ADRC :	coefficient = 5
. de 10 à 20 copies VM ADRC :	coeff. = 3
. plus de 20 copies VM ADRC :	coeff. = 2

Ce coefficient est ramené à 6 pour les films sortant pour l'été, soit du 15 juin au 15 août.

D'autre part, lorsque le plan de diffusion définitif des copies obtenues fait apparaître un arrêt de l'exploitation des copies avant les 8 semaines minimum exigées, le distributeur devra rembourser une copie pour chaque cumul de 8 semaines de non-circulation constaté. Toutefois, la 7^{ème} et la 8^{ème} semaine ne seront comptabilisées que comme une seule semaine.

3/ Dispositif " Art et Essai " : Salles et films du secteur Art et Essai

Salles et villes destinataires : Les exploitants bénéficiaires sont ceux des salles Art et Essai indépendantes des régions et de la périphérie parisienne. La détermination des villes et salles destinataires des copies AE ADRC ayant demandé un film s'effectue en cohérence avec le plan de diffusion distributeur.

Mode d'intervention et fonctionnement : Ils sont identiques à ceux du dispositif Villes Moyennes, avec un Comité Technique Professionnel spécifique au dispositif Art et Essai.

Les copies AE ADRC attribuées sont donc remboursables dans les mêmes conditions que pour les Villes Moyennes.

4/ Les C.T.P. Villes Moyennes et Art et Essai

Rôle : Evaluer et analyser les demandes présentées à l'ADRC par les distributeurs, en fonction des critères d'évaluation et d'intervention de l'ADRC, afin d'émettre un avis sur l'opportunité et la nature de son intervention. L'ADRC établit la synthèse de ces avis et met en place cette intervention en relation avec le distributeur.

Les avis des membres du CTP donnés à l'ADRC sont confidentiels et ne peuvent être communiqués que sous forme de la synthèse de l'avis du CTP, ceci garantissant l'indépendance de jugement et d'expression de ses membres.

Les CTP se réunissent tous les trimestres à l'ADRC pour établir un bilan des interventions et débattre de leurs évolutions.

Composition : Les membres sont désignés par l'ADRC pour un an renouvelable, avec l'accord du CNC

. **Villes Moyennes : 12 membres**

représentants de la production : **3** ; représentants de l'exploitation : **5** ; représentants de la distribution : **4**

. **Art et Essai : 11 membres**

représentants de la production : **2** ; représentants de l'exploitation : **6** ; représentants de la distribution : **3**

5/ Confirmation anticipée des tirages

Des demandes de programmation certaines, reposant sur une démarche spécifique d'exploitation liée au film faisant l'objet de ces demandes (par exemple sur le secteur jeune public, ou l'Art et Essai, ou s'appuyant sur une opération d'animation, etc.), pourront être confirmées en amont de la sortie nationale du film considéré, dans la mesure où une circulation de copie pourra être établie et répondra aux principes de circulation de l'ADRC. Cette copie pourra éventuellement circuler dès la sortie nationale.

Ces dérogations, qui devront obtenir l'accord du distributeur, ne sont envisageables que dans la mesure où elles permettent une meilleure exploitation du film considéré s'appuyant sur un travail préalable effectif des exploitants concernés.

II - CRITERES D'EVALUATION ET D'INTERVENTION DE L'ADRC

Les interventions de l'ADRC ne peuvent s'exercer que dans le cadre d'une diffusion cohérente des films à l'échelle de l'ensemble du territoire, compte tenu de la pluralité des salles, des films et des publics.

L'ADRC doit veiller, avec les membres de ses Comités Techniques Professionnels, aux meilleures conditions de diffusion et d'accessibilité des films, y compris dans leurs versions originales, pour les salles et les publics.

Les critères suivants devront donc être pris en considération pour déterminer la possibilité et l'opportunité des interventions de l'ADRC.

1/ Couverture territoriale de la diffusion du film

Doivent être évaluées la concentration des copies au niveau des villes-clés, et la répartition des copies entre les villes-clés et les villes moyennes et petites, ainsi que les villes périphériques aux plus grandes unités urbaines.

2/ Accessibilité du film, y compris de la version originale

Doit être évalué l'accès au film pour les salles structurellement indépendantes du diffuseur du film et qui en ont demandé la programmation, notamment dans sa version originale.

3/ Conditions d'accès au film pour les salles et villes situées dans les zones dites "sensibles"

Les zones qualifiées par l'ADRC de "sensibles" sont celles situées dans les zones d'influence directe ou indirecte des équipements concentrés d'exploitation de type multiplexe.

L'ADRC établit pour chaque région la carte des zones "sensibles" et la liste des villes soumises à cette forte concurrence. Elle agit prioritairement pour le meilleur accès aux films des villes et des salles concernées, selon ses divers dispositifs, et en faveur d'actions d'accompagnement sur ces films. L'analyse des plans de diffusion distributeur, et la détermination des interventions ADRC, seront tout d'abord opérées sur cette base.

Des programmations en sortie nationale pourront, dans ces conditions, être envisagées par l'ADRC, si elles répondent aux principes exposés au point 5 (p. 3) "Confirmation anticipée des tirages".

III – CONVENTIONNEMENT ADRC – EXPLOITANT – DISTRIBUTEUR

Tout destinataire d'une copie ADRC doit être informé du statut ADRC de cette copie (selon les procédures, par le distributeur ou le programmateur de la salle) afin qu'il ait la pleine connaissance des obligations et modes de gestion qui s'y attachent.

Le rappel des engagements réciproques figure dans les courriers de confirmation établis par l'ADRC pour chaque intervention.

L'ADRC veille, selon ses divers modes d'intervention, à la meilleure gestion des circulations qu'elle contrôle, à la meilleure information des partenaires, et au respect des engagements de chacun.

L'EXPLOITANT s'engage à

- produire sa demande de programmation de manière certaine, sans risque d'annulation, et à respecter ses obligations commerciales envers le distributeur concerné ;
- programmer au mieux le film en rapport aux conditions habituelles d'exploitation de sa salle et du film concerné ;
- veiller au meilleur état physique de la copie ADRC, à ne pas perturber le bon déroulement de la circulation de copie dont il fait partie, et à assurer notamment son meilleur transport vers la salle qui suit en tenant compte des impératifs de programmation de cette dernière (il en est de même pour les films annonces fournis par le distributeur).

Le DISTRIBUTEUR s'engage à

- respecter les conditions de fonctionnement des interventions ADRC, notamment sur les conditions économiques et sur la programmation ;
- communiquer à l'ADRC, au plus tôt en amont de la sortie du film, les conditions de diffusion du film, notamment par le plan de diffusion national complet et précis indiquant les salles destinataires des copies, avec l'indication des versions des copies (VO et VF) ;
- mettre à la disposition des salles destinataires des copies ADRC tout le matériel d'information, notamment pour la presse, et le matériel d'exploitation du film, notamment les films annonces, ceci pour permettre le meilleur travail d'exploitation du film.

IV – EXPORTATION

Conformément au dispositif d'attribution gratuite de copies aux distributeurs de films français à l'étranger, l'ADRC et le CNC demanderont la mise à disposition d'une partie de ces copies dès la fin de leur exploitation.
